

# La revue catholique des idées et des faits

## SOMMAIRE

Les grands soldats belges du « siècle des malheurs »  
 Le démasquage d'un médium  
 La vie chrétienne au XVII<sup>e</sup> siècle  
 L'armée belge devant l'invasion allemande  
 Souvenirs de la vie littéraire  
 Le Palais royal d'Anvers  
 La croisée des chemins  
 Vincent d'Indy  
 Un demi-siècle d'art français  
 Les grands prix littéraires  
 Goguinette et Arturino  
 L'évolution de la structure bancaire aux Etats-Unis

Vicomte Charles Terlinden  
 Comte Perovsky  
 J. Calvet  
 Général Hellebaut  
 Henri Massis  
 Jean Vanderlinden  
 Comte Louis de Lichtervelde  
 Joseph Ryelandt  
 Marcel Schmitz  
 Jean Maxence  
 Vicomte Ch. du Bus de Warnaffe  
 Baron Snoy d'Oppuers

## La Semaine

Attention, nous écrit un ami, évitons de faire le jeu des nationalistes flamands! Ils ne prêchent, en ce moment, le pacifisme le plus fou que par tactique politique. Ils espèrent bien pêcher en eau trouble et attirer à eux les pauvres gens auxquels ils auront fait croire que le pacifisme, c'est la paix et que tout armement conduit à la guerre. Et les Belges qui n'ont pour ce pacifisme que moqueries et sarcasmes, les Belges qui, à très juste titre, se préoccupent avant tout de la défense du pays, prendront figure de militaristes et d'adversaires de la paix! Ne serait-ce pas pour cela — c'est toujours notre ami qui parle — que le *Boerenbond* n'a pas voulu laisser les seuls extrémistes s'occuper du pétitionnement pour le désarmement? Ne serait-ce pas pour cela que le *Standaard* recueille, lui aussi, depuis quelques jours, les signatures?...

\* \* \*

Nous répondrons à cet ami que nous ne voyons aucun inconvénient à ce que tous les Belges pétitionnent pour le désarmement et signent la formule qui circule en ce moment en pays flamand : « Je prie votre Conférence, et avec la plus grande insistance, de prendre, au nom de l'humanité, les mesures qui conduiront au désarmement des nations ». Nous nous permettons seulement de trouver pareil pétitionnement tout à fait inutile. C'est du papier gaspillé. Le Roi ou le Gouvernement eussent pu envoyer à la Conférence du désarmement à Genève les listes de recensement du Royaume, donnant les noms de tous ses habitants, avec l'assurance que tous les belges, sans exception, supplient la dite Conférence de travailler utilement au désarmement des nations...

Mais puisque, en fait, un parti veut exploiter à son profit un pétitionnement en faveur du désarmement, il n'y a qu'à noyer son action particulière dans un mouvement général. Que les associations de toutes sortes s'empressent donc de recueillir les signatures de leurs membres : A. C. J. B.; Fédération des cercles; Ligue des Travailleurs chrétiens; Touring Club, etc., etc., cela n'aura absolument aucune influence sur les travaux de la future Conférence, mais cela empêchera des Belges d'accuser d'autres Belges de ne pas aimer la paix autant qu'eux.

Toutefois, à côté de ce pétitionnement général — parfaitement inutile, répétons-le — une campagne s'impose pour que la « croisade » pacifiste n'égare pas les masses jusqu'à leur représenter les mesures de défense de la Belgique comme dangereuses pour la paix.

Une campagne s'impose pour combattre ceux qui prônent le désarmement immédiat de la Belgique au nom de l'Evangile et de directives romaines qu'ils oublient — et pour cause — de préciser. Aucun texte pontifical n'a jamais parlé de désarmement unilatéral. Et dans le très beau sermon sur la Paix que Mgr Besson, évêque de Genève, fit aux délégués catholiques à la Société des Nations en septembre dernier, il exalta le patriotisme,

ne parla que de désarmement simultané et ajouta que les petites puissances devaient attendre que les grandes eussent donné l'exemple.

Les catholiques pacifistes qui affirment à leurs coreligionnaires qu'il faut désarmer pour être fidèle à l'esprit du Christ et obéir aux appels du Pape, se trompent et les trompent.

\* \* \*

La Chambre a refusé de prendre en considération une proposition de loi accordant l'exemption du service militaire, ou de services auxiliaires à l'armée, aux miliciens qui font valoir des scrupules de conscience.

Les nationalistes flamands se démènent furieusement pour amener les jeunes miliciens flamands à refuser le service militaire « par scrupule de conscience ». Laissons là la question de savoir si quelqu'un qui croit réellement mal faire en « servant » à l'armée peut, et même doit, en conscience, refuser tout service et se laisser mettre au cachot plutôt que de poser des actes que sa conscience réprovoque. Le problème important n'est pas là. Il se pose pour l'Etat, obligé d'assurer sa sécurité et sa défense, et qui voit se développer une propagande essentiellement politique, tendant à multiplier, à des fins politiques, le nombre des « objecteurs de conscience ».

Pour les quelques idéalistes et hurluberlus sur lesquels aucun argument n'a de prise, la pratique actuelle suffit, comme l'a très bien dit M. Poulet. Mais ce ne sont pas ces exceptions-là que vise la manœuvre nationaliste. Celle-ci entend, au contraire, susciter des protestataires dans le but de nuire à l'Etat belge. Belliqueux autant qu'on peut l'être, ces étranges apôtres d'un pacifisme absurde ne sont adversaires de tout service militaire que par haine de la Belgique.

Certes, toute conscience est respectable; mais les agitateurs et les ennemis de l'ordre public ne le sont pas du tout.

M. Vos a beau déclarer que le refus de servir est « en accord complet avec la pensée directrice du temps moderne » — voyez donc l'Allemagne et l'Italie!... — et M. Vandervelde peut affirmer « que dans le monde entier il y a des centaines et des millions de jeunes gens qui se demandent avec angoisse quelle sera leur attitude au cas où le malheur voudrait qu'une nouvelle conflagration guerrière se produisît », il est évident que dans un petit pays où « la défense nationale ne sera jamais qu'une légitime défense », comme le concède M. Vandervelde lui-même, la campagne pour le refus du service militaire est injustifiable en morale et intolérable de la part de l'Etat. Les nationalistes flamands, et les pacifistes qui font chorus avec eux, faussent les consciences.

Si les refus de service pour objections de conscience devaient se multiplier, non seulement l'Etat serait dans l'obligation de sévir très sévèrement, mais les gardiens de la morale, ceux qui ont

\*\*\*



la mission d'interpréter les enseignements du Christ et d'éclairer les consciences, ne manqueraient pas de rappeler la saine doctrine, de dissiper les équivoques et de dénoncer les mauvais bergers, d'autant plus que c'est au nom d'un prétendu christianisme que l'on fausse ainsi les consciences catholiques.

Que l'on rappelle, entretemps, aux malheureuses victimes des menées pacifistes qu'il semble difficile à une conscience catholique d'avoir des « objections » en matière militaire. Le IV<sup>e</sup> Concile provincial de Malines, tenu en 1920, a en effet décrété (décret n<sup>o</sup> 113) qu'il fallait aimer sa Patrie, et que ce patriotisme imposait l'obligation de la défendre contre ses ennemis internes et externes (*contra internos et externos hostes*), et cela jusqu'au sacrifice de sa vie (« *usque eo, ut civis bonus vel mortem pro patria appellere non dubitet* ». Enc. *Sapientiae christianae*).

Et le décret continue : « *Hinc, cum finis patriae defendendae absque vi militari obtineri nequeat, auctoritas politica leges militares justas condere potest (...). Omnes ejusmodi legibus obstricti seruitium ex corde praestent* ». Donc, la Patrie ne pouvant se défendre que par la force militaire, l'Etat a le droit d'organiser cette défense et les citoyens appelés au « service » militaire, doivent s'y soumettre et « servir » loyalement : *ex corde*.

Comment une conscience catholique, qui croit que l'Eglise enseignante interprète authentiquement la morale du Christ, peut-elle donc se laisser convaincre — et par qui... — qu'il est antichrétien et immoral de se soumettre aux lois militaires en Belgique?

Un nationaliste flamand ayant demandé à un catholique « quelle est sa position vis-à-vis de la campagne de *Hooger Leven*, l'organe de l'abbaye d'Averbode, qui approuve le refus du service militaire pour objections de conscience », notre ami M. Rubbens a cru devoir répondre (d'après le compte rendu analytique) :

*Au cours de cette discussion, les nationalistes flamands ont demandé aux catholiques flamands de leur dire ce qu'ils pensaient de la campagne de Hooger Leven, cela évidemment dans le but de nous embarrasser. Et bien, nous approuvons cette campagne.*

*Dans toute cette campagne de Hooger Leven, on ne peut rien découvrir à l'exception d'un seul article — désavoué d'ailleurs immédiatement — qui approuverait l'attitude des nationalistes flamands.*

*En ce qui nous concerne, nous faisons une discrimination essentielle entre le refus de service militaire en vue de la guerre et le refus de l'apprentissage à l'armée.*

*Nous voulons en même temps faire une discrimination entre la proposition des nationalistes qui a uniquement pour but d'alimenter une campagne politique en vue du refus du service et le problème des objections de conscience contre le service militaire pour lesquelles nous avons autant de respect que n'importe qui dans cette Chambre.*

Nous pensons, au contraire, que la campagne de *Hooger Leven* est absolument injustifiable. M. Rubbens sait qu'il a toute latitude de s'exprimer librement dans nos colonnes. Il nous obligerait vraiment en exposant ici quel bien peut résulter pour la Flandre et pour la Belgique de la campagne menée par *Hooger Leven* en faveur d'un pacifisme outrancier et d'un antimilitarisme absurde. Les catholiques belges n'ont, certes, jamais péché, avant la guerre, par souci exagéré de la défense du pays. Ils n'ont eu que trop confiance dans les « chiffons de papier ». Prêcher dans les milieux catholiques, déjà trop portés à ne voir que les côtés dangereux de la caserne, la haine de toute armée, le désarmement malgré tout, et autres folies similaires, et cela au nom de la conscience humaine et de l'Evangile du Christ, n'est-ce pas compromettre l'Eglise et miner l'Etat? Et pour obtenir quoi? La mort de la Belgique, avouent les nationalistes, et on comprend leur jeu. Mais *Hooger Leven* n'est pas nationaliste flamand, que nous sachions. Alors où veut-il en venir? A tuer la guerre... par le désarmement immédiat et unilatéral de la Belgique?...

Non, non, *Hooger Leven* fait de la très mauvaise besogne et nous comptons bien le lui démontrer, par le menu, bientôt...

Pour la cinquième fois, les sectaires du Conseil communal de Bruxelles ont refusé toute aumône — car il ne s'agissait que d'une aumône — aux écoles libres. Notre collaborateur et ami M. Charles du Bus de Warnaffe eut beau expliquer — avec toute la clarté désirable, avec une grande élévation de pensée et avec la sérénité qui le caractérise — de quoi il s'agissait, parler de justice et de charité, le bloc anticlérical fut, une fois de plus, intractable.

M. Max, le petit et mesquin bourgmestre d'une grande capitale, eut l'audace — nous allions écrire... le cynisme — de reprocher aux catholiques de ne pas respecter la trêve scolaire. Un comble, assurément! Alors que la Ville de Bruxelles a dépensé, en 1930, dans ses écoles, pour chacun des enfants de la commune 2,054 francs; pour chacun des enfants étrangers à la commune, 1,994 francs; pour chacun des enfants des écoles libres, 80 francs; et cela avec l'argent de tous les contribuables, les catholiques ne pourraient pas demander 750,000 francs pour le chauffage de leurs écoles, ce qui porterait à 188 francs par enfant des écoles libres la dépense pour la Ville de Bruxelles? Nous sommes adversaires résolus de la guerre scolaire, mais ce que M. Max ose appeler « trêve » n'est que la force du sectarisme au service de l'injustice. Accuser ceux qui demandent justice, de déchaîner la guerre est trop facile et une paix (!) basée sur la sujétion n'est pas la tranquillité de l'ordre, mais un désordre imposé.

La vérité, c'est que la Loge ne veut pas et que M. Max et ses amis sont anticatholiques avant tout. Peut-être les catholiques du Conseil communal sont-ils, d'ailleurs, trop « bon-enfant »...

Avec quelle curiosité passionnée on dévore, incapable de s'arrêter, le huitième volume des souvenirs de M. Poincaré : *Verdun 1916*! Ceux qui ont vécu la guerre dans une Belgique isolée, séparée du monde, ignorante de ce qui se passait de l'autre côté du mur, soucieuse uniquement de tenir et tenant magnifiquement, ont toujours le cœur serré quand ils apprennent par le menu ce qu'était la guerre chez nos alliés. Nous vivions tellement dans l'illusion... Bienheureuses illusions, d'ailleurs, qui soulevèrent l'immense majorité des Belges au-dessus d'eux-mêmes, les plongeant pendant quatre années dans une atmosphère de patriotisme ardent, de concorde parfaite, de beau désintéressement et même d'héroïsme quotidien...

La dernière des trois cent cinquante pages de *Verdun 1916* tourrée, on est haletant et affreusement déçu. On cherchait « quelque chose », une âme, un souffle et il n'y a que l'impression pénible que les événements de 1916 couverts par ce huitième volume (du 1<sup>er</sup> janvier au 13 septembre) sont « vus » par le mauvais bout de la lorgnette. Tout paraît rapetissé. Les événements semblent avoir dépassé singulièrement les hommes dont ces pages grises et ternes, dont ce journal tenu au jour le jour avec une froide objectivité qui ne trompe pas, reflètent l'action et l'agitation.

Au début de septembre, le Président Poincaré note : « *Atmosphère d'intrigues, c'est possible. Mais atmosphère de petitesse, c'est certain. Comment pouvons-nous tous être si petits, au moment où la France est si grande?* »

Confession navrante et qui eût dû être placée en exergue sur la couverture du volume car elle résume trop bien son contenu. L'admirable grandeur de la France en guerre est voilée par l'in vraisemblable petitesse des politiciens et des agissements politiques. Quel spectacle lamentable que celui d'une grande démocratie politique qui n'avait pas su éviter la guerre, qui même l'avait « appelée » par son impréparation, et dont l'incompréhension et l'impuissance se révèlent prodigieuses. Et quel miracle que, malgré le régime, la France ait, quand même, été victorieuse! Mais à quel prix...



Et si déjà Verdun 1916 laisse une aussi pénible impression, que sera-ce du prochain volume annoncé sous le titre : *L'Année trouble. 1917?*...

\* \* \*

La France était gouvernée, en ces temps-là, par un Cabinet Briand. En approchant quelques passages des souvenirs du Président de la République d'alors, un troublant portrait se dégage de l'homme qui, en 1916, se trouvait diriger la France en armes et qui, en ce moment, s'applique à « déclarer la paix au monde ». Figure étrange et bien inquiétante...

... « Et d'un geste qui lui devient tous les jours plus familier, il (Briand) passe la main dans ses longs cheveux, les relisse avec les doigts, puis suivant une autre habitude qu'il a prise, il quitte le Conseil (des ministres, réuni sous la Présidence du Président de la République, M. Poincaré) pendant un quart d'heure et va flâner et fumer des cigarettes chez Sainsière (chef du Cabinet civil de M. Poincaré). « Cet homme est un Oriental, dit Sainsière, il a l'œil d'un Oriental; il rêve en fumant, comme un Oriental... »

... « Briand continue à quitter le Conseil, au beau milieu des délibérations, pour aller fumer une cigarette chez Sainsière. Il est distrait, inattentif, et demande de quoi il s'agit, lorsque je le prie d'exprimer son avis sur des questions discutées depuis dix minutes. »

... « Et, en vérité, Briand, qui s'est un jour flatté publiquement d'être un réaliste, n'arrive pas beaucoup à servir de près les réalités. »

... « Singulière intelligence, brillante, prime-sautière, étonnamment tactile et auditive. »

... « En Conseil, Briand est plus distrait que jamais. Il s'est coupé le cou, ce matin, en se rasant; il a un mouchoir entre le faux-col et la peau et il ne cesse de porter la main à ce pansement sommaire. Il lit ses télégrammes lentement et, de toute évidence, sans en avoir pris connaissance auparavant. »

... « Bourgeois le regarde avec un peu d'ironie. Dans notre voyage d'Alsace, Bourgeois m'a souvent dit que Briand n'approfondissait pas assez les questions, qu'il improvisait son opinion au cours des conversations et qu'il n'appelait jamais le Conseil à des conclusions fermes. Tout cela est malheureusement vrai. »

... « Voilà bien Briand, me dit-il (Bourgeois), il sacrifie tout à l'effet immédiat; il s'enivre de ses succès oratoires. C'est un grand parlementaire, c'est un artiste merveilleux. Que n'a-t-il plus d'ardeur au travail, plus de précision dans l'esprit, et plus de réflexion dans la volonté? »

... « Briand, de son côté, a été plus éloquent que jamais (au Sénat). Il a parlé de la Serbie avec des accents superbes. Une des plus belles pages de l'art oratoire français, me dit Sembat. Dubost (président du Sénat) déclare que depuis Gambetta, il n'a jamais entendu rien de plus beau. »

... « Sembat me dit : « Les silences de Briand sont aussi éloquents que ses plus belles phrases. Un jour, il parlait contre Jaurès. » J'étais à côté de celui-ci, qui, en écoutant un adversaire de talent, ne pouvait s'empêcher de l'admirer et qui, me posant la main sur l'avant-bras, murmura : « Ecoutez cet homme, écoutez ses silences... »

« Magie de l'éloquence et de l'improvisation. »

... « Il (Briand) continue à somnoler au milieu des fleurs que lui jette la presse. »

... « J. Reinach me parle de Briand. « Il excelle, me dit-il, à noyer le poisson. Et effectivement, continue Reinach, il a réussi à enterrer doucement l'affaire du Comité secret. Il pouvait échouer et amener une catastrophe. Mais il s'est débarrassé de cet incident avec beaucoup d'art. Malheureusement, il croit les questions réglées, lorsqu'elles le sont au Parlement. Ce n'est pas toujours aussi simple. »

... « Briand, me dit Bourgeois, a des dons merveilleux. Au Comité secret, il a été incomparable. Mais on sentait, malgré tout, que ses idées lui étaient inspirées, au fur et à mesure, par le milieu. Il tâchait son auditoire et se mettait à l'unisson. C'est un navigateur à la voile. »

... Bourgeois me parle longuement de Briand dont il me trace le portrait que voici : « C'est un orateur prestigieux. Il a une voix grave et profonde, un art merveilleux d'adaptation aux événements et même aux passions, aux caprices des auditoires, un flair étonnant et un tact d'une sensibilité prodigieuse. Mais il ne s'instruit guère qu'au déjeuner ou au fumeur. D'autre part, il s'attribue volontiers le mérite des succès d'autrui. En 1915, il disait couramment que c'était lui

qui, malgré l'opposition de tous les ministres, avait tenu à défendre Paris, avait ordonné la bataille de la Marne et déterminé la victoire. Il se flatte maintenant d'avoir obtenu, seul également contre tous, l'intervention roumaine. Ce n'est pas non plus Viviani, c'est lui seul, lui encore, qui a pris l'initiative de l'expédition de Salonique... »

\* \* \*

Bref l'homme tout indiqué quand le Mot est Roi... M. Poincaré dit très bien : « Magie de l'éloquence et de l'improvisation ». Un député français nous avoua un jour que, décidé à ne pas applaudir au discours par lequel Briand allait défendre une thèse qu'il estimait nuisible à la France, il s'était promis de ne pas lâcher son pupitre, qu'il tenait des deux mains, pendant que le charmeur parlerait. Et il lui fallut vraiment lutter contre « l'emprise », contre cette espèce de prise de possession de son auditoire par laquelle un Briand obtient que ceux qui l'écoutent finissent par applaudir ce qu'ils réprouvent et par voter ce dont ils ne veulent pas...

Mais quel danger pour une démocratie qu'un pareil pouvoir au service de l'ignorance ou de l'erreur!...

\* \* \*

Parmi les petites choses révélées par M. Poincaré, épinglons-en une :

... Jeudi 20 avril... Visites de Deville, de Ségur, qui vient m'inviter à un gala de charité, de Jean Hennessy qui se plaint de n'avoir pas encore sa décoration anglaise.

... Jeudi 11 mai... Visite de Jean Hennessy, qui a une décoration anglaise, mais en voudrait une autre!

\* \* \*

Le lundi 21 août 1916, M. Poincaré note dans son journal :

Pendant que M<sup>me</sup> Poincaré visitait un hôpital américain, notre chat siamois, Grisgris, est tombé de très haut sur les dalles de la cour. J'étais dans ma librairie, lorsque j'ai entendu des mialements plaintifs. C'était le pauvre Grisgris que l'on venait de relever ensanglanté. Où est le temps où, dans notre petit jardin de la rue du Commandant-Marchand, il faisait par son agilité l'admiration de Pierre Loti? Où est le temps où il sommeillait doucement, à Sampigny, sur les genoux de ma mère ou de ma femme? Aujourd'hui, il est tout dépaycé à l'Élysée, il est perdu au milieu de tant de monde. Il n'a de joie que dans les rares moments où il se retrouve seul avec son maître et sa maîtresse. Il se pose une multitude de questions auxquelles il ne sait que répondre. Il est aussi intelligent que n'importe quel homme, et il est aimant, fidèle et bon. Ceux qui ne croient pas à l'âme des bêtes peuvent rire de mon jugement. Il est encore au-dessous de la vérité.

Dans les trois cent cinquante pages de son huitième volume de souvenirs, M. Poincaré ne s'est permis que ces seules considérations philosophiques-là. Il faut bien reconnaître qu'elles sont d'une pauvreté désolante...

Le chat aussi intelligent que n'importe quel homme!... Et ce jugement serait encore au-dessous de la vérité!...

Mais si les bêtes sont intelligentes, si elles ont une âme, ou les mots n'ont plus de sens, ou ces êtres intelligents sont sujets de droits. Et le premier de ces droits ne peut être que le droit à la vie. Les bêtes sont alors responsables aussi, car l'action d'un être intelligent est nécessairement libre, et, à moins de prétendre qu'elles nous sont supérieures au point de ne jamais faire que le bien, passibles de peines quand elles font le mal. Il y aurait donc un code moral pour les animaux!

Mais si les animaux sont intelligents, pourquoi leur vie n'est-elle qu'instinctive et ignorent-ils le perfectionnement et le progrès? S'ils ont une âme, de quel droit l'homme, qui n'est — lui aussi — qu'un animal intelligent ayant une âme, tue-t-il d'autres animaux intelligents ayant une âme, non seulement pour se défendre, mais pour son plaisir? La chasse ne serait donc qu'un horrible forfait? Et de quel droit mangeons-nous de la viande?...

« Quand l'esprit humain s'éloigne du catholicisme — disait le professeur Becker dont nous aimons à répéter les sentences frappées comme des médailles — il n'est aucune absurdité qu'il ne finisse par admettre... »



# Les grands soldats belges du "siècle des malheurs"

(1598-1700)

La période de nos annales, appelée par notre grand historien, Godefroid Kurth, « le siècle des malheurs », siècle au cours duquel notre patrie perdit plus du tiers de son territoire, n'en fut pas moins des plus glorieuses au point de vue de notre histoire militaire. Au milieu de la décadence générale du pouvoir et des institutions, de la ruine du commerce et de l'industrie, tristes conséquences de la faiblesse grandissante de la monarchie espagnole et de l'âpre jalousie de nos voisins, ce furent nos soldats qui, avec nos artistes, maintinrent intact notre prestige national.

Le XVII<sup>e</sup> siècle s'était ouvert, cependant, sous d'heureux auspices. La cession de nos provinces aux Archiducs faite en 1598 par Philippe II, cession dont les Belges ne soupçonnaient pas le véritable caractère, paraissait à la fois leur assurer l'indépendance et la paix. Malheureusement, cette combinaison arrivait trop tard : la République des Provinces-Unies n'entendait pas échanger son indépendance, quelque précieuse qu'elle fût, contre une union avec les Pays-Bas méridionaux, dont la ruine, consécutive à la fermeture de l'Escaut, devait engendrer la richesse du commerce hollandais. Aussi les Archiducs, en même temps qu'ils assumaient la souveraineté de nos provinces, étaient-ils contraints à poursuivre la guerre contre la Hollande.

En dépit de la détresse générale causée par plus de trente années de troubles et de guerres, Albert se vit forcé de demander de nouveaux sacrifices au pays pour tenir tête aux Hollandais, qui, grâce aux secours en hommes et en argent fournis par les protestants d'Angleterre, de France et d'Allemagne, étaient parvenus à mettre sur pied une armée de 42,500 fantassins et de 4,200 chevaux. Pour résister à pareilles forces, Albert ne disposait que de troupes considérablement inférieures en nombre, mal payées, minées par l'indiscipline et les mutineries continuelles, composées d'éléments disparates, où voisinaient, sans sympathiser, des soldats recrutés dans tous les Etats de la monarchie espagnole. Or la situation était d'autant plus grave que les Provinces-Unies poursuivaient la guerre non seulement pour assurer leur indépendance, mais pour acquérir en même temps la suprématie économique sur les Pays-Bas méridionaux. Après avoir, dès 1583, conquis par l'occupation de Terneuzen le contrôle des bouches de l'Escaut, elles voulaient, en s'annexant toute la côte flamande, où Ostende était encore entre leurs mains, priver définitivement la Belgique de tous ses débouchés maritimes.

Les Etats-généraux convoqués à Bruxelles ne semblaient pas se rendre compte de l'imminence du péril. En dépit de l'échec des négociations précédentes, la majorité persistait à vouloir traiter avec les Hollandais, et, montrant cet aveuglement fâcheux que les Belges n'ont cessé de montrer à l'égard des dépenses militaires, se refusaient à tout sacrifice financier. Il fallut toute l'énergie du président du Conseil privé, Jean Richardot, pour arracher aux Etats une aide mensuelle de 300,000 florins pour la réorganisation de l'armée.

Le recrutement, dans les provinces flamandes comme dans les provinces wallonnes, permit de mettre sur pied, en plus des compagnies de garnison dont l'effectif était porté de 2,835 à 8,310 hommes, une armée de campagne de 10,000 fantassins, où le nombre des soldats porteurs d'armes à feu avait été considérablement augmenté, « vu, écrivait Albert à Philippe III, que cette nation manie le mousquet mieux que toute autre ». La cavalerie, avec les fameuses « Bandes d'ordonnance », était portée à 3,000 chevaux.

A l'armée ainsi réorganisée, un événement, sans grande portée en lui-même, mais qui n'en devait pas moins avoir un effet moral considérable, allait rendre la confiance ébranlée par les malheurs des années précédentes.

Une compagnie de 200 cuirassiers belges, commandée par Antoine Schetz, seigneur de Grobbendonck, tenait garnison à Bois-le-Duc. Non loin de là, un régiment de cinq compagnies de cavalerie française, à la solde des Provinces-Unies, occupait Gertruidenberg, sous les ordres du sire de Bréauté, fils du lieutenant général du duché de Normandie. Les escarmouches étaient continuelles et les cuirassiers belges ayant, en novembre 1599, fait prisonnier Jacques Devisé, lieutenant de Bréauté, et quelques-uns de ses soldats, le gentilhomme normand, qui s'imaginait « être le plus brave du monde », envoya au sire de Grobbendonck un défi insolent, se vantant de battre avec vingt de ses cavaliers un nombre double d'adversaires. Cette bravade exaspéra le lieutenant du sire de Grobbendonck. C'était un soldat d'une bravoure éprouvée, grandi dans les camps, Gérard Abraham, à qui ses franches lippées, alternant avec les exploits militaires, avaient valu le surnom truculent de *Lekkerbetjen*. Celui-ci releva le défi, mais en ajoutant qu'il ne voulait faire « ni à sa nation, ni à son capitaine, ni à ses compagnons d'armes » l'injure de se mesurer avec l'ennemi autrement qu'à forces égales.

Les deux armées, cantonnées en face l'une de l'autre, s'étaient passionnées pour cet échange de cartels et Maurice de Nassau, tout comme les Archiducs, ne purent refuser l'autorisation nécessaire. En conséquence, les deux adversaires prirent date et s'accordèrent pour se rencontrer dans la bruyère de Vugt, le 5 février 1600, et pour y lutter, sans « merci », vingt contre vingt.

Au jour dit, *Lekkerbetjen*, accompagné de dix-neuf de ses soldats, tous Flamands, à l'exception d'un seul Wallon, Jacques de l'Epine, arrive le premier. Ses hommes, reconnaissables à leur plumet rouge, voient bientôt apparaître leurs adversaires, portant tous à leur casque un plumet blanc. Au signal donné, les deux troupes fondent l'une sur l'autre. Bréauté, monté sur un cheval excellent, court avec furie sur *Lekkerbetjen* et le tue net d'un coup de pistolet en pleine visière. Mais loin de se laisser abattre par la mort de leur chef, les Brabançons se jettent sur les Français avec tant d'impétuosité que ceux-ci sont tous tués ou faits prisonniers, à l'exception de quatre qui tournent bride au milieu des huées. Les Belges n'avaient perdu que quatre tués et quatre blessés. Cet exploit, bientôt célébré par la peinture, la gravure et la poésie populaire, eut dans tout le pays un énorme retentissement et parut d'heureux augure pour la campagne qui allait s'ouvrir.

\* \* \*

Le 19 juin 1600, Maurice de Nassau prit l'offensive. Débarqué au port de Philippine, près du Sas-de-Gand, avec 12,000 fantassins et 3,000 chevaux, il se proposait de débloquer Ostende, dernier boulevard des Provinces-Unies sur le territoire belge et, de concert avec la puissante garnison de cette place et avec les forces maritimes de la République, de s'emparer de tout le littoral. Ce faisant, il eût achevé l'isolement économique des Pays-Bas méridionaux et débarrassé en même temps le commerce hollandais des entreprises hardies des corsaires de Dunkerque et des galères stationnées à l'Ecluse, sous les ordres de l'habile marin génois Frédéric Spinola.

A la nouvelle de l'invasion, les Archiducs, qui avaient établi



leur quartier général à Gand, s'avancent à marches forcées vers le littoral, avec une dizaine de mille hommes et 1.200 cavaliers. Maurice de Nassau veut les gagner de vitesse. Après avoir contourné Bruges, d'assez près pour que les bourgeois aient pu, du haut de leurs remparts, lui envoyer quelques boulets, il enlève sans grande peine les fortins élevés par les Espagnols pour surveiller Ostende et, le 1<sup>er</sup> juillet, entreprend l'investissement de Nieupoort.

Les opérations du siège venaient à peine de commencer, que l'armée des Archiducs était signalée à Westende. Un corps d'observation fort de 4.000 hommes, laissé sous les ordres d'Ernest de Nassau, en avant de Lombartzyde, est taillé en pièces par l'avant-garde hi-paro-belge. Sur les conseils de Claude de La Bourlotte, vieux « mestre de camp » wallon qui s'était couvert de gloire les années précédentes en prenant Cambrai et Calais, mais qui portait le courage jusqu'à la témérité, l'Archiduc croit pouvoir poursuivre son succès. Avec ses troupes déjà harassées par une longue marche et aveuglée par le soleil couchant ainsi que par les tourbillons de sable soulevés dans les dunes par un fort vent d'ouest, il attaque immédiatement le gros de l'armée ennemie. Maurice était sur ses gardes; ses troupes occupaient, dos au soleil, une position excellente; il avait pris la précaution d'établir ses canons sur des plates-formes de clayonnage; en même temps la flotte hollandaise, longeant le littoral, prenait sous son feu le flanc droit de l'armée assaillante. L'infanterie wallonne, sous les ordres de Bucquoy et de La Bourlotte, se lance à l'attaque, rivalisant d'ardeur avec les vieilles troupes espagnoles. L'Archiduc, nu-tête, payait de sa personne et conduisait ses troupes à l'assaut, lorsqu'il est atteint d'un coup de hallebarde près de l'oreille droite. Bien que cette blessure fût sans gravité, le Prince, la face couverte de sang, doit se faire panser. La nouvelle de sa mort se répand et provoque un moment d'hésitation parmi ses troupes. Maurice de Nassau, qui possédait une grande supériorité en cavalerie, en profite pour faire charger par ses cuirassiers le centre de l'armée ennemie et pour faire esquiver, le long de l'estran, un mouvement tournant par sa cavalerie légère. Les canons espagnols qui, à chaque coup tiré, s'enlisaient dans le sable, ne peuvent soutenir l'infanterie excédée de fatigue et démoralisée par la perte de ses principaux officiers. Les Wallons font des prodiges de valeur, ne cédant le terrain que pied à pied, mais leurs chefs Bucquoy et La Bourlotte ayant été tous deux blessés, la résistance faiblit de plus en plus. Finalement, après avoir perdu près du tiers de ses effectifs, toute son artillerie et plusieurs drapeaux, l'armée de l'Archiduc doit s'avouer vaincue et se replier sur Middelkerke.

Cette défaite resta sans influence sur les résultats de la campagne. Bien que victorieux, Maurice n'osa poursuivre les vaincus et ne put empêcher l'Archiduc de jeter des renforts, par la rive gauche de l'Yser, dans la ville assiégée. Menacé en même temps par un corps hispano-belge opérant du côté de Dixmude et harcelé par l'incétueux La Bourlotte qui, sa blessure à peine pansée, avait repris la lutte et se fit tuer dans un combat d'avant-garde, le Stadhouder fut obligé de lever le siège et de se retirer sur Ostende, où sa flotte l'attendait. Le but de son expédition était manqué, le littoral flamand échappait définitivement à l'emprise hollandaise et, comme l'écrit Groius, Maurice « ne remportait de cette fameuse journée que la gloire d'avoir vaincu ».

\* \* \*

Cette courte campagne avait fait voir combien il était dangereux de laisser aux Provinces-Unies Ostende, notre principal port sur la mer libre. C'est pourquoi, l'insolence des Hollandais ayant fait rompre de nouveaux pourparlers engagés à Berg-op-Zoom et montré aux Archiducs qu'ils n'avaient plus rien à espérer « que par la voye des armes, si Dieu y met la main », nos souverains décidèrent de n'épargner aucun effort pour enlever à l'ennemi une base d'une si grande importance.

L'entreprise était hérissée de difficultés, car Ostende pouvait être sans cesse ravitaillée par mer et les galères de Frédéric Spinola n'étaient pas de taille à se mesurer avec la flotte de haut bord des Provinces-Unies, comme devait le prouver le combat naval du 26 mai 1603, en vue de l'Écluse, où ce vaillant marin allait perdre la vie.

En plus des secours venus d'Espagne, d'Italie et d'Allemagne, les Archiducs font appel à toutes les ressources du pays, recrutent dans nos provinces de nouveaux régiments, réorganisent, sous les ordres de Charles-Alexandre de Croy, comte de Fontenoy, les

fameuses *Bandes d'ordonnance* et recourent même à un système rudimentaire de conscription, en levant, sous le nom d'« élus » ou « keurlingen », un sur dix des hommes valides.

La tranchée fut ouverte le 5 juillet 1601. Au cours de ce siège, qui fut un des plus longs et des plus sanglants de l'histoire, nos compatriotes se distinguèrent dans les deux camps. Un grand nombre de Belges faisaient partie de la garnison et, à l'exception du colonel anglais François de Vere, qui dirigea la défense pendant quelques mois au cours de l'année 1602, et parla de capituler, tous les gouverneurs de la place : Charles van der Noot, Jean de Ghiselles, Jean van Loon, Jacques de Beerendrecht, Gérard van Dorp, Ghisbert Uyttenhoven. Daniel de Hertain de la Marquette, sont des Belges; tous tombèrent bravement sur la brèche, à l'exception du dernier, qui dut finalement remettre à l'assiégeant le monceau de décombres qui avait été Ostende. Lorsqu'il capitula, le 20 septembre 1604, il avait littéralement épuisé tous les moyens de défense et, au cours de la lutte, avait perdu une jambe, une main, puis le bras, sans avoir suspendu un instant son commandement. Les Belges avaient pris une place tout aussi glorieuse parmi les assaillants. Tandis qu'un vaillant colonel wallon, Nicolas de Catrix, déclarant vouloir « prendre le taureau par les cornes », dirigeait l'attaque du côté de Mariakerke, le comte Frédéric de Bergh assaillait Ostende du côté de Breedene. Appelé par l'Archiduc à diriger les opérations sur le front méridional de la place il est remplacé dans le secteur Est par l'illustre Bucquoy. En dépit de la jalousie des généraux espagnols, ces trois chefs continuèrent à jouer un rôle considérable : de Bergh fut détaché du siège pour contraindre Maurice de Nassau, qui tentait une diversion dans le Brabant, à lever le blocus de Bois-le-Duc; Bucquoy, qui devait être promu grand maître de l'artillerie, déploya une activité infatigable pour intercepter le chenal par où la garnison se ravitaillait; de Catrix, « pas moins bon pour le conseil que pour l'action », se fit tuer, le 10 octobre 1603, en menant ses Wallons à l'assaut des ouvrages extérieurs. A côté d'eux se couvraient de gloire Rasse de Gavre, baron de Frésin, Florent de Berlaymont, sire de Floyon, Maximilien de Hennin, comte de Bousuy, Charles de Lalaing, comte d'Hachicourt. Les troupes se montrèrent dignes de leurs chefs. Lorsque, en juin 1602, le fameux Ambroise Spinola prit la direction du siège, son génie lui fit trouver le moyen de remplacer par une noble émulation les stériles jalousies qui mettaient aux prises les soldats des diverses nations. Espagnols, Italiens, Allemands et Wallons furent chargés chacun d'une attaque distincte. Ce furent les Wallons qui parvinrent les premiers à forcer l'enceinte de la ville et, au lendemain de la capitulation, un de leurs colonels, Eustache d'Ongnies, seigneur de Gruson, fut nommé gouverneur de la place si chèrement conquise.

Peu de sièges sont aussi intéressants à étudier au point de vue de l'histoire militaire, peu aussi furent plus meurtriers. Les effectifs fondaient avec une déconcertante rapidité dans cette effroyable fournaise et le célèbre historien Bentivoglio évalue à plus de 100.000 hommes, tués ou morts de maladie, les pertes des assiégeants et des assiégés. Quant à la ville, après un bombardement intensif de plus de trente-huit mois, elle n'était plus qu'une masse informe de décombres, où l'on ne découvrait plus aucun vestige d'édifice public, ni d'habitation privée; les fossés comblés, les courtines rasées, les bastions détruits laissaient à peine discerner la place même de la forteresse et seuls des monceaux de ruines indiquaient le tracé des rues. Par contre, au pied de la cité détruite, s'était élevée une véritable ville de bois et de toile, pleine d'animation et de pittoresque, où, au lendemain de la capitulation, les vainqueurs offrirent, conformément aux traditions chevaleresques du temps, un splendide banquet aux vaincus.

La prise d'Ostende eut un retentissement énorme dans l'Europe entière; la chute de cette « nouvelle Troie » rétablit le prestige vacillant de l'Espagne et l'on put croire un instant que Spinola, transportant ses succès dans la vallée du Rhin, allait, en attaquant les Provinces-Unies par le point le plus faible de leurs frontières, rétablir l'unité des Pays-Bas. Malheureusement, les subsides toujours chichement mesurés des provinces belges et les finances de plus en plus obérées de l'Espagne ne fournissaient pas les moyens nécessaires pour terminer cette guerre épuisante pour les deux partis. Il fallut à Spinola des trésors d'habileté pour remporter des succès, pendant quelque temps encore, avec des troupes fatiguées et mécontentes. Mais il n'y avait plus d'illusions à se faire : désespérant de vaincre, il ne restait à l'Archiduc qu'à traiter et, après un armistice conclu le 24 avril 1607, les pourparlers



aboutissaient, le 9 avril 1609, à la signature de la trêve de Douze ans.

\* \* \*

Tandis que se déroulaient ces épisodes sanglants dans le centre de l'Europe, la Belgique connaissait à nouveau les horreurs de la guerre. La trêve de Douze ans était venue à expiration quelques semaines avant la mort de l'archiduc Albert. Ni Philippe IV, monté sur le trône à seize ans, ni son ministre Olivares n'avaient les qualités requises pour maintenir le prestige et la puissance de la monarchie espagnole. Celle-ci, épuisée par l'effort le plus vaste et le plus continu d'expansion militaire et coloniale qu'ait enregistré l'histoire, allait glisser sur la pente de la décadence, mais non sans d'admirables sursauts d'énergie marqués par des retours passagers de la fortune. Pendant plus de trois quarts de siècle, les soldats belges allaient être associés à ces vicissitudes.

Dès la reprise de la guerre, d'importantes levées de troupes wallonnes et bas-allemandes avaient été faites dans nos diverses provinces; plus de 30.000 fantassins et de 9.000 cavaliers sont mis sur pied au cours des années 1620 et 1621. Spinola peut ainsi prendre, en 1622, une offensive énergique et tandis qu'avec la cavalerie du comte Henri de Bergh et l'infanterie de Jacques de Haynin, il menace les Provinces-Unies dans la vallée du Rhin, le prince de Barbançon et Richard de Mérode, seigneur d'Ongnies, pressent le siège de Berg-op-Zoom. Si l'intervention, rappelée ci-dessus, de Manfeld oblige l'armée hispano-belge à renoncer à cette entreprise, par contre, en 1624, Spinola procède à l'investissement de Bréda. De nouvelles levées de troupes réglées et d'*ilus*, sous les ordres de Philippe de Créquy, seigneur de Coyhove, sont prescrites pour cette importante opération, tandis que les *Bandes d'ordonnance* réorganisées et passées en revue par l'Infante, entre Namur et Gembloux, en décembre 1624, paralysent les tentatives des Hollandais pour débloquer la place. Celle-ci succombe en mai 1625, après un siège qui ne le cède en importance qu'à celui d'Ostende et que les arts et la poésie, tant en Espagne que chez nous, célèbrent à l'envi. Les troupes wallonnes sous les ordres d'Albert de Ligne, prince de Barbançon, avaient pris une part décisive à toutes les opérations qui assurèrent cet éclatant succès.

Malheureusement les intrigues des ministres espagnols provoquent le rappel de Spinola en janvier 1628. Frédéric-Henri en profite pour reprendre l'offensive et mettre le siège devant Bois-le-Duc. Pour l'obliger à se désister de cette entreprise, Henri de Bergh, promu généralissime de toutes les troupes royales aux Pays-Bas, tente une diversion sur le flanc des Provinces-Unies, dont il force l'entrée, au cours de l'été 1629, en pénétrant jusqu'à Amersfoort. Mais Frédéric-Henri sachant que, faute de ressources régulières, les efforts de l'Espagne sont de plus en plus intermittents et que les succès du généralissime belge sont contrecarrés par la jalousie des généraux espagnols, ne se laisse pas intimider, et en dépit de la belle défense du sire de Grobbendonck, il oblige Bois-le-Duc à capituler le 14 septembre 1629. Ce désastre contraint le comte de Bergh à se replier sur le centre des provinces belges.

Si, au cours de l'année suivante, une tentative de Frédéric-Henri sur la Flandre est arrêtée net par les hispano-belges, sous les ordres du marquis de Santa-Cruz, par contre, en 1631, la flottille organisée à Anvers, pour débarquer en Zélande des forces considérables sous les ordres du prince de Barbançon, est complètement détruite par la flotte de haut bord des Provinces-Unies. L'année suivante, notre pays va subir un désastre plus grand encore : poursuivant la politique d'isolement économique inaugurée par le blocus de l'Escaut, Frédéric-Henri prive la Belgique de sa position dominante sur la Meuse et de ses communications avec la vallée du Rhin, en s'emparant de Maestricht. La jalousie des généraux espagnols avait paralysé l'action de l'armée de secours amenée d'Allemagne par Pappenheim, trop peu nombreuse pour parvenir à débloquer la place. Le vaillant baron de Ledé, ne disposant que d'une faible garnison et menacé par une insurrection de la bourgeoise, est obligé de capituler le 22 août 1632.

Ce désastre provoque le plus vif mécontentement en Belgique. Il renforce la tendance de la noblesse belge à une insurrection contre l'espagnolisation de plus en plus accentuée du gouvernement. L'infante Isabelle meurt en 1633 et la situation devient d'autant

plus grave que la Hollande, à qui la capture par Pieter Hein, en 1628, des galions d'Amérique avait donné de nouvelles ressources, pousse ses armements à l'effectif de 50.000 hommes de pied et 10.000 chevaux, et que Richelieu, non content d'intervenir contre les Habsbourg d'Autriche dans la guerre de Trente ans, menace directement les Habsbourg d'Espagne dans leurs possessions des Pays-Bas. Le 8 février 1635, le grand Cardinal signe avec les Provinces-Unies un traité d'alliance par lequel, après avoir offert aux Belges, au cas où ils se joindraient à eux, une illusoire indépendance, entourée de conditions inacceptables, les alliés se partageaient d'avance notre territoire en suivant à peu près la frontière linguistique.

La crainte du démembrement pousse les Belges, oubliant leurs griefs à l'égard de l'Espagne, à se grouper pour la résistance autour du nouveau gouverneur général le cardinal Ferdinand d'Autriche, frère de Philippe IV. Ce jeune prince, encore paré des lauriers de Nordlingen, voit nos provinces envahies à la fois par les Hollandais, débouchant de Maestricht avec Frédéric-Henri, et par les Français, traversant le Luxembourg, sous les ordres des maréchaux de Châtillon et de Brézé. Aux 32.000 fantassins et 9.000 cavaliers des armées alliées, il ne peut opposer que 16.000 hommes. Confiée au duc Thomas de Savoie, cette petite armée est battue près d'Avin, dans le pays de Liège, et ne peut empêcher les alliés d'opérer leur jonction pour marcher de concert sur le centre du Brabant. Tirlemont, vaillamment défendue par ses « serments » et « métiers », qui s'étaient joints à la petite garnison commandée par don Martino de los Arcos, est, en dépit d'une suspension d'armes, saccagée et brûlée de fond en comble, au point que de la malheureuse cité il ne reste intacte qu'une seule maison, désignée depuis lors sous le nom caractéristique d'« Arche de Noé ». Incapable, avec la poignée d'hommes qui lui restait, d'arrêter la marche de l'envahisseur, le Cardinal-Infant, en attendant les renforts demandés à l'Empereur, doit se borner à couvrir la capitale. L'ennemi se présente, le 20 juin 1635, devant Louvain. Un vétéran des guerres d'Allemagne, Antoine Schetz, baron de Grobbendonck, était investi de la direction de la défense; il avait sous ses ordres, en plus de quelques centaines d'Irlandais et d'Allemands, 2.000 Wallons, commandés par Lancelot de Grobbendonck, baron de Wesemael, et par le sire de Ribaucourt. Toute la population et, à sa tête, la jeunesse universitaire, sous la conduite d'un étudiant en droit, Charles de Wignacourt, coopère avec la plus grande ardeur à la défense, non seulement en travaillant aux fortifications, mais en repoussant tous les assauts et en participant même aux sorties. Après douze jours d'efforts inutiles et de violent bombardement, les alliés, apprenant que les renforts attendus d'Allemagne avaient traversé le Luxembourg et que les Croates de Jean de Weert étaient signalés du côté de Wavre, lèvent le siège en toute hâte. Cette retraite vers la Hollande, au travers des sables de la Campine, se change en débandade; les ennemis, démoralisés et affamés, sont harcelés par les paysans, qui, écrit un contemporain, « massacraient les fuyards comme des lapins ».

La résistance de Louvain avait sauvé la Belgique !

Le Cardinal-Infant fit payer chèrement aux envahisseurs leur tentative. Il prend à son tour l'offensive, repousse Frédéric-Henri jusqu'au cœur des Provinces-Unies et, l'année suivante, se tournant vers la France, pénètre en Picardie et s'empare de Corbie. Les cheval-légers wallons, rivalisant avec les Croates de Jean de Weert, poussent des pointes hardies jusqu'à Pontoise et Saint-Denis et sèment l'épouvante dans Paris.

Ce te fois encore, la détresse croissante de l'Espagne empêche ses succès d'être durables. En 1637, après un siège de quatre mois, Frédéric-Henri reprend Bréda et, l'année suivante, il organise une expédition contre Anvers. Les commerçants d'Amsterdam, comprenant que si le grand port de l'Escaut était annexé aux Provinces-Unies, il leur serait impossible d'éviter sa concurrence, n'hésitent pas à ravitailler en armes et munitions l'armée hispano-belge, alléguant que « le commerce doit être libre partout ». Frédéric-Henri charge le comte Guillaume de Nassau-Siegen, gouverneur de Heusden et de l'Eluse, d'attaquer Anvers par la rive gauche, du côté de Calloo et de Verrebroeck, tandis que lui-même fera une démonstration, sur la rive droite, contre le secteur nord de l'enceinte. Le Cardinal-Infant déjoue ce plan en prenant lui-même l'offensive contre Guillaume de Nassau. Celui-ci avait prescrit à ses régiments de se replier sur Liefkenshoek, mais au cours de ce mouvement, le 17 juin 1638, il est attaqué par les troupes wallonnes, sous les ordres du comte Paul-Bernard de Fontaine,



et est complètement battu. Les Hollandais laissent sur le champ de bataille 3,000 morts, parmi lesquels Maurice de Nassau, fils unique du comte Guillaume. Cinquante drapeaux, trois étendards, vingt-six canons de campagne, deux frégates, deux pontons de bateaux et quatre-vingts chalands pleins de vivres et de munitions tombent aux mains du vainqueur.

Le Cardinal-Infant, devenu par ses victoires extrêmement sympathique aux Belges, comme le prouvent les nombreuses auberges qui, encore aujourd'hui, en Flandre ont pour enseigne *In den Prins-Cardinael*, tente de galvaniser toutes les forces du pays, et en 1639 et 1640, lève dans nos provinces 25,000 Wallons et 6,000 Bas-Allemands. En dépit de ses efforts, il ne parvient pas à empêcher les Français, dont la puissance militaire devenait de plus en plus formidable, d'enlever, en 1640, Arras, « première des conquêtes », écrit M. Pirenne, qui allaient, lambeau par lambeau, arracher tant de belles provinces à la Belgique au profit du Roi très Chrétien ».

Précisément, au moment où nos provinces attaquées à la fois par la France et par la Hollande, avaient besoin de toutes leurs forces, l'Espagne en retirait les meilleurs régiments wallons pour se défendre contre l'insurrection excitée par Richelieu à la fois en Portugal et en Catalogne. Philippe IV, connaissant la réputation acquise sur tous les champs de bataille par les Wallons, pressait le Cardinal-Infant de lui en envoyer d'urgence. A la nouvelle du départ d'un premier « tercio », sous les ordres de Ghislain de Bryas, Olivares demandait déjà de nouveaux renforts. « La sécurité de l'Espagne, écrivait-il, le 19 mars 1639, au Cardinal-Infant, dépend entièrement de la présence de ces Wallons, et nous tenons tous que, quand ils seront arrivés, l'ennemi ne songera plus à nous inquiéter de ce côté : nous aurons avec eux une force propre à mettre obstacle à quelque dessein qu'il puisse avoir ». Et, rendant compte le 2 novembre de la conduite des premières troupes wallonnes envoyées dans la péninsule, le comte-duc écrivait : « Votre Altesse peut m'en croire, les Wallons qu'elle nous a envoyés sont ceux qui maintiennent le siège de Salces. Ils se sont battus comme des lions, se signalant extrêmement en tout ». Aussi les demandes de renforts ne cessent pas, et après avoir encore réclamé 6,000 hommes, Olivares ajoutait, le 18 juillet 1640 : « Quatre mille seulement feront notre honneur et notre sûreté! »

On peut évaluer à plus de 15,000 hommes les prélèvements ainsi faits sur les forces vives de la Belgique, à un moment où elle-même en avait si grand besoin. De ces Wallons qui se couvraient de gloire en Espagne, bien peu rentrèrent au pays. Le « tercio » de Balthazar de Gand Vilain, après avoir obligé les Français à lever le siège de Fontarabie, se faisait décimer dans la lutte contre les insurgés catalans et son lieutenant-colonel, le baron Philippe van der Straeten, était tué, le 12 octobre 1642, en même temps que trois de ses neveux, au siège de Lérida. En 1644, deux « tercios » wallons battent les Portugais à Montijo et à Talavera. Les envois vers la péninsule ne cessent pas. En 1654, le « mestre de camp » Louis de Gand y conduit un « tercio », dans lequel on avait enrôlé tous les condamnés n'ayant pas commis de « crimes capitaux », et telles étaient les traditions de nos troupes nationales qu'avec ces éléments impurs on parvenait à faire des soldats réputés partout pour leur valeur et leur discipline. Un autre « tercio » wallon, conduit en Espagne par Georges-Jean de Thiennes, baron de Brouck, s'y couvre de gloire et son « mestre de camp » est en récompense de ses services créé, en 1660, marquis de Berthe.

Dans l'entretemps, la guerre n'avait pas cessé de désoler nos malheureuses provinces. Au Cardinal-Infant, emporté par la petite vérole en 1644, avait succédé don Francisco de Melo. Son gouvernement s'ouvrait sous d'heureux auspices : le 26 mai 1642, l'armée hispano-belge remportait à Honnecourt sa dernière grande victoire sur les Français, commandés par le maréchal de Guiche; plus de quatre-vingts drapeaux allaient orner les voûtes de Saint-Jacques de Compostelle et de Notre-Dame d'Atocha. Cette victoire était due pour une grande part à Philippe de Lannoy, seigneur de Courteville, et surtout au fameux Jean Beck, dernier représentant de la race des grands soldats belges de la guerre de Trente ans.

Né à Bastogne en 1588, Beck était fils d'un humble messager du Conseil de Luxembourg. A seize ans, il s'enrôle dans les troupes qui assiégeaient Ostende; son intelligence le fait remarquer par Spinola qui l'emploie comme agent de liaison entre les divers secteurs de l'attaque. Devenu enseigne au « tercio » du comte de Berlaymont, il fait la campagne de Palatinat et en 1627 est lieutenant-colonel dans l'armée impériale. Devenu le bras droit

de Piccolomini, il bat, en 1641, les Français devant Thionville et fait prisonnier le maréchal de Fenquières; l'année suivante, il prend Aire-sur-la-Lys; à Honnecourt, il indique à Melo la manœuvre décisive et, à la tête de ses escadrons, enfonce le centre de l'armée française. Son esprit était à la hauteur de sa bravoure : comme un grand seigneur se plaignait d'être placé sous les ordres de cet ancien messager créé baron et gouverneur du Luxembourg, Beck lui dit calmement : « C'est vrai, Monsieur, j'ai été messager et je suis devenu général, mais vous, si vous aviez été messager, vous le seriez demeuré toute votre vie ».

La victoire d'Honnecourt devait avoir un triste lendemain. Le 19 mai 1643, le duc d'Enghien, plus connu sous le nom du grand Condé, gagnait la fameuse bataille de Rocroi. Longtemps la victoire avait hésité. Un instant même la cavalerie wallonne, avec les toujours fameuses *Bandes d'ordonnance*, avait enfoncé l'aile gauche de l'armée française, mal engagée par le duc de la Ferté-Senneterre, et lui avait enlevé toute son artillerie. Mais le duc d'Enghien, ayant réussi un mouvement tournant par la droite, tombe dans le dos de la troisième ligne de l'infanterie espagnole et atteint la seconde ligne, presque entièrement formée de régiments wallons. C'est sur ce point que se concentre l'effort principal de la lutte. Massé autour de leur chef, le comte Paul-Bernard de Fontaine, glorieux vétéran des guerres de Bohême, âgé de quatre-vingts ans, et porté dans une litière à cause de sa goutte, les 4,500 Wallons restent inébranlables. C'est à eux, que Bossuet confond avec l'infanterie espagnole, que s'appliquent les éloges formulés dans la période célèbre de l'oraison funèbre du grand Condé. Chargés trois fois par le gros de l'armée française, trois fois ils repoussent l'assaillant; finalement entamés, ils laissent sur le champ de bataille près de la moitié de leur effectif, avec leur valeureux chef. On raconte que l'officier qui apportait au duc d'Enghien le bâton de commandement perdu par don Francisco de Melo au cours de la lutte, trouva le prince, immobile, à cheval, nu-tête, saluant respectueusement le corps de Paul-Bernard de Fontaine, étendu, sa longue barbe blanche souillée de sang, sur les débris de sa litère, et qu'il s'écria : « Si je n'avais vaincu, je voudrais être mort aussi bravement que celui qui est couché là ».

Les Espagnols perdaient non seulement la bataille, mais, plus encore, la renommée légendaire de leur infanterie. L'effet moral était plus fatal que les pertes matérielles, car il importe de remarquer que les Wallons n'avaient en ligne à Rocroi que fort peu de vétérans; leurs plus vieux « tercios » avaient pris, depuis 1639, le chemin de la Catalogne, beaucoup de Wallons servaient encore en Allemagne; c'est donc à des troupes de nouvelles levées qu'allait l'admiration du vainqueur.

Piccolomini ayant remplacé Melo au commandement des troupes hispano-belges, essaye vainement de rétablir la fortune de l'Espagne. Il parvient à faire échouer une nouvelle tentative de Frédéric-Henri contre Anvers, mais, par contre, ne peut empêcher que, par la prise de Hulst, bravement défendue cependant par Jacques de Haynin, vétéran des campagnes d'Allemagne, et par Jean-François d'Ennetières, comte de Mouscron, les Hollandais n'achèvent, en 1644, la conquête de la rive gauche de l'Escaut. L'année suivante, en dépit de la vaillante résistance du comte de Trazegnies et de son « tercio », Saint-Omer tombe aux mains des Français. De nouvelles levées d'« élus » sous le comte Lamoral de Hornes, l'équipement par la ville d'Anvers d'un « tercio » wallon placé sous les ordres de Nicolas de Varick, et par la ville de Bruxelles d'un autre « tercio » sous Georges de Brimeu, pas plus que l'organisation par le comte de Roeulx d'un corps d'« enfants perdus », dit les « Houp! la! la! », ne permettent de redresser une situation irrémédiablement compromise et, le 11 octobre 1646, Condé prend Dunkerque.

En 1647, l'archiduc Léopold-Guillaume, prince énergique et intelligent, est nommé gouverneur général des Pays-Bas. Tandis que Beck remporte plusieurs succès dans le Luxembourg, l'archiduc reprend l'offensive et s'avance jusqu'à Landrecies. Ces succès sont éphémères : le 20 août 1648, Condé renouvelle, sous les murs de Lens, ses exploits de Rocroi et achève de détruire ce qui restait de la fameuse infanterie espagnole. Là aussi le succès est à peine disputé. Claude-Lamoral de Ligne, marquis de Roubaix, qui devait plus tard devenir vice-roi de Sicile, faillit, à la tête des *Bandes d'ordonnance* et des autres troupes de cavalerie flamande, arracher la victoire au prince de Condé. Après la défaite de ses escadrons, il combat à pied dans l'infanterie et couvre la retraite. Au cours de cette funeste journée, Antoine de Beaufront,



sire de Baileux, un des héros de la guerre de Trente ans, le comte de Sainte-Amour de la Baume, général en chef de l'artillerie, le marquis de Bonnières, qui, déjà au passage du Danube en 1620, avait eu trois chevaux tués sous lui, Antoine de Romrée et Philippe Donneux, baron de Crèveœur, avaient trouvé la mort. Mais la perte la plus cruelle fut celle de Jean Beck. Ses escadrons dispersés et indociles à sa voix, ce héros, criblé de blessures, tombe aux mains de l'ennemi; transporté à Arras, il ne veut pas survivre à sa défaite, refuse obstinément tous les soins et se laisse mourir, rongé par la gangrène.

En dépit de ce désastre, l'Espagne refuse de signer, lors du congrès de Westphalie, la paix avec la France. C'est qu'elle s'est débarrassée par le traité de Munster de la guerre contre la Hollande, à qui elle a abominablement sacrifié la Belgique, désormais privée de tous ses débouchés commerciaux; Philippe IV espère ainsi pouvoir profiter de l'animosité générale contre Mazarin et des troubles de la Fronde pour terminer avec honneur la lutte plus que séculaire entre les deux couronnes. Pendant un certain temps, la fortune paraît lui sourire. Il voit même les deux plus grands généraux de la France, Condé et Turenne, venir, par haine contre Mazarin, lui offrir leurs services. Cela lui permet de reprendre l'offensive: tandis qu'une armée, sous les ordres du comte de Fuensaldana investit Dunkerque par terre, une escadre entièrement équipée à Ostende et montée par des marins flamands assure à l'Espagne un dernier succès dans la mer du Nord en s'emparant de Mardick et en détruisant la flotte commandée par le duc de Vendôme, ce qui oblige le comte d'Estrades à capituler, le 6 septembre 1652, quelques mois plus tard, Condé et Léopold-Guillaume battent devant Arras les maréchaux d'Hocquincourt et de La Ferté et leur armée hispano-belge venge le désastre de Rocroi en enlevant cette ville aux Français. En 1656, Condé bat une seconde fois La Ferté et le fait prisonnier devant Valenciennes et va ensuite débloquer Cambrai. Si ailleurs les Français sont plus heureux, ce n'est pas sans rencontrer une sérieuse résistance, notamment devant Montmédy, où un jeune gentilhomme luxembourgeois, Jean d'Allamont de Malandry, avec 600 hommes, résiste pendant plus de six semaines à 20,000 Français. Louis XIV, devenu maître de la place, le 5 août 1657, s'honore en allant rendre hommage à la dépouille de ce héros, mortellement atteint sur la brèche, deux jours avant la reddition.

Comme toujours, les succès de l'Espagne devaient rester sans lendemain: l'alliance entre Mazarin et Cromwell, la réconciliation de Turenne avec la Cour, l'animosité entre Condé et le « superbe bâtard », don Juan d'Autriche, nommé par son père Philippe IV gouverneur général des Pays-Bas en remplacement de l'archiduc Léopold-Guillaume, allaient accumuler les désastres. Le 14 juin 1658, une armée anglo-française bat les Espagnols à la bataille des Dunes et cette défaite consacre pour nos provinces la perte définitive du vieux port flamand de Dunkerque. Sur les autres théâtres l'Espagne n'est guère plus heureuse; absolument épuisée, elle doit demander la paix et le traité des Pyrénées, signé le 7 novembre 1659, entame sur toute sa longueur la frontière dont la Belgique avait été dotée par Charles-Quint.

\* \* \*

Avec un voisin aussi puissant et aussi avide de conquêtes que Louis XIV, la paix ne devait être qu'une trêve pour nos malheureuses provinces, première étape de la réalisation de ce qu'on appela les « frontières naturelles ».

A peine Philippe IV eut-il fermé les yeux que, se basant sur les droits prétendument conférés à Marie-Thérèse par la « révolution coutumière », Louis XIV, sans déclaration de guerre, envahit la Belgique. « Nous prétendons, disait-il dans son manifeste, entretenir très religieusement la paix, mais nous tâchons d'entrer en possession de ce qui nous est usurpé. » Le gouverneur général Castel Rodrigo, homme énergique et intelligent, avait fait son possible pour protéger nos frontières et, autour du village de Carnoy sur la Sambre, avait édifié la forteresse de Charleroi, ainsi nommée en l'honneur de l'enfant rachitique qui, sous le nom de Charles II, venait de ceindre la couronne d'Espagne. Mais pour garnir nos places fortes et encore plus pour former une armée d'opérations, les effectifs, et les subsides faisaient absolument défaut. Tout au plus, Castel Rodrigo pouvait-il disposer de 20,000 hommes mal payés et mal équipés. Vainement tenta-t-il de lever 12,000 hommes en Flandre et 2,400 dans le Namurois,

les caisses de l'Etat sont vides. Toute résistance est impossible. Aussi la marche envahissante de l'armée royale est-elle presque une promenade militaire, « où les valets auraient suffi pour ouvrir les portes »; toutes les places capitulent devant Turenne et Vauban. Il y a cependant, au milieu de cette défaillance générale de l'Espagne, quelques épisodes glorieux pour les soldats belges: le comte Philippe-Charles d'Ursel se fait tuer en défendant Saint-Ghislain et les vieilles *Bandes d'ordonnance* participent à la défense de Lille et au combat de cavalerie, le seul de la campagne, livré par le comte de Marchin près de Bruges. Ce devait être le dernier acte de l'histoire militaire de cette glorieuse milice; son recrutement et son organisation avaient fait leur temps et, tout comme cette brillante cavalerie s'était substituée au service de la noblesse, de même devait-elle céder la place aux armées modernes, où l'infanterie allait jouer un rôle de plus en plus considérable.

Seule la ville de Termonde, protégée par un réseau d'inondation et défendue par une garnison wallonne sous les ordres du « mestre de camp » de Louvigny, à qui se joignent les bourgeois stimulés par le valeureux Jean-Baptiste Schellekens, a l'honneur d'arrêter le « Grand Roi ».

Sur ces entrefaites, la formation de la « triple Alliance » imposa à Louis XIV la paix d'Aix-la-Chapelle, qui ouvrait de nouvelles et irréparables brèches dans notre frontière méridionale.

A partir de ce moment, la Belgique devient le champ-clos où se videra le conflit entre l'impérialisme conquérant de Louis XIV et la politique d'équilibre défendue par Guillaume III. Ce n'est plus que d'une façon tout à fait secondaire que l'Espagne participera à ces luttes, dont l'enjeu est formé par des provinces qu'elle est incapable de défendre. Avec Charles II, lamentable fin de race, aussi disgracié au point de vue intellectuel qu'au point de vue physique, la décadence et la misère atteignent le paroxysme. Les gouverneurs généraux, de plus en plus dépourvus de ressources, en sont réduits à tenter l'impossible pour résister aux redoutables armées de Louis XIV et aux méthodes de guerre de Louvois, partisan de la manière forte et du bombardement à outrance, « qui détruit une ville en trois jours ou oblige la bourgeoisie à se révolter ». Au cours de la guerre de Hollande, Montreux, qui était cependant parvenu à faire achever les fortifications de Bruxelles, ne peut mettre sur pied que 3,000 chevaux. Villa Hermosa ne peut faire entrer en campagne que 6,000 hommes, répartis en dix-huit régiments, « tout nus et mal armés ». Lorsque le comte de Mérode-Westerloo reprend au marquis d'Ennetières son régiment, l'effectif de celui-ci était de 160 hommes, « dont une moitié de coquins, qu'il fallut immédiatement chasser ».

Quant par la fameuse institution des « Chambres de Réunion », Louis XIV trouve le moyen de rendre la paix aussi « rongeaute et envahissante » que la guerre, l'Espagne ne peut opposer de résistance sérieuse. La détresse du trésor est telle que les fournisseurs de l'armée suspendent toute livraison et que l'on ne peut se procurer ni pain pour les soldats, ni foin pour les chevaux, ni poudre pour les canons. Seule la résistance de Luxembourg, héroïquement défendue par le prince de Chimay avec 1,600 hommes au lieu des 5,000 indispensables pour garnir la place, montre encore ce dont les troupes belges étaient capables.

Entre l'Espagne impuissante à les défendre, la Hollande, qui ne les considère que comme une barrière à exploiter pour leur propre sécurité, et la France qui les conquiert, pied à pied, les provinces belges connaissent le comble de la détresse.

On peut croire un instant que l'arrivée comme gouverneur général de l'électeur Maximilien-Emmanuel de Bavière améliorera la situation. Mais ce prince poursuit uniquement des vues personnelles; il achève de désorganiser systématiquement l'infanterie wallonne pour la remplacer par ses propres soldats et, avec les débris de nos troupes nationales, forme les deux « tercios » du comte de Noyelles et du marquis de Lede pour les envoyer en Espagne, sous les ordres de Jérôme-Albert de Mérode, comte de Thiant.

Dans l'entretemps, Louis XIV, en guerre contre la « Ligue d'Augsbourg » a, une fois de plus, envahi nos provinces. Menée, défendue avec des moyens insuffisants par Philippe-François de Glymes, comte de Berghes, ne peut arrêter le maréchal de Luxembourg, qui, suivant la méthode de Louvois, brûle Hal pour terroriser Bruxelles, tandis que, du 2 au 7 juin 1691, le maréchal de Boufflers bombardait Liège pour punir le prince-évêque de s'être joint aux coalisés. L'année suivante Namur, attaqué par Vauban sous les yeux de Louis XIV, capitule le 30 juin, après que tous les



moyens de défense ont été épuisés par Octave-Ignace, prince de Barbançon, tué quelques mois plus tard à Neerwinden.

Cette guerre de la Ligue d'Augsbourg est marquée par une épouvantable catastrophe. Au cours de la campagne de 1695, Guillaume III avait entrepris de reconquérir Namur avec le concours du fameux ingénieur militaire Coehorn, rival hollandais de Vauban. Pour l'obliger à renoncer à cette entreprise, Villeroy tente une diversion sur Bruxelles, insuffisamment protégée par le prince de Vandémont. Il s'établit près de la chapelle de Scheut, dans une position d'où il domine toute la capitale, et du 13 au 15 août la fait bombarder avec une inexcusable brutalité, prescrivant de prendre comme point de mire la flèche de l'hôtel de ville. Bientôt tout le centre de la cité est transformé en un océan de feu : seize églises, chapelles et couvents, quatre mille maisons, tous les édifices de la Grand'Place, l'Hôtel de ville, avec ses trésors d'art, deviennent la proie des flammes. Cet acte de barbarie, que Napoléon devait déclarer « aussi stupide qu'inutile », n'empêche pas Namur de capituler le 5 septembre et le Traité de Ryswick, du 30 octobre 1697, fait entrer l'astre de Louis XIV dans la phase de déclin.

\*  
\*

Cependant ces effroyables misères n'avaient rien enlevé aux Belges de leur vaillance native. Ils restaient, malgré tout, ces admirables soldats que toutes les puissances essayaient de s'attacher. Nous avons vu que Maximilien-Emmanuel de Bavière avait envoyé leurs meilleurs régiments en Espagne, où ils défendirent la Catalogne contre les Français. Les empereurs n'avaient pas cessé de faire appel à leurs services dans la guerre contre les Turcs. De nouveaux Belges avaient pris part à la délivrance de Vienne en 1683 et à la prise de Bude en 1866, et c'était en grande partie à la valeur de Philippe-Charles, duc d'Arenberg, d'Arschot et de Croy, mort peu après de ses blessures, que Léopold I<sup>er</sup> avait dû sa brillante victoire sur les Ottomans à Salankemen, le 19 août 1691. Un autre Belge, Ferdinand-Gobert d'Aspremont-Lynden, après s'être distingué au siège de Bude et avoir été nommé gouverneur d'Essegg en 1687, défendit héroïquement Belgrade, en 1690, contre les attaques de toute l'armée turque sous les ordres du grand vizir Mustapha Keuprili, puis fut nommé en 1697 général en chef des armées impériales en Transylvanie et feld-maréchal.

Lorsque Pierre le Grand réforma l'armée russe pour en faire un instrument capable de lutter à la fois contre les Turcs et les Suédois, c'est en Belgique qu'il chercha un généralissime dans la personne de Charles-Eugène de Croy, baron de Milledonck, feld-maréchal-lieutenant au service impérial, après avoir été lieutenant général des armées danoises.

Quand Jacques II d'Angleterre défendit son trône contre l'usurpation de son gendre Guillaume III d'Orange, il leva un régiment wallon qui, sous les ordres de Béat-Jacques de la Tour-Châtillon, se fit massacrer à la bataille de la Boyne en Irlande. Même Louis XIV multiplia ses efforts pour décider les Belges à entrer à son service : tantôt en menaçant de confiscation les biens des grandes familles qui refusaient de prendre son parti, tantôt en utilisant les rancœurs et le mécontentement des officiers belges à l'égard des Espagnols, dont la faiblesse n'avait pas diminué la morgue. C'est ainsi qu'une branche de la famille de Croy passe au service français avec Philippe-Emmanuel, comte de Solre, qui conduit en Allemagne, en 1688, le 1<sup>er</sup> régiment « Royal wallon ». C'est ce régiment qui, avec deux autres, également recrutés dans nos provinces, les régiments de Mérode et de Robecq, forme tête de colonne à l'assaut de Namur le 30 juin 1692. C'est ainsi également que Marie-Jacques-Ignace de Blondel, baron de Cunchy, entré aux armées à l'âge de vingt ans en 1635 et devenu chef du régiment de cavalerie de Louvigny, se voyant en butte à toutes sortes de persécutions et d'injustices, offre ses services à Louis XIV, devient brigadier et maréchal de camp et meurt, lieutenant général, en 1680. Une place spéciale doit être faite aux Liégeois dans les armées françaises où, dès 1635, se distinguait le régiment de cavalerie du colonel du Moullard, passé en 1637 sous les ordres du mestre-de-camp Jean-Gaspard de Marchin. Celui-ci, après avoir fait, avec Turenne, les campagnes d'Allemagne et avoir été blessé à Nordlingen, en 1645, avait passé au service de Philippe IV, était devenu capitaine général de ses armées aux Pays-Bas, et avait, en 1667, tenté avec des moyens absolument insuffisants de s'opposer à la marche triomphale de Louis XIV. Après sa mort,

survenue en 1673, son fils, qui n'avait que dix-sept ans, entre aux « gendarmes de Flandre » au service de la France et y fait une carrière magnifique, devenant en 1695 directeur général de la cavalerie, lieutenant général en 1701, puis maréchal de France en 1703 et se faisant glorieusement tuer sous les murs de Turin en 1706. La plupart des auteurs français déforment son nom et appellent ce valeureux Liégeois le comte de Marsin.

Ce n'était pas seulement au service de l'étranger qu'en dépit des tristes circonstances où les plaçait la défaillance de l'Espagne, les Belges montraient qu'ils n'avaient pas dégénéré de la valeur ancestrale. Il suffit pour le constater de jeter un coup d'œil sur les exploits, presque totalement inconnus aujourd'hui, de nos marins flamands au cours du XVII<sup>e</sup> siècle.

Ostende peut revendiquer avec Dunkerque, restée belge jusqu'en 1658, la gloire d'avoir produit ces hardis loups de mer qui firent si souvent trembler derrière leurs comptoirs les marchands d'Amsterdam. Munis de lettres de course parfaitement régulières, ces marins, que rien ne déconcertait, donnaient la chasse jusque dans l'estuaire du Rhin et de la Meuse, aux vaisseaux hollandais. Plusieurs de ces « corsaires » mériteraient d'être célébrés à l'égal des plus grands héros. Tel Michel Jacobsen, à qui les mauvais tours joués aux Hollandais méritent le surnom de « renard de la mer ». Tel le fils de celui-ci, Jean Jacobsen, qui, le 2 octobre 1622, profite du brouillard pour aller, avec un seul bâtiment, attaquer la flotte hollandaise en vue d'Ostende. Il coule le vaisseau amiral et deux autres navires; puis, le brouillard s'étant levé, il est accablé sous le nombre et se fait sauter plutôt que de se rendre. Tel Jacques Besage, d'Ostende, qui, le 22 août 1629, au cours d'un combat, tue le fameux Pieter Hein, le « Grand Amiral » de Hollande, qui quelques mois plus tôt, avait capturé la *Zilvervloot*. Tel Erasme de Brouwer, fondateur d'une glorieuse lignée de marins, qui lutte contre les vaisseaux de Cromwell comme contre ceux des Provinces-Unies et en capture par dizaines. Tel le capitaine Philippe van Maestricht, qui, en 1692, seul aux prises avec sept navires de guerre français, meurt en soutenant l'abordage. Tels les capitaines de Moor, père et fils, qui, le 26 mars 1676, en vue d'Ostende, tiennent victorieusement tête à Jean Bart, ce glorieux enfant de Dunkerque. Tel encore Mathieu Maes, ancien charpentier de navires, devenu vice-amiral d'Espagne et mort à Cadix en 1668. Tel enfin l'Ostendais Jean van Dyck, qui de simple matelot devient, en 1690, amiral de la flotte espagnole. Il faudrait de longues pages pour rappeler les exploits de ces marins et pour parler des premières entreprises coloniales tentées par la *Compagnie des Indes*, fondée par l'électeur de Bavière en 1698.

Ce même esprit de courage et d'aventures se retrouve chez ces hardis cavaliers qui, sous le nom de « pèlerins », furent à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les précurseurs des « raids » à l'arrière des armées ennemies. Au lendemain du bombardement de Bruxelles, des soldats vengeurs sortent en partisans des ruines de la capitale et vont jusqu'en Artois et en Picardie inquiéter les communications des armées de Louis XIV et intercepter les convois.

A la tête de ces enfants perdus figure Jacques Pastur, dont le lieu dit *Fort Javo* a conservé le surnom. Issu d'une famille de forestiers, Jacques Pastur avait fait de la sylvie brabançonne un repaire inexpugnable, d'où il sortait à la tête de ses hommes pour tenter les expéditions les plus hasardées. En 1696 il lève un régiment, équipé « à la dragonne », c'est-à-dire en infanterie montée. Gardant lui-même le commandement du premier escadron, il confie le second au major de La Torre et le troisième à son vieux compagnon d'armes Thibaut. Dès lors, les expéditions se multiplient : le « Petit-Mayeux », lieutenant de l'escadron de La Torre, va enlever à Dinant le lieutenant-gouverneur du roi de France et tout son état-major; Thibaut pousse jusqu'au Quesnoy et rançonne la ville de Bavay; à peine rentré à Bruxelles, il repart et enlève, le 3 juillet 1697, un convoi chargé de ravitailler Philippeville et Mariembourg. Un autre, parti sous les ordres du capitaine van Goethem, pousse jusqu'au Hesdin, à 10 lieues au delà d'Arras, et jette le désordre dans les lignes de communication entre l'armée de Louis XIV et Paris. Le capitaine Biotte, parti de Wavre, patrouille autour de Namur et rend impraticable aux Français la navigation sur la Meuse depuis Givet. Pastur lui-même en avril 1697, assaille l'ennemi aux portes de Binche et d'Ath, lui faisant quantité de prisonniers et l'empêchant de déboucher sur Bruxelles. Les exploits de ces « pèlerins », exagérés encore par la renommée, remplissaient les Belges d'enthousiasme et la lyre populaire, s'adressant à l'envahisseur, s'écriait : « Grippe sou,



crapoussin, vivoteur, tremblotin! Crains le grand mousquetin du brave pèlerin!»

Le peuple des campagnes s'organise lui aussi pour défendre son existence et ses biens. Dans plusieurs parties de la Basse-Belgique les paysans construisaient, à l'exemple de leurs lointains ancêtres du temps des invasions barbares, des abris retranchés ou *schansen*, où ils se réfugiaient avec leurs bestiaux et leurs meubles. Dans les provinces wallonnes, les églises généralement situées sur les hauteurs et les cimetières étaient aménagés en lieu de refuge. Les paysans, organisés en milices rurales savaient combattre à l'occasion et maintes fois des bandes isolées de soldats en maraude furent étrillées de belle façon. Même dans plusieurs régions, en Flandre surtout, comme l'a fait voir M. Hubert Van Houtte dans son beau travail sur les *Occupations étrangères en Belgique sous l'ancien régime*, les milices rurales contribuent avec zèle et courage à la lutte contre l'invasion. Les paysans, ainsi momentanément militarisés en vertu d'un ordre du souverain ou de son délégué et placés sous les ordres de chefs responsables, ne peuvent être confondus avec les francs-tireurs; à côté de l'armée régulière, ils prennent part, d'une façon effective, à la défense du sol national.

Certes ce ne sont là que des infiniment petits dans l'histoire militaire du siècle de Louis XIV, mais on ne peut les laisser dans l'oubli. Les exploits des marins flamands et des « pèlerins » brabançons, derniers rayons de notre gloire militaire à la fin du « siècle des malheurs », tout comme le courage des paysans et la confiance avec laquelle les bourgeois de Bruxelles réédifiaient, en moins de cinq années, sur les ruines accumulées par les mortiers de Villeroy, les splendides architectures de la Grand'Place prouvent que nos pères, même aux jours les plus sombres, ne désespéraient pas de l'avenir (1).

Vicomte CHARLES TERINDEN,  
Professeur à l'Université de Louvain.

## Le démasquage d'un médium

Dans notre article intitulé « L'Aventure de M<sup>me</sup> Duncan et le rapport de M. Harry Price » (*R. C. I. F.* du 27 novembre) nous avons exprimé l'avis que, selon nous, les expérimentateurs n'avaient pas obtenu la preuve absolue de la régurgitation. M. Price à qui nous avons communiqué notre article, nous écrit qu'il estime, lui, avoir obtenu la preuve péremptoire.

A la cinquième et dernière séance, dit-il, M<sup>me</sup> D... fut examinée à fond par deux médecins de l'hôpital Saint-Thomas et rien ne fut découvert. Quelques minutes plus tard, elle produisait un bout de téléplasma de douze pouces de long, dont une partie fut prélevée par les assistants; elle avala le reste. Mais, ainsi que le montre le stéréoscope, la partie prélevée avait été pliée en forme de zigzag pour faciliter la sécrétion. M. Price voit là une preuve absolue de régurgitation.

Il nous signale, en outre, des déclarations du mari du médium à la *London spiritualist Alliance* faites dès le lendemain du jour où les expérimentateurs eurent affirmé à M. Duncan que sa femme était *a regurgitator*. Celui-ci aurait fait alors une déclaration analogue et apporté même certaines précisions ahurissantes.

Nous donnons acte bien volontiers de tout cela à M. Harry Price.

Malgré tout, je suis loin d'être sûr que la carrière de M<sup>me</sup> Duncan soit d'ores et déjà brisée. *Vulgus vult decipi*.

C<sup>te</sup> PEROVSKY.

(1) Pages extraites de la magnifique *Histoire militaire des Belges*, qui paraîtra bientôt à la Renaissance du Livre, avec une lettre-préface de S. M. le roi Albert.

## La vie chrétienne au XVII<sup>e</sup> siècle (1).

Il y a longtemps que je m'en doutais, que le XVII<sup>e</sup> siècle, en France, fut un grand siècle de vie chrétienne. Mais s'il y a des signes qui ne trompent pas, je n'avais pas de preuves décisives. Et puis, il faut bien le dire, trois ou quatre érudits, ramasseurs de coquilles, collectionneurs de tares, ont imposé à nos yeux une vision de l'envers du grand siècle; et la critique courante, incapable de faire les distinctions nécessaires, ignorante d'ailleurs du problème essentiel, serine dans ses affirmations parce que son information est limitée, a pris l'habitude de classer tous les Français de ce temps en trois catégories : jansénistes, libertins, hypocrites. En dehors, à peine quelques exceptions. Or, ces exceptions c'est la foule et elle fut vraiment chrétienne. Henri Bremond le démontre dans le neuvième volume de son *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*. Ce livre, qui m'a donné la joie de pouvoir transformer une impression en conviction, sera pour beaucoup une délivrance.

Assurément, et Henri Bremond le note avec une pleine loyauté, il n'apporte pas des statistiques sur la vie des paroisses, des enquêtes sur la vie des âmes. Il ne fait état que des livres de doctrine et des livres de piété; c'est l'histoire littéraire d'un sentiment. Mais le livre est significatif de la vie chrétienne; il l'informe, il la commande, il détermine des courants; s'il a du succès, on peut dire qu'il les raconte, il devient un document irrécusable. Il n'est pas le seul et on conçoit et on attend d'autres études qui complèteraient celle-ci; mais il est le principal et pour la plupart des lecteurs, le plus maniable et le plus agréable à manier.

Dans notre histoire religieuse, ce cycle, que saint François de Sales ouvre et commande et que clôt Fénelon, marque une ascension constante de la vie chrétienne, un affermissément et comme une épuration de la spiritualité. L'amour de Dieu y apparaît de plus en plus indissolublement lié à l'intelligence de la foi, au bon sens qui n'est pas le bon sens tel que platement nous l'entendons aujourd'hui, mais le *bonus sensus*, le jugement équilibré, le discernement exquis du vrai en toute chose. Henri Bremond en donne cinq exemples qu'on sent qu'il a choisis parmi une multitude: la dévotion au baptême, la dévotion à l'Eucharistie, la dévotion à la sainte Vierge, le sens du mariage chrétien, le sens de la mort chrétienne.

La dévotion au baptême n'est même plus parmi nous un souvenir. Elle était très vivante au XVII<sup>e</sup> siècle. Les livres sont nombreux qui en précisent et en recommandent la pratique: célébration annuelle de l'anniversaire du Baptême, visite des fonts baptismaux, prières et renouvellement des engagements du baptême. Et tout cela n'est pas une simple dévotion particulière; tout cela repose sur une doctrine du sacrement, sur l'intelligence du sacrement qui est une nouvelle naissance.

Je vois d'ici des lecteurs superficiels parcourir ce chapitre avec un sourire édifé. Ce sont là jeux de chroniqueur qui a pris plaisir à nous décrire une touchante vieille coutume. On l'attend au chapitre essentiel, au chapitre de l'Eucharistie. Henri Bremond l'aborde avec courage, sentant bien qu'il va contre une opinion reçue et il affirme tranquillement: « Ce siècle si profondément chrétien ne pouvait pas ne pas être, et j'affirme hardiment qu'il a été, un grand siècle eucharistique, peut-être même le siècle

(1) HENRI BREMOND, de l'Académie française: *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, t. IX: « La vie chrétienne sous l'Ancien Régime. (Bloud et Gay).



eucharistique par excellence ». Le « peut-être » ne trahit aucune hésitation : il n'est là que pour ménager certaines susceptibilités.

Je ne puis dans ce court article analyser une démonstration dont toute la force est dans l'abondance des détails et dans la minutieuse exégèse de textes dont la signification n'est pas, de prime abord, nette pour les profanes. J'emprunte à l'auteur une page qui contient tout le programme de son chapitre.

« Dans le progrès de ce mouvement céleste, nous distinguerons non pas les trois étapes, mais bien trois directions principales : participation de plus en plus fréquente à la communion sacramentelle; la mystique du saint sacrifice de plus en plus réalisée; l'adoration eucharistique tendant de plus en plus à devenir un des exercices essentiels de la vie dévote. Comme ces trois développements ont échappé jusqu'ici, ou peu s'en faut, à la curiosité des historiens, je me propose d'appuyer mes affirmations... sur autant de faits et de textes que les limites du présent volume me permettront d'en rassembler. Le sujet me paraît d'une importance majeure. Il s'agit d'en finir une bonne fois avec l'odieuse et très dangeueuse légende, qui veut qu'empoisonné par je ne sais quelles infiltrations jansénistes, un des plus achevés de nos siècles religieux ait plus ou moins paralysé l'essor de la dévotion eucharistique, si magnifiquement renouvelée par le Concile de Trente et par la Contre-Réforme. Cette longue éclipse n'est qu'un mythe. De saint Ignace à saint François de Sales et aux jésuites du XVII<sup>e</sup> siècle; de saint Philippe de Néri à l'Oratoire français; des Pères de Trente à Bossuet et à Fénelon, aucune brisure; au contraire, une continuité parfaite et même un progrès constant. »

Affirmations catégoriques. Elles sont pleinement justifiées par les textes. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, les apôtres de la communion fréquente ont partie gagnée et la coutume qui va être celle de tout le siècle est pour ainsi dire codifiée dans *l'Introduction à la vie dévote* : « deux ou trois fois par mois, mieux encore tous les dimanches, et plus souvent même si la grâce vous y porte et si votre confesseur vous en juge digne ». Sur ce point, l'accord est parfait : Arnauld et Saint Cyran, Bourdaloue et Duguet, Bossuet et Fénelon, préconisent la même pratique et tiennent le même langage. Suivant les cas, ils rappellent avec force les dispositions requises pour la communion fréquente ou ils exhortent à la communion fréquente; mais pas un instant ils ne s'écartent de la règle salésienne. « Ceux-là seuls pour qui fréquente est synonyme de quotidienne peuvent soutenir que le catholicisme français du XVII<sup>e</sup> siècle a méconnu le bienfait et minimisé l'usage de la communion fréquente. » Un jour viendra où un courant s'établira, un courant janséniste, qui éloignera les fidèles de la communion; mais son action, qui n'a pas été aussi profonde ni aussi générale qu'on le dit, ne se fera sentir qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Jusqu'à Fénelon, pas une voix discordante.

\* \* \*

D'une manière moins abondante et moins péremptoire, Henri Bremond établit que la dévotion à la Vierge n'a pas marqué de fléchissement au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. C'était la thèse de Flachaire qui datait le début de ce mouvement de la IX<sup>e</sup> Provinciale de Pascal. Il y a ici, nous dit Henri Bremond, une erreur d'interprétation. Des attaques se sont produites, fort vives, contre les abus de la dévotion à la Vierge, contre les puérilités, le mauvais goût, les superstitions qui l'auraient compromise. Mais loin d'atteindre la dévotion dans son fond, ces attaques n'ont tendait qu'à l'épurer. Elles eurent parfois de fâcheux effets et les opérations de ce genre sont en général mal interprétées; mais en définitive, à la fin du siècle, la dévotion à la Vierge est aussi vivace et aussi tendre qu'au début.

Bien curieux chapitre que celui qui a traité à la mystique du mariage. A force de feuilleter des livres ennuyeux, Henri Bremond

— il y a une Providence pour les chercheurs — a mis la main sur un traité fort rare et d'une indiscutable saveur. Il a pour titre : *Instruction sur le mariage par dialogue d'une mère à sa fille. Où l'on explique les cérémonies de ce sacrement, les mystères qu'il renferme et la sainteté avec laquelle les chrétiens y doivent entrer et vivre*. Lyon, 1683. Paule, la mère, est une théologienne avertie et courageuse; elle enseigne et interroge; Pauline, la fille, ingénue comme Agnès, répond docilement, puis en petite raisonneuse, demande des explications et des preuves. Paule s'élève à la plus sublime doctrine : le mariage est un grand sacrement, image de l'union du Christ et de son Eglise; il requiert d'héroïques vertus, il impose de rudes devoirs. De ces devoirs, elle n'en dissimule aucun et elle touche aux plus délicats sujets, avec une discrétion salésienne sans doute, mais sans hésitation.

La doctrine du petit livre était la doctrine courante de tous les livres de piété et dans le chapitre du mariage on aurait retrouvé les mêmes formules. Lorsque Molière, qui les connaissait comme tous les chrétiens de son temps, introduit son Arnolphe instruisant Agnès des devoirs de la femme mariée, il n'a qu'à démarquer les manuels de piété; et c'est parce que le discours d'Arnolphe ressemble à un discours de mariage qu'il souleva d'un côté une tempête de rires et de l'autre des protestations fort vives. Car cette doctrine du mariage n'était pas seulement une série de formules mortes, elle était vécue par la bourgeoisie chrétienne qui se sentait bafouée par la caricature du comédien.

A l'analyse de son petit livre, Henri Bremond ajoute le texte d'un certain nombre de prières proposées par les auteurs pieux à la femme enceinte. Elles sont d'une densité, d'une élévation, d'une beauté surprenantes. Et l'auteur a bien le droit de conclure : « Ce sont là de pures prières non des amulettes. Et je reprends le refrain que nous imposent un à un tous les chapitres du présent volume : pour qu'en de tels moments des femmes sans nombre aient pu s'approprier de tels sentiments, il faut bien qu'avec notre XVII<sup>e</sup> siècle français la civilisation chrétienne soit parvenue à un des sommets de son histoire ».

\* \* \*

Je m'excuse de l'aridité de ma recension qui pourrait donner le change sur le caractère du livre. Il est austère par le sujet mais il n'a rien de morose. L'historien ressuscite de vieilles querelles, il les anime de sa vie, si bien qu'elles prennent un visage d'actualité. Il arrivera certainement aux théologiens de s'y laisser tenter et de rompre une lance avec Henri Bremond ou sous ses yeux. Je ne suis pas théologien et n'ai aucune envie de discuter; je me laisse aller au charme de la belle histoire.

Elle est continuellement rapprochée de nous et de notre temps. Bremond s'est fait une âme classique pour comprendre la piété classique; mais il est resté à un degré étonnant homme du XX<sup>e</sup> siècle, romantique de 1930. Les textes qu'il extrait de la poussière de l'oubli retentissent dans son âme comme des appels; ils éveillent les souvenirs de son enfance. Il se lamente sur la pauvre éducation catéchistique dont il dut se contenter, il regrette qu'on ne lui ait pas inculqué le dévotion du baptême. Mais « nos collègues catholiques... auraient tremblé sur leurs bases si une tête brûlée de catéchiste avait eu l'idée de montrer à ses élèves les fonts baptismaux, ou, nouvelle folie, de les faire assister à un baptême. Hélas! Je connais un vieux chrétien qui n'a qu'à fermer les yeux pour tout revoir de la belle église où il a été baptisé et où il n'a plus remis les pieds depuis des années : les portes, les voûtes, les statues, les tableaux, le marbre bigarré de la table de communion, la silhouette des vicaires, la majesté du curé... tout excepté les fonts baptismaux. On ne m'a jamais appris à les regarder, à y revenir comme au plus saint des pèlerinages, notre Jourdain à nous. »

Voilà ce qui fait le charme de ce livre compact et grave; vous



pensiez trouver un historien, vous trouvez un homme. Son art est merveilleux. Il m'arrive quelquefois de craindre qu'il le soit trop. Ces vieux textes sont pesants et n'en finissent plus de dérouler leurs périodes sonores et lourdes. L'artiste les coupe au bon endroit; entre deux incidentes, il introduit un mot savoureux, un mot narquois, une interrogation, un sourire; aussitôt tout change d'aspect; cette prose épaisse devient lumineuse et ailée. Mais est-ce la même?

Dans notre banlieue parisienne, il reste encore quelques terrains vagues, montueux, couverts d'arbustes sauvages et embroussaillés de ronces. Un beau matin, les ouvriers passent par là; ils débarassent le terrain, dressent un pavillon clair, plantent quelques fusains, des rosiers grimpants, entrelacent des capucines à la clôture blanche de ciment armé. C'est un miracle qui réjouit l'œil. Mais je ne puis pas reconnaître mon terrain vague; c'est à croire qu'un de ces enchanteurs, chers à Don Quichotte, l'a escamoté.

J. CALVET.  
Professeur à l'Université catholique  
de Paris.

## L'armée belge devant l'invasion allemande<sup>(1)</sup>

### C. — Quelles ont été les principales fautes commises au cours des opérations et à quoi faut-il les attribuer?

<sup>10</sup> *Fautes stratégiques imputables au commandement en chef de l'armée de campagne.*

Les plus élémentaires convenances empêcheraient de rechercher ces fautes, parce que le commandant en chef était notre Souverain.

Il faut d'ailleurs noter que la résolution de ne pas défendre la Meuse et la résolution de retirer l'armée dans Anvers font partie du plan d'opérations initial, et que la résolution, prise plus tard, d'évacuer Anvers, en renonçant à faire remplir par cette place le rôle de réduit national pour lequel elle avait été créée, constitue une modification au plan d'opérations. Ces trois résolutions dépassaient donc la compétence d'un simple commandant en chef, c'est-à-dire d'un homme qui, par définition, ne peut qu'exécuter le plan d'opérations arrêté par le Gouvernement. C'est le Roi qui prend ces résolutions en qualité de « commandant des forces de terre et de mer », d'accord avec le gouvernement et sous le couvert de la responsabilité ministérielle, et non pas en qualité de commandant en chef de l'armée de campagne, c'est-à-dire sous sa propre responsabilité.

J'ai dit ici, le 4 décembre, pourquoi, à mon avis, le Gouvernement a bien fait de ne pas courir les risques très grands d'une défense de la Meuse.

Quant à l'abandon d'Anvers, ce fut une décision de génie. L'histoire dira certainement un jour à qui revient le mérite de l'avoir préconisée au sein du Gouvernement. En attendant que tous les documents historiques de la campagne aient pu être publiés et commentés, avec l'impartialité que permet le recul du temps, c'est au Gouvernement tout entier que doit revenir ce mérite.

<sup>20</sup> *Fautes imputables aux généraux en sous-ordre.*

Les fautes de cette espèce ne peuvent exister que là où les généraux auraient contrevenu aux ordres du commandant en chef ou pris des dispositions contraires aux intentions que celui-ci leur a fait connaître clairement.

Dans le premier cas, ces fautes auraient entraîné des sanctions, à défaut de quoi le commandant en chef en prend la responsabilité. Or, il n'y a pas eu de sanctions.

Parmi les fautes devant se classer dans la seconde catégorie, pourraient être rangés le retrait de la troisième division d'armée de Liège et le retrait de la deuxième division d'armée d'Anvers, pour autant que ces opérations n'aient pas été justifiées par les circonstances. J'ai dit aussi ce que j'en pensais, et, d'ailleurs, il n'y a pas eu non plus de sanctions prises à ce sujet.

Je répète qu'il serait impossible de rechercher et d'établir équitablement la responsabilité des sous-ordres relevant directement du commandant en chef — tels en 1914, le chef d'état-major général, les commandants de division d'armée et de division de cavalerie, les commandants ou gouverneurs de positions fortifiées — lorsque le Roi a exercé le commandement effectif, car il faudrait pour cela discuter les actes du Souverain.

Le général Galet estime, avec Foch, qu'« Anvers est tombé quelques jours trop tôt ». On peut se demander ce que, du point de vue belge, nous aurions gagné à prolongé de quelques jours la résistance de la place, en sacrifiant à cet effet une des divisions dont nous allions avoir un si pressant besoin sur l'Yser.

<sup>30</sup> *Fautes imputables aux troupes.*

Ici se rangent une série d'accusations graves formulées par le général Galet et qui feront croire au monde entier que notre armée de 1914 ne valait absolument rien.

Sans doute, il y eut manque de cohésion dans certaines unités lors des premières rencontres et manque de discipline dans les cantonnements et dans les marches, au cours des interminables et démoralisantes retraites qui ont fait parcourir par nos troupes toute l'étendue de la Belgique depuis Liège jusqu'à l'Yser. Mais j'ai déjà fait remarquer ici que :

a) Notre armée était en 1914 une milice, nécessairement sans grande valeur parce que réorganisée avec trop de hâte en 1913 sur le modèle d'une armée permanente et non pas conformément aux principes qui permettent d'avoir de bonnes milices (4 déc. p. 9).

b) L'indiscipline et le manque de confiance en soi avaient été semés dans les rangs de l'armée par la campagne de presse « Sommes-nous prêts ? », et par les intrigues de certains officiers arrivistes encouragés par le succès (Id., pp. 8 et 10).

Le général Galet, qui croit devoir se donner comme ayant été étudié sur place plusieurs armées étrangères, n'a jamais eu l'occasion de voir notre propre armée ni d'étudier, par l'exercice d'un commandement, la mentalité du soldat belge. Il croit pouvoir se passer de cette expérience et en remonter aux vieux troupiers par des déclarations du genre de celle-ci :

*Comment peut-on juger de la mise au point de troupes au logement? Si l'ordre règne dans les localités occupées, si les unités qui se déplacent marchent en bon ordre et sans trainards, si les gardes et les corvées sont conduites militairement, si les isolés sont correctement vêtus et se comportent dignement, si le charroi est surveillé et parké avec soin, c'est que la troupe est bien dans la main des chefs, bonne marcheuse, pénétrée de ses devoirs; c'est que chaque combattant est discipliné, conscient de ce que la nation attend de lui, fier de sa mission et décidé à la remplir.*

Tout cela, c'est la théorie et cela fait très bien dans les règlements ou les manuels. Mais, il y a loin de la théorie à la pratique, et pour apprécier la valeur d'une troupe il faut autre chose, qu'on n'acquiert que par la pratique.

Comme tout citoyen belge, le soldat belge, est par nature, assez débraillé et indiscipliné; en campagne, ces défauts s'accroissent vite, sans pour cela nuire sensiblement à sa valeur comme combattant; il n'y a qu'à savoir le manier tel qu'il est.

Avec la troisième division d'armée, j'ai pris part, depuis Liège, à toutes les marches et j'ai logé dans de nombreux cantonnements. Ayant été nommé, en septembre 1915, commandant de l'artillerie lourde d'armée, mes fonctions m'appelèrent à circuler, journellement pendant quinze mois, dans toute la largeur du front belge pour aller voir mes batteries, réparties dans les différents secteurs. Or, au cours de mes pérégrinations, je connaissais immédiatement, sans consulter la carte, le moment où j'arrivais dans le secteur de la troisième division d'armée : Il me suffisait de rencontrer des soldats braillards et mal ajustés, ne me saluant pas ou lançant même d'inoffensifs brocards à l'adresse de mon auto.

Le général Jacques n'en faisait pas moins de ces braves soldats belges tout ce qu'il voulait.

Le général Galet, qui n'a jamais marché pendant d'intermi-

(1) Voir la *Revue catholique* des 27 novembre et 4 décembre 1931.



nables heures dans une colonne de troupes en retraite, parmi le flot lamentable des réfugiés, ne peut évidemment soupçonner l'effet dissolvant de la défensive de retraite, qui était à la base du plan d'opérations de 1914, comme elle est nécessairement à la base de presque tous les plans actuels, à cause de l'insuffisance numérique de notre armée. Il se garderait bien sinon de présenter inutilement au public certains spectacles affligeants tel que celui-ci :

*Dans l'après-midi, on apprît que Lokeren était attaqué. Les quatrième et sixième divisions reçurent avis de concerter leur action avec la troisième. Néanmoins, celle-ci évacua la ville sans résistance sérieuse; les meilleurs régiments s'étaient repliés sans avoir vu l'ennemi. Tout le combat avait été soutenu par un seul groupe d'artillerie.*

Je nierai d'autant moins l'exactitude de ce récit que j'étais acteur dans la scène; le groupe d'artillerie dont il s'agit est celui que j'avais l'honneur de commander à cette époque. Malgré les tirs rapides que ce groupe exécuta dans le vide, « sur l'ordre du général », faute de voir ou de connaître l'emplacement de la batterie ennemie qui lui infligeait des pertes et vu l'absence d'objectifs menaçant l'infanterie, il ne put ranimer le moral de celle-ci.

Nos braves fantassins furent ce jour-là pris d'une de ces paniques inexplicables, mais que l'histoire enregistre de temps en temps à la charge des troupes les meilleures. Les mêmes hommes allaient s'illustrer quelques jours plus tard par leur héroïque intervention à Dixmude.

A Lokeren, ils étaient momentanément à bout, fatigués et démoralisés par des retraites continuelles depuis Liège. Ce phénomène bien connu n'aurait pas dû échapper à l'auteur de S. M. Albert commandant en chef devant l'invasion allemande, puisque son collaborateur, cité par lui à la page 1 du livre, le général Nuyten, a écrit ce qui suit dans le *Bulletin belge des sciences militaires*, en janvier 1921 :

*En guerre, on ne manie pas les hommes comme les pions au jeu de la guerre; on ne les porte pas vers l'ennemi pour les ramener ensuite vers l'arrière, sans soumettre leur moral à une épreuve; une troupe à laquelle on a promis la défaite de l'ennemi ne se soumet pas à l'ordre de retraite, alors que la situation l'exige cependant impérieusement, sans murmurer, sans y perdre de sa valeur morale (p. 732).*

Que dire alors de la stratégie qui consiste à battre en retraite sans cesse?

Quand le plan d'opérations prévoit la défensive de retraite, la troupe, dont les nerfs sont particulièrement réceptifs en campagne, sent immédiatement que la volonté de résister coûte que coûte n'existe pas dans le haut commandement. Depuis Liège, en passant par la Gette et par Anvers, tout le monde avait compris qu'il ne s'agissait que de reculer sans cesse, et, dans ces conditions, à la moindre alerte, chacun craignait que l'ordre de retraite n'arrivât trop tard. Ce qu'on redoutait le plus, c'était d'être prisonnier des Allemands.

Il en sera toujours ainsi quand on voudra mettre en œuvre un plan de retraites successives, surtout avec des troupes n'ayant plus les qualités solides des anciennes armées de métier, où le milicien servait plusieurs années.

Pour la première fois, la volonté formelle de résister se fit sentir sur l'Yser, et, d'autre part, tout le monde avait compris qu'il s'agissait de défendre le dernier lambeau du territoire national. L'intervention énergique et personnelle du Roi auprès de chacun des commandants de division d'armée fut le geste décisif qui provoqua le miracle de l'Yser.

On doit donc se demander pourquoi, grâce à la même volonté de résister à outrance, nous ne pourrions pas, dans une guerre future, tenir à la frontière en attendant les renforts alliés.

Oh! je sais, il y a :

« La thèse du rapport raisonnable entre le but et les moyens (p. 85), et la théorie du rapport des forces, sur quoi le général Galet s'étend longuement. Il croit, et l'avoue naïvement, avoir été seul à comprendre l'enseignement des grands capitaines à cet égard.

Pour ce qui concerne le rapport raisonnable entre le but et les moyens, personne ne contestera que défendre la frontière de manière à empêcher aussi complètement que possible une nouvelle invasion est un but assez important pour justifier largement la constitution d'une armée adéquate. La force numérique de cette armée doit permettre d'assurer en tous les points de la frontière — et en tenant compte des propriétés différentes du terrain — un rapport des

forces qui nous soit favorable dans toutes les hypothèses d'attaque à envisager.

Le rapport des forces doit, d'ailleurs, tenir compte non seulement des forces matérielles (c'est-à-dire du nombre des armes à feu de toutes espèces et des concentrations de feux qu'il est possible d'organiser, mais aussi des forces morales de l'armée défensive. Or, nul ne contestera, non plus, que la volonté irréductible des chefs, se communiquant à des soldats ayant tous conscience de défendre, à la frontière, leurs foyers et leurs biens les plus sacrés, donnerait à notre armée une force morale susceptible d'influencer le rapport des forces en notre faveur.

Ce n'est pas pour avoir voulu, seul contre la doctrine de l'École de guerre où il professait, développer la thèse du rapport raisonnable entre le but et les moyens; ce n'est pas pour avoir voulu insister sur l'importance du rapport des forces que le capitaine Galet fut obligé de quitter l'enseignement en 1911. Le général de T' Serclaes, à cette époque commandant de l'École de guerre et que je m'honore d'y avoir eu comme professeur en 1894, était un homme d'un trop remarquable bon sens pour avoir jamais donné tête baissée dans la théorie de l'offensive à outrance. Mais il considérait la guerre comme un art, exigeant des chefs un peu d'intuition, de l'éclectisme et une très grande souplesse intellectuelle, tandis que le capitaine Galet voulait faire de la guerre une science exacte, mettant en œuvre des formules rigides, dans lesquelles le rapport des forces intervenait sans tenir compte des impondérables. Il n'a guère changé depuis lors.

\* \* \*

Le dénigrement systématique qui inspire tout le livre du général Galet l'a incité à reproduire sans date, à la page 24, un rapport du général Lemans, comme si celui-ci l'avait rédigé avant la guerre. Or, il paraît que ce rapport, qui dépeint sous un jour très noir l'état des troupes de la troisième division d'armée, aurait été fait en 1917, lorsque l'ancien gouverneur de Liège revint de captivité. L'emploi des verbes au passé donne créance à l'hypothèse d'un document fait après coup, hypothèse que confirme le sens de la phrase suivante :

*Je ne dirai qu'un mot de l'artillerie; elle n'avait pas les moyens techniques nécessaires pour assurer dans des conditions convenables ses liaisons avec sa propre infanterie; dès lors, elle tirait au hasard ou d'après les seules observations qu'elle faisait avec ses jumelles.*

Il est, d'ailleurs, tout à fait inexact de croire qu'avant d'être dotée de téléphones de campagne, l'artillerie en était réduite à tirer au hasard et sans liaison avec son infanterie, d'après les seules observations faites de l'emplacement des batteries avec des jumelles. Le général Jacques, dont je garde précieusement des notes de félicitations écrites en pleine bataille sur des bouts de papier, ne le croyait certainement pas: les officiers encore vivants des anciens 12<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> de ligne, l'amiral Ronarch et tant d'autres, se rappellent certainement comment leur artillerie était en liaison avec l'infanterie, notamment à Haecht-over-de-Vaert, à Blaesveld et à Dixmude. Ils pourraient dire si l'artillerie tirait au hasard.

Mais le général Galet n'a cure de ces témoignages et de ces considérations. Il tient à démontrer que tout, absolument tout était mauvais dans l'armée parce que, malgré le titre de conseiller militaire qu'il s'est décerné lui-même, il n'a pas eu, ni avant ni pendant la guerre, le pouvoir dictatorial qui seul, à son avis, conviendrait à son exceptionnel génie.

#### 4<sup>e</sup> Fautes imputables aux états-majors.

S'il y eut, dans les états-majors, des divergences de vues et parfois, peut-être, manque de concordance dans les efforts, la faute en est bien moins à la faveur imméritée dont jouissait, chez certains brevetés, la théorie de l'offensive à outrance qu'à l'anarchie provoquée avant la guerre et au début de celle-ci par les intrigues dont j'ai suffisamment parlé. Ce n'est pas impunément qu'on apprend à des officiers à faire de l'obstruction ou à tirer dans le dos de leurs chefs hiérarchiques!

Cela n'eut, heureusement, aucune conséquence vraiment fâcheuse pour les opérations, puisqu'aucun des commandants de division ni des gouverneurs de nos positions fortifiées ne compromit jamais ses troupes dans des opérations hasardées. Tous surent imposer à leurs états-majors parfois divisés, les solutions conformes aux ordres ou aux directives qu'ils avaient reçus. Le général Galet



ne me contredira certainement pas si je dis qu'il en fut de même au commandement de l'armée.

A quoi riment, alors, dans un livre qui devrait être de grande envergure et montrer les événements sous l'angle qui convient à un chef d'état-major général et au conseiller militaire du Roi, les allusions aux querelles de jeunes capitaines et aux mesquines rivalités d'écoles ou de personnes au sein des quartiers-généraux ?

Les états-majors ne sont que des organes d'exécution à la disposition du commandement, et il n'est pas mauvais qu'il y ait, dans l'entourage des chefs, des opinions différentes, voire quelques jeunes officiers très « en avant » et animés d'un esprit nettement offensif. Du moment que les chefs sont à la hauteur de leur mission, c'est-à-dire qu'ils commandent eux-mêmes, cela n'en vaut que mieux, car ils seront moins enclins à ne voir qu'une seule face des problèmes qu'ils ont à résoudre.

Je sais bien que la conception du général Galet est à l'opposé de la mienne. Pour lui, le commandement est inexistant, sauf, bien entendu, en sa personne à lui, agissant soit comme conseiller, soit comme chef d'état-major général. C'est tout le secret du système d'instruction de l'armée, dogmatique et centralisé, qu'il a réalisé peu à peu depuis qu'en 1926 une fortune inespérée l'a mis brusquement à la tête de l'état-major de l'armée.

Le général Galet entend imposer sa doctrine personnelle sans discussion aux commandants des Grandes Unités, et, pour cela, il n'agit pas par persuasion ni en s'adressant directement à eux, mais par l'intermédiaire de leurs subordonnés : de jeunes officiers d'état-major, plus soumis et restés sous l'influence de l'École de guerre, sont chargés d'enseigner et d'imposer la doctrine à leurs généraux. Ceux-ci ne sont pas consultés, ils n'ont pas à discuter, ils sont incompétents !

Et voilà certes bien pis que tout ce qu'il pouvait y avoir de défectueux dans notre armée en 1914. A cette époque-là, nous avions encore des chefs ; bientôt il n'y en aura plus, pour peu que se prolonge le régime déprimant et humiliant qui comprime l'armée.

#### D. — Quel est le rôle constitutionnel du Roi « commandant des forces de terre et de mer » ?

##### Comment devrait être organisé le haut commandement ?

La Constitution belge dit :

ART. 63. — *La personne du Roi est inviolable; ses ministres sont responsables.*

ART. 64. — *Aucun acte du Roi ne peut avoir d'effet, s'il n'est contresigné par un ministre, qui, par cela seul, s'en rend responsable.*

ART. 65. — *Le Roi nomme et révoque ses ministres.*

ART. 66. — *Il confère les grades dans l'armée...*

ART. 68. — *Le Roi commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce...*

Ainsi qu'on l'a fait remarquer dans la *Belgique militaire* le 20 février 1921, la Constitution ne fait nulle part une différence entre les deux espèces d'actes du Roi, dont aucun ne peut avoir d'effet s'il n'est contresigné par un ministre responsable; d'autre part, l'article 68, qui attribue au Roi le commandement des forces de terre et de mer, ajoute, dans la même phrase, que le Roi « déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce », plaçant évidemment ainsi les dernières prérogatives sur le même pied que la première.

Donc, comme il n'est certainement pas entré dans les vues de nos Constituants que ces dernières prérogatives soient exercées sous la responsabilité personnelle du Roi, il est certain que le commandement des forces de terre et de mer ne peut pas non plus être exercé de cette manière.

Et cela s'explique, si l'on songe que la Constitution a voulu soustraire absolument la personne du Roi et le sort de la dynastie aux critiques et aux discussions telles que celles auxquelles donne prise le livre du général Galet.

Quelle serait éventuellement la réaction de la nation dans le cas où le Roi, assumant la responsabilité personnelle des opérations, aurait éprouvé un échec grave devant l'ennemi, que ce soit par sa faute ou par celle de conseillers occultes, ou bien encore par la faute d'un gouvernement qui aurait négligé avant la guerre d'organiser sérieusement la défense du pays ? Pourrait-on, dans ce

cas, traduire le Souverain devant un conseil de guerre ou simplement le « limoger » ?... Car, qui veut la responsabilité réelle doit évidemment admettre que le commandant en chef soit soumis au verdict de la nation et éventuellement à des sanctions.

La Constitution veut que le Roi commande l'ensemble de toutes les forces militaires du pays, c'est-à-dire l'armée de campagne, les troupes de forteresse, les forces de l'intérieur, les forces coloniales et, éventuellement, les forces maritimes, mais pas du tout que le Roi exerce le commandement d'une partie quelconque de l'ensemble de ces forces.

Dans le rôle que lui attribue ainsi la Constitution, l'influence personnelle du commandant des forces de terre et de mer se fera sentir sur la conduite générale de la guerre, c'est-à-dire dans un domaine où la responsabilité du gouvernement peut et doit être consciente et réelle. Cette influence s'exercera, d'ailleurs, aussi sur les opérations elles-mêmes, puisque le Roi nomme et révoque ses ministres ainsi que les chefs de l'armée, et que le prestige de la Couronne lui donne sur ces hautes autorités une grande influence par Ses conseils et Ses exhortations.

En se ralliant entièrement à cette manière de voir, dans la *Belgique militaire* du 13 mars 1921, le lieutenant général de Witte disait que le Roi « ne peut, en aucun cas, exercer de commandement partiel, précisément parce qu'il est impossible de concevoir un tel commandement, qui sera toujours exclusivement militaire, sans le corollaire essentiel de la responsabilité ».

La *Libre Belgique* a parlé ces jours-ci de la délicate question du commandement en chef soulevée par le livre du général Galet. Ce journal a rappelé, comme étant de nature à mettre fin à toutes les hésitations, à tous les tâtonnements du début de la guerre et à toutes les discussions, un arrêté royal daté du 30 novembre 1916, dont ce journal citait le passage suivant :

*En temps de guerre, lorsque l'armée de campagne est commandée par le Souverain en personne, le chef d'état-major général est chargé d'assurer, sous sa responsabilité, l'exécution des ordres du Roi et du ministre de la Guerre. Dans ce cas, il a la signature des pièces, mais tout ordre important doit être donné au nom du Roi, commandant en chef.*

Or, l'arrêté royal dont il s'agit donnait au chef d'état-major général des prérogatives dont le général de Witte a dit avec raison qu'elles étaient exorbitantes, car elles équivalaient à une véritable délégation de commandement donné au chef d'état-major général. Et il en résulta à différentes reprises de très graves inconvénients pendant la guerre.

Le commandement et l'état-major sont deux domaines bien distincts, qui ne peuvent être confondus sans danger. Dans le premier, le chef doit concevoir et décider; dans le second, le chef coordonne les renseignements qui arrivent de tous côtés et traduit en ordres les décisions. Il est impossible qu'un même homme assume en même temps la charge des deux missions, qui requièrent, d'ailleurs, des qualités différentes : Napoléon avait besoin de Berthier, comme chef d'état-major, et Berthier sans Napoléon n'arrivait à rien quand il commandait. « Une personne n'ayant jamais exercé de commandement, ni en temps de paix, ni en temps de guerre, peut arriver par la pratique se greffant sur des connaissances théoriques solidement assises, à la plus remarquable maîtrise dans le domaine de l'état-major, alors qu'elle serait fatalement vouée à l'échec, comme bien on pense, dans l'exercice d'un haut commandement », a dit aussi le lieutenant général de Witte.

\* \* \*

Il y a lieu de remarquer que la Constitution ne fait nulle part une différence entre le temps de paix et le temps de guerre quant à l'exercice du commandement des forces de terre et de mer. Or, en vertu de notre tradition séculaire, évidemment conforme à l'esprit de la Constitution, le Roi n'exerce le commandement de l'armée en temps de paix que sous le couvert de la responsabilité ministérielle; il faut donc qu'il en soit de même en temps de guerre. L'objection que l'on pourrait faire, en invoquant ce qui s'est passé en 1831 et en 1914, ne tient pas, car il y avait force majeure, ainsi que je l'ai déjà dit, parce que, pas plus en 1914 qu'en 1831, aucun général n'avait été préparé à exercer le commandement d'une armée.

En temps de paix, l'autorité responsable de la défense nationale



est le ministre; tous les organismes de l'armée relèvent donc de son autorité.

En temps de guerre, le ministre de la Défense nationale est au siège du gouvernement, et, sauf pour les troupes de l'intérieur qui restent sous ses ordres, il n'est plus que l'administrateur de l'armée. Sur chaque théâtre d'opérations, les troupes doivent être placées sous les ordres d'un chef exécutant les instructions du gouvernement par des moyens purement militaires, dont il peut seul être juge, et dont il doit donc assumer l'entière responsabilité.

La seule solution conforme à la Constitution et tenant compte de toutes les considérations ci-dessus me paraît être celle dont les principes viennent d'être exposés avec beaucoup de clairvoyance dans la *Belgique militaire* du 22 novembre dernier et que je transcris ci-dessous avec quelques très légères modifications :

1<sup>o</sup> *Le Roi commande*, en temps de paix comme en temps de guerre, l'ensemble des forces militaires de la nation, sous le couvert de la responsabilité ministérielle. L'état-major du Roi est constitué par Sa « Maison militaire ».

En temps de guerre, la présence du Souverain sera, d'ailleurs, le plus souvent nécessaire au siège du gouvernement, pour en diriger les délibérations.

### 2<sup>o</sup> Temps de paix.

Création d'un *inspecteur général de l'armée*, relevant directement du ministre de la Défense nationale.

L'inspecteur général de l'armée est nommé par le Roi sur proposition du Ministre responsable. Il a la prééminence sur tous les lieutenants généraux.

Pour qu'il ait la confiance de l'armée, il ne peut être choisi que parmi les officiers généraux ayant commandé effectivement pendant un temps suffisant dans chacun des grades de capitaine, de major et de colonel.

Outre les missions d'inspection qui lui incombent, et en vue desquelles il a un état-major particulier, l'inspecteur général de l'armée est chargé de l'élaboration des plans d'opérations, conformément aux projets arrêtés par le Roi, de commun accord avec le gouvernement responsable. Il dispose, à cet effet, de l'état-major général de l'armée dans des conditions à déterminer.

Il a un droit de regard sur les règlements militaires et dirige personnellement, avec le concours de l'état-major de l'armée et à l'exclusion de son état-major particulier, les exercices sur la carte, jeux de la guerre, exercices de cadres et manœuvres d'armée.

En matière de personnel et de dépenses, il faut au ministre les propositions qu'il juge utiles.

### 3<sup>o</sup> Temps de guerre.

Au moment de la mobilisation, l'inspecteur général de l'armée devient *commandant de l'armée de campagne*, sous les ordres du Roi, commandant en chef de l'ensemble des forces de la nation.

Son état-major particulier est dissous. Le commandant de l'armée de campagne s'installe au grand quartier général. Il donne ses ordres au nom du Roi, mais sous sa responsabilité personnelle.

Cette solution, qui respecte la Constitution, présente les avantages suivants :

a) En temps de paix, il y aurait à la tête de l'armée, et sous les ordres du ministre responsable, une personnalité compétente, étrangère aux préoccupations de la politique, ayant le prestige et l'autorité nécessaires pour inspecter les Grandes Unités et assurer l'unité de doctrine.

D'autre part, on réaliserait le maximum de permanence dans la direction de l'armée, parce que l'inspecteur général échappe aux changements que la politique des partis impose trop souvent à la constitution du gouvernement, et parce que la limite d'âge pourrait, sans inconvénients, être plus tardive pour l'inspecteur général que pour les autres lieutenants généraux.

b) En temps de guerre, la conduite des opérations serait assurée, conformément aux vues du Roi et du gouvernement, mais avec une entière liberté quant au choix des moyens, par un général agissant sous sa responsabilité effective, et qui, d'autre part, aurait eu l'occasion de se préparer à cette mission avec ses futurs collaborateurs de l'état-major général de l'armée.

c) L'état-major, déchargé en temps de paix des missions d'inspection, pourrait se consacrer entièrement à sa véritable mission d'aide du commandement.

Le chef d'état-major général pourrait être choisi parmi les plus aptes à ces fonctions très spéciales, et sans qu'il soit nécessairement lieutenant général, ni même général major, ce qui assurerait plus de permanence à ces fonctions importantes.

d) Il n'y aurait plus à craindre, pour l'exercice du commandement, l'action latérale des « cabinets militaires », qui, l'expérience l'a prouvé surabondamment, énervent souvent le rendement des états-majors.

### Conclusions

Nous vivons une époque inquiétante : tout craque un peu partout, les institutions menacent de sombrer l'une après l'autre dans une immense faillite, et, quand il faudrait une extraordinaire prudence pour maintenir dans les masses le prestige de celles qui tiennent encore, nous voyons ceux-là mêmes qui devraient donner l'exemple de la réserve et de la dignité perdre la tête et déconsidérer l'armée de la guerre.

La grande et auguste figure de notre Souverain devait être laissée en dehors des discussions de ses contemporains; elle plane bien haut au-dessus de toutes les mesquines querelles et rivalités d'amour-propre. Il était pour le moins inutile d'étaler aux yeux du public le contenu des dossiers secrets, surtout en sollicitant leurs textes au détriment de plus humbles mais non moins nécessaires réputations, pour établir la clairvoyance exceptionnelle, le courage supérieur et la foi inébranlable dans les destinées de la nation, dont S. M. le roi Albert a fait preuve pendant l'épopée de 1914-1918. Il n'était ni opportun, ni équitable de contester, avec plus ou moins de raisons, les mérites de tant de serviteurs dévoués du pays et de la dynastie pour dresser une couronne dérisoire dont n'a que faire le Roi.

En acceptant d'analyser, dans la *Revue catholique des idées et des faits*, le livre S. M. le roi Albert, commandant en chef, devant l'invasion allemande, je me suis proposé avant tout de détruire l'impression désastreuse que ce mauvais livre a faite, tant à l'étranger que chez nous, quant à la réputation de nos anciens chefs et de leurs subordonnés. Puisse-je y avoir réussi!

Je me suis abstenu à dessein de parler des reproches formulés contre nos amis les Français. Ces reproches, encore plus accentués dans l'édition anglaise du livre que dans son édition française, ne sont pas toujours dénués de fondement; mais nul n'était moins désigné pour les formuler que le chef d'état-major général, à qui incombe le devoir d'entretenir les meilleurs rapports avec l'état-major français, en vue de l'amicale collaboration si nécessaire à notre sécurité. C'est à se demander si l'on a voulu couper les ponts.

Par quelques exemples, pris dans les faits que je connais le mieux, je n'ai pas eu de peine à prouver que le livre du général Galet contient de nombreuses erreurs historiques; si ces erreurs n'ont pas été voulues, de la part d'un homme qui disposait de la documentation officielle la plus complète, il est bien regrettable pour lui qu'elles sont toutes favorables à ce qu'il voudrait démontrer, car cette constatation n'est pas pour donner grande créance à ses arguments.

Ceux-ci se retournent, d'ailleurs, contre lui et contre la solution récemment adoptée par le gouvernement pour le système de défense du pays conformément à ses propositions.

Enfin, je crois avoir montré que les défauts de notre armée de 1914 — qui rendent d'autant plus méritoires les résultats obtenus — sont imputables uniquement à deux causes que la publication du livre ne supprimera certainement pas : le manque de clairvoyance et de patriotisme des hommes qu'aveuglent la politique des partis et les intrigues de quelques officiers ambitieux, comme il y en aura toujours dans toutes les armées. Alors, à quoi bon toutes ces révélations scandaleuses?

Sans doute, on a fait depuis la guerre un regrettable abus des panégyriques et des poncifs patriotiques à la louange de l'armée, car la vertu de ces rites s'émousse quand on y recourt trop souvent. Mais, mieux vaut encore le scepticisme des masses à l'égard de ces démonstrations outrées et souvent ridicules que le manque de foi et de confiance en l'armée.

Le général Galet a beau dédier, à la fin de son livre, quelques phrases à la louange du rôle joué par l'armée en 1914 et à la gloire de nos soldats, dont le courage éclata malgré la détresse matérielle et morale de l'armée, l'impression n'en reste pas moins très mauvaise, surtout quant à la valeur des chefs.

C'est injuste et c'est dangereux, non seulement pour les senti-



ments du peuple à l'égard des sacrifices qu'exige la défense nationale, mais aussi pour le moral des troupes. Les traditions glorieuses et le respect des « anciens » sont de puissants facteurs de la valeur d'une armée.

Aussi, me permettra-t-on de résumer les conclusions de cette étude en rappelant ce que je disais à mes officiers, il y a un an, le 30 octobre dernier, au banquet du centenaire des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> régiments de ligne :

Pendant les terribles épreuves de la guerre, on ne nous demandait que d'exposer notre vie et de supporter avec sérénité les angoisses physiques et morales de l'existence en campagne. C'était clair et simple ; aussi l'avons-nous fait sans marchander ni hésiter.

Notre récompense, nous la trouvions dans la satisfaction d'accomplir un devoir noble et viril ; nous nous imaginions, d'ailleurs, qu'on nous en serait éternellement reconnaissant après la guerre.

Aujourd'hui, nous devons stoïquement accepter qu'il n'en soit pas ainsi et faire preuve, pour servir, d'un courage beaucoup plus difficile que celui du champ de bataille.

Rendons hommage à ceux qui nous ont précédés dans la carrière et imitons leur stoïcisme. Pendant de longues années avant la guerre, des hommes, des officiers comme nous, ont travaillé sans gloire et sans profit pour soi, obscurément mais dignement, à préparer, malgré les mêmes difficultés qu'aujourd'hui, en dépit des mêmes calculs mesquins de la politique et des moyens insuffisants que leur marchandaient les hommes politiques de tous les partis, l'armée qui sauva la Patrie.

C'est à eux que nous devons d'avoir été à la hauteur de notre mission, c'est à eux que nous devons d'avoir pu faire ce que nous avons fait à eux, dont, à la faveur des circonstances et de la politique, d'autres, après avoir été les adversaires des réformes militaires les plus urgentes, ont pu s'attribuer les titres à la reconnaissance du Pays.

Comme nos anciens, dont plusieurs ont déjà quitté la scène du monde, méconnus et oubliés mais la conscience en paix, vous puiserez, j'en suis certain, dans votre ardent patriotisme et dans les belles traditions qu'ils vous ont léguées, le courage de mener à bien la haute mission dont vous êtes chargés. »

Lieutenant général A. HELLEBAUT.

## Souvenirs de la vie littéraire<sup>(1)</sup>

1912-1914

De cette nouvelle collaboration qui s'engageait entre Tarde et moi peut-être convient-il d'esquisser l'histoire ; c'est, à sa manière, un chapitre de l'histoire des idées. Par son âge — il avait dépassé la trentaine — Tarde n'appartenait pas à la génération qu'il allait décrire, celle qui avait vingt ans aux heures d'Agadir, de Tanger. Il n'en était séparé que par quelques années à peine, mais c'étaient des années qui comptaient. Entre un jeune homme de 1900 et ses successeurs, nés à la vie de l'esprit en 1905, en 1911, qu'il y avait donc de la distance ! Il s'agissait, au reste, de rendre compte d'un tel changement, d'une transformation si soudaine. Le fait était là, qu'un psychologue social, comme Alfred de Tarde, ne pouvait méconnaître : il s'imposait à son observation. Mais rien qu'à comparer ses propres cahiers de jeunesse avec les nôtres, il en eût pris conscience : les entretiens que nous avions ensemble l'en avaient déjà convaincu.

Oh ! ma « témérité dogmatique » lui faisait un peu peur, et les répudiations audacieuses des jeunes gens dont j'étais l'interprète heurtaient certaines tendances de sa nature. Devant telles affirmations où se décelait l'exigence passionnée d'une règle intellectuelle, d'une certitude définitive, je le sentais qui se dérobaît à la prise, et je lisais dans son regard que plissait un singulier

sourire : « Cet interprète ne s'exprime-t-il pas surtout lui-même, et veut-il recevoir la lumière des autres ou la leur donner ? » Il a dû se le demander bien des fois. Mais j'écartais ces inquiétudes avant qu'il ne les eût formulées. « Non, Tarde, je vous assure, c'est notre sentiment à tous que je vous expose, et ce que je traduis là, vous en trouverez maints exemples dans ces notes que je vous ai remises. »

Et je lui parlais d'Henri Franck, d'Ernest Psichari, de mes compagnons de Sorbonne, je faisais appel à leurs témoignages, je lui montrais les petites revues où paraissaient leurs premiers écrits : « Tenez, lisez cet article de Jacques Rivière. J'y ai relevé, l'autre jour, ce passage où je crois entendre l'accent de tous les nôtres. »

Cette phrase, je l'ai devant les yeux, recopiée de sa main, soulignée d'un très léger trait de son crayon : « Celui qui croit, vaut mieux, pèse davantage, contient plus de vie que celui qui doute. S'il se trompe, tant pis, c'est de la force gaspillée, du moins c'est de la force. » Tarde s'accordait sur le sentiment ; mais, en marge, il avait ajouté pour lui-même : « Oui, ces jeunes gens acceptent ce minimum d'illusions que suppose toute activité. Ils sont dupes de la vie avec joie. Peut-être obtient-on d'elle davantage en se conformant à ce qu'elle exige de nous ? » Quand nous publiâmes notre enquête, le *peut-être* avait disparu. C'est ainsi que nous collaborions.

J'allais le rejoindre vers la fin de la matinée dans sa chambre de l'avenue de Tourville. Il était sur son séant, les reins appuyés contre les coussins de son lit — il lui fallait se ménager, se lever tard — et je l'y trouvais qui classait, annotait, mettait en ordre, ces bouts de papier d'où montait le murmure de mes arrières-pensées. Les voilà qui sortaient de ma propre vie pour emprunter le cours de la sienne ! Ah ! il avait fort à faire pour dégager l'idée, le juste sentiment sous la réaction enthousiaste et pour introduire quelque logique à travers les péripéties de mes réflexions successives ! Il y apportait les plus délicates vertus d'analyse et les exigences d'un esprit qu'il avait beaucoup plus formé que le mien. Il se livrait à ce traitement minutieux, attentif, avec une curiosité affectueuse et tendre où son cœur s'intéressait autant que son intelligence.

Quelle chaleur dans sa voix et comme il s'animait à ces échanges ! Il ne sentait plus l'ennui des heures, et ce qu'il avait de nonchalant, d'un peu désenchanté, cédait soudain à une humeur vibrante, à une sorte d'enjouement qui le distraignait de cette perpétuelle songerie où l'inclinait la crainte de souffrir. L'ombre de la souffrance, cette ombre tôt portée sur sa vie, se retirait alors au fond de son regard : il ne brillait plus que du désir de mieux comprendre pour mieux l'aimer cette jeunesse dont il cherchait à lire tout au clair le destin. Je n'eus d'autre mérite que de fournir un aliment à ce goût qu'il avait des âmes vivantes. C'était sa joie de les découvrir dans ces colloques où je lui donnais mes amis en partage, où j'essayais de lui faire vivre l'aventure de nos esprits, poussé par un besoin d'entraîner, de convaincre. Oui, une impulsion, ce fut tout mon apport et comme il n'était que sympathie, générosité, Tarde s'y prêta fraternellement, sans réserve. Son existence qui n'a été qu'une perpétuelle victoire sur la mort trouva peut-être un renouveau de forces et comme un surcroît de vie à s'approcher de cette génération pleine d'optimisme et de foi, à entrer par l'amitié dans un climat héroïque qui l'arrachait à ses rêves.

Mais à quoi rêvait-il ? Où sa méditation profonde entraînait-elle cet indolent jeune homme qu'on ne vit pas sans surprise se faire professeur d'énergie ? On le croyait sceptique, dilettante, et l'ironie dont il se protégeait donnait le change sur sa véritable nature, plus qu'aucune autre ouverte à la pitié, à la tendresse. Pour le monde, il n'était qu'un esprit brillant, distingué, avide de séduire et de plaire ; certains s'irritaient de cet air de supériorité hautaine, un peu distante, qu'il prenait en compagnie, et l'on voyait de la morgue dans ce qui n'était qu'étrange absence, invincible solitude. Mais, le plus souvent, Tarde éludait la prise par une

(1) Voir la *Revue Catholique* du 20 novembre 1931.



raillerie insinueuse et douce, par des jeux d'esprit, des considérations paradoxales où se dépensait sa verve, sa fantaisie capricieuse, car pour ne pas paraître candide, il affectait d'être désabusé.

Qu'il était donc difficile à saisir! Quand on le connaissait davantage, on découvrait un arrière-fond de mélancolie dans ces yeux amusés qu'il promenait sur les gestes des hommes. « A quoi bon, semblait-il dire, à quoi bon tout cet acharnement à poursuivre des choses illusives? » Voilà son douloureux secret. Servi par de multiples dons, par les talents les plus divers, tout s'ouvrait à son ambition. Le barreau, la littérature, l'action, la politique, l'avaient sollicité tour à tour et partout il avait fait figure; mais rien n'avait pu le fixer. Depuis qu'un mal obscur avait détendu le ressort de sa vie, un doute s'était installé au centre de son être: une sorte de crainte physique, de méfiance de ses forces l'avait empêché d'aller jusqu'au bout, de s'engager à fond, quoiqu'il en fût de ses désirs. Il se revanchait en esprit et sa rêverie ne connaissait pas de limites. Oui, celui qui devait vivre dans le présent, y vivre avec passion, se tenir à la brèche, batailler contre la Sorbonne, définir les ardentes suggestions d'une jeunesse active, réaliste, cet animateur ne rêvait que de paradis, d'éternels loisirs, d'un univers soustrait à la souffrance, à la loi du travail, de l'effort. Son âme habitait ailleurs, dans un pays sans nom, où se dressait l'architecture de ses songes. Quelle stupeur n'éprouvai-je pas le jour qu'il me lut *Allegro ou le Clos de Pureté*, et qu'il m'ouvrit la porte de ce mystérieux domaine qui lui servait de refuge contre les brutalités de l'existence? Depuis des années, il travaillait à en dessiner le plan idéal; et jusqu'à la veille de sa mort, en 1925, il ne cessa de contempler cette « Maison nouvelle » qu'il voyait pareille à un grand couvent aux blanches coupoles, aux jardins enchantés, plein de cellules pour les rêveurs, les méditatifs, les artistes et où la seule règle eût été: « Réalise tous les dons ignorés de ton être ».

Comment cet idéaliste, cet habitant d'un royaume de chimères, allait-il devenir le théoricien, l'apologiste d'une jeunesse avide de réalités et ardente à l'action? Par un acte d'idéalisme encore, par une même générosité du cœur. Au fond que voulait-il? Des choses qui pussent changer les âmes, car il n'attendait rien que d'humain. Sentait-il quelque part un élan créateur, une affirmation de vitalité, d'énergie intime, qu'il l'accueillait avec une frémissante tendresse. Et voilà ce qu'il avait décelé d'instinct dans cette génération qui prétendait, elle aussi, reconstruire la vie sur des bases nouvelles: c'était assez pour qu'il fit un immense crédit à ses espérances, à ce sentiment si mystérieux qu'elle possédait de son audace. Moins chimérique, moins visionnaire, moins prompt à s'é mouvoir de tout ce qui contenait une promesse de changement, n'eut-il pas trouvé aventureux de proclamer les vertus, les mérites, d'une jeunesse qui, à vrai dire, n'avait encore rien fait? Oui, un mythe, mais un mythe efficace, capable d'exercer une action, susceptible d'orienter les esprits, de les révéler à eux-mêmes, d'accroître leur énergie et leur foi, c'est ainsi que Tarde concevait notre enquête. Il croyait que son influence importerait autant que son exactitude historique. L'événement devait lui donner raison.

(A suivre.)

HENRI MASSIS.

## CATHOLIQUES BELGES

abonnez-vous à

La revue catholique  
des idées et des faits

## Le Palais royal d'Anvers

Dans l'artère principale d'Anvers, appelée le Meir, qui est le centre bourdonnant et trépidant de la cité, ce ne sont qu'immenses magasins, cafés à réclame tapageuse, cinémas multicolores et banques altières. Au milieu de cette série d'immeubles à l'américaine, longue de plus d'un kilomètre, seules font contraste avec cet ensemble moderne, deux vieilles demeures patriciennes, restées inchangées depuis près de deux cents ans. L'une est l'hôtel Osterrieth, le plus gracieux spécimen du style rocaille en Belgique, l'autre est le palais royal. C'est de celui-ci dont nous voudrions dire un mot aujourd'hui. Parmi la foule grouillante qui, à toute heure du jour, passe le long de sa façade noire et frôle son élégante grille Louis XIV, quels sont ceux qui, appartenant à la jeune génération, se doutent que cette maison cossue, aux fenêtres toujours closes, est chargée de tout un passé glorieux pour le pays et pour la dynastie? Il était donc utile qu'une plume autorisée vint donner au public flamand quelques précisions à ce sujet. C'est ce que vient de réaliser une monographie du palais, élégamment éditée avec planches et photographies hors texte (1). Ce travail a le mérite de contribuer à placer Anvers, et l'histoire de ses cent dernières années, dans son cadre spécifiquement belge et fait honneur à la plume érudite de son auteur, M. l'abbé Prims, archiviste de la ville.

La construction du palais du Meir date de l'année 1744 et nous la devons à l'opulent mécène Jean-Alexandre van Susteren, seigneur de s' Gravenwezel. Il faut noter qu'à cette époque Anvers connut un étalage inouï de richesse. Non pas que ce furent là des années de grande prospérité commerciale. L'Escaut demeurait fermé depuis près de cent ans déjà, et rien ne faisait prévoir la fin de cette situation désastreuse. Mais, peu de temps auparavant, l'efflorescence de la Compagnie Générale des Indes, ou Compagnie d'Ostende, avait procuré aux capitalistes anversoises de très gros bénéfices. Depuis 1740, cette Compagnie était en liquidation, et il ne fallait pas songer à remployer dans des entreprises similaires les capitaux ainsi devenus disponibles: le commerce des Pays-Bas autrichiens était frappé à mort. Or, au cours de l'histoire, l'on remarque que ce sont toujours les périodes de dépression commerciale qui ont vu s'élever, dans nos provinces, de somptueux monuments. Cette règle allait, une fois de plus, se vérifier à Anvers vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les plus belles maisons patriciennes de notre métropole datent de cette époque, tandis que les grands architectes du moment sont les Bauscheidt, père et fils. Ils sont d'origine rhénane. Dans l'art du fils apparaissent bien des reminiscences de ce qu'il avait vu en Allemagne et en Autriche. Par ailleurs, Anvers, la vieille ville espagnole, ne voyait-elle pas, depuis le traité d'Utrecht, ses destinées unies à celles de Vienne et l'empereur Charles VI n'avait-il pas résolu de la réveiller de sa torpeur grâce à la création de la Compagnie des Indes? Lors des nombreuses démarches accomplies à la Cour d'Autriche par les notables d'Anvers, les palais viennois avaient exercé sur eux toute leur séduction. Ces fastueux négociants trouvèrent en Bauscheidt l'homme tout indiqué pour leur bâtir des résidences qui seraient la réplique de ce qu'ils avaient admiré dans la capitale autrichienne. Et c'est ainsi que pour Alexandre van Susteren, Bauscheidt construisit, place de Meir, ce palais qui allait connaître de si hautes destinées. Il le conçut dans le style Régence, qui se retrouve aussi dans l'ornementation intérieure. Deux salles sont demeurées telles quelles de nos jours et sont appelées salle Louis XIV et salle Louis XV. De cette époque datent aussi la décoration murale représentant l'histoire biblique de Joseph, due au pinceau du peintre anversoise Beschey (1708-1786) ainsi que les délicieuses grisailles exécutées par Martin Geeraerts (1707-1799), peintre réputé de scènes enfantines, et à qui la galerie Lichtenstein doit quatre panneaux remarquables.

En 1764, à la mort d'Alexandre van Susteren, ses héritiers vendirent l'hôtel au vicomte de Fraula, qui, lui-même, le céda bientôt (1777) au comte Roose de Baisy. Au décès de ce dernier (1784), sa veuve, Marie-Anne van de Werve, continua d'y habiter jusqu'aux jours de la domination française. La *Cronijke van Antwerpen* (1770-1817) récemment mise au jour, nous parle du « Hof van Roose » dans le récit des événements qui préparèrent,

(1) F. PRIMIS, *Het Koninklijk Paleis*. Antwerpen, 1931.



à Anvers la Révolution brabançonne. Le 31 mai 1787, le duc Albert de Saxe-Teschén, gouverneur des Pays-Bas autrichiens, avait consenti à rétablir les privilèges des corporations. D'où grande joie à Anvers, nous conte la *Cronijke*. Plusieurs fois la semaine s'organisent des cortèges. Les « messieurs patriotes inscrits » vont témoigner leur reconnaissance aux notables qui ont défendu la cause des libertés brabançonnaises. Parmi ces notables, nous retrouvons le père d'Emmanuel van der Linden d'Hoogvorst. Gendre de la comtesse Roose de Baisy, il séjourne à cette époque à Anvers. Le 3 juin, le cortège des patriotes se rend à l'hôtel du Meir. Jean van der Linden, baron d'Hoogvorst et comte de Hombeek, membre des Etats de Brabant, y est l'objet d'une manifestation enthousiaste de la part du peuple d'Anvers, assemblé devant la maison. Ne fallait-il pas relever, dans nos annales, cette soirée patriotique de 1787, d'un si heureux augure pour la vénérable demeure qui, un jour, deviendra le palais anversoise de la dynastie issue du mouvement de 1830?

Lors de l'invasion française de 1792, la douairière Roose prend le chemin de l'exil avec ses six enfants et va attendre à Brème des temps meilleurs. Son hôtel est occupé par le général Souhan, de l'armée du maréchal Jourdan. Les délégués de la ville viennent l'y complimenter; et c'est alors, dans le palais du Meir, un va-et-vient continu de bourgeois venant apporter des plans réquisitionnés par l'autorité militaire et un défilé ininterrompu de membres du Conseil de régence et d'officiers français.

La comtesse Roose mourut en 1798 et l'hôtel échut en partage à la plus jeune de ses filles. Celle-ci épousa, deux ans plus tard, le comte Charles de Bergeyck. Nous voici arrivés ainsi à l'époque du premier Empire français. Napoléon rendit à Anvers son importance européenne, et le vieux palais Roose allait ressentir bientôt les effets de cette politique. Le 30 avril 1810, peu de semaines après son mariage avec l'archiduchesse Marie-Louise, Napoléon vint séjourner à Anvers, accompagné d'une suite brillante. Tandis que l'Empereur et l'Impératrice logeaient à la préfecture, le soin de donner un gîte aux grands personnages de la Cour incombait aux familles patriciennes de la ville. Le palais Roose reçut, lui aussi, ses hôtes de marque; l'Empereur y fit maintes visites. Cette somptueuse demeure lui plut et il en convoita la possession pour y établir son « quartier impérial » en vue des séjours subséquents qu'il se proposait de faire à Anvers. Sur ces entrefaites, le comte Charles de Bergeyck mourut à Bruxelles en juillet 1811. Sa veuve consentit à vendre l'hôtel Roose au domaine privé de l'Empereur. L'acte fut passé le 13 août 1812 et l'achat comprit même ce qui restait des meubles; mais l'administration du domaine impérial s'empressa de garnir le palais d'un nouveau mobilier, exécuté à Paris. Aujourd'hui encore, l'on peut voir, fixée aux chaises de deux ou trois salles, une étiquette portant la mention « Quartier impérial d'Anvers » « salle à manger de l'Empereur » etc... Trois pièces seulement durent aux grisailles de Geeraerts de garder leur ancien style. A en juger par ce qui en a été conservé jusqu'ici, l'ornementation empire doit avoir été magnifique. Sur les cheminées s'étale, si l'on peut dire, une profusion d'horloges précieuses, finement travaillées, dont les motifs évoquent, avec un art peu commun de la ciselure, des scènes de la mythologie, de l'Iliade et des fables de La Fontaine. Elles sont flanquées de riches candélabres. Aux plafonds scintillent des lustres de cristal, du milieu desquels descend le traditionnel « N » couronné. Une petite salle, sans doute destinée à devenir le bureau privé de l'Empereur, est meublée en style empire égyptien. Les dossiers des chaises, l'ornementation des armoires, les appliques des tables et des cheminées rappellent des figures empruntées aux hiéroglyphes et à l'archéologie égyptienne.

Mais l'homme qui avait ordonné ces superbes aménagements et à qui tout ce luxe était destiné, ne revint plus jamais à Anvers. Ni le lit de l'Empereur, que l'on voit encore, dressé à la française, dans l'alcôve qui fait face au jardin, ni la psyché de l'Impératrice, avec les brûle-parfums sur les montants du lit, ne purent rester la propriété de la Couronne, et c'est l'impérial adversaire du monarque exilé, Alexandre, Czar de Russie, qui, le 29 juin 1814, vint élire domicile dans le somptueux palais. Un témoin oculaire, le chroniqueur anversoise J.-B. van der Straelen, nous raconte qu'il vit le Czar entrer au palais et paraître, aussitôt après, au balcon d'où il salua très aimablement la foule qui l'acclamait.

En 1815, le palais du Meir reçut un complément d'ornementation qui célébrait le nouveau régime. Un salon de réception fut aménagé, appelé à manifester la grandeur de la maison royale néerlandaise.

Au plafond furent disposées les armes des dix-sept provinces, enfin réunies selon le rêve des Nassau. Le long des murs on plaça vingt-quatre médaillons représentant les hommes illustres des Pays-Bas. Cependant le choix n'avait porté, en grande partie, que sur des célébrités hollandaises dont le nom était parfaitement ignoré en Belgique, tandis que les personnages de l'histoire des provinces méridionales étaient à peine représentés. Nos nouveaux maîtres témoignèrent là d'un manque absolu de psychologie.

Dès le mois de septembre 1814, le palais reçut la visite du roi Guillaume, et celui-ci allait y revenir souvent. Sa joyeuse-entrée y fut célébrée le 29 mars 1815 et fut suivie, jusqu'en 1829, de six autres visites. Pendant la réception du 26 mai 1829, tandis que le Roi était fêté par la magistrature et le haut commerce, l'on savait que, parmi la population, circulaient déjà les listes du pétitionnement contre le régime. Le Roi continua son voyage, calme et satisfait; mais il ne devait plus remettre les pieds au palais du Meir.

\* \* \*

Espérant arrêter la Révolution sur la pente d'une rupture complète entre les provinces du nord et celles du sud, le roi Guillaume avait investi le prince d'Orange d'un pouvoir spécial sur ces dernières. C'est le 4 octobre 1830 que le palais d'Anvers devint le siège de ce gouvernement et qu'y fut rédigée la proclamation annonçant au peuple le nouvel ordre de choses. Mais, avant que trois semaines se fussent écoulées, le prince d'Orange dut prendre la fuite. Deux jours plus tard, ce fut le tour du commandant en chef des troupes hollandaises de suivre l'exemple de son maître. Quelle ironie de voir ainsi le prince de Saxe-Weimar, l'auteur du cruel et inutile bombardement d'Anvers, s'enfuir du palais en escaladant le mur du jardin, alors que quelques mois plus tard, son cousin, le prince Léopold de Saxe-Cobourg, roi des Belges, ferait son entrée solennelle dans ce même palais au milieu d'un enthousiasme indescriptible.

Le lendemain du bombardement, c'est Charles Rogier qui vient habiter le palais, comme représentant du gouvernement provisoire. Il est accompagné du comte de Robiano, le nouveau gouverneur de la province, et des généraux Niellon et Mellinet. Peu de temps après, le palais devint la résidence du gouverneur militaire d'Anvers, et c'est ainsi qu'en mars 1831, il fut le théâtre de la conspiration orangiste d'un général van der Smissen. Les officiers sous les ordres du général y furent mandés pour s'entendre dire que Bruxelles s'était soulevé contre le Régent. L'on connaît le pitoyable avortement de ce complot. L'échec du mouvement orangiste à Malines ne laissa plus à van der Smissen aucun espoir de succès, et lui aussi dut fuir le palais du Meir. C'est avec d'autant plus d'enthousiasme que se déroula, le 24 mai suivant, dans les rues d'Anvers, l'entrée solennelle du baron Surlet de Chokier, Régent du pays. Arrivé la nuit, le Régent descendit à l'Hôtel d'Angleterre. C'est pourquoi les orangistes répandirent le bruit qu'il avait dû fuir la capitale. Tout cela contribua à donner à sa réception par les autorités anversoises le caractère d'une grandiose réplique à la trahison qui venait d'être déjouée; et bien que le Régent ne fût pas particulièrement populaire à Anvers, dès qu'il eût achevé de passer les troupes en revue, on le porta en triomphe jusque dans le palais, au milieu des cris de « Vive le Régent! » « Vivent les Belges! », « Vive la Liberté! ». Ce fut là une manifestation inattendue; et le vieux palais, en cette journée de joie unanime, reçut enfin sa complète signification nationale.

\* \* \*

Léopold I<sup>er</sup> fit son entrée solennelle à Anvers le 28 juillet 1831. Ce jour-là, le palais du Meir fut le centre de toutes les manifestations patriotiques qui se produisirent dans la ville en fête. Sans trêve, le nouveau Souverain dut paraître et réapparaître au balcon pour saluer la foule qui ne se lassait pas d'applaudir et d'acclamer. C'est là aussi que se forma un long cortège populaire qui accompagna le Roi dans la visite qu'il fit au port, en traversant les principaux quartiers de la ville. Une semaine ne s'était pourtant pas écoulée, que l'armée hollandaise envahit à nouveau le pays. Le Roi dut quitter Liège en toute hâte pour gagner Bruxelles, et, déjà, Anvers qui paraissait le plus menacé. Le 4 août, le Roi était derechef au palais du Meir. Voici ce que raconte, à ce sujet, *Den Antwerpenaar*, le principal journal patriote d'Anvers: « Avant-



hier soir (4 août), à 8 heures, le peuple s'est rassemblé en rangs serrés devant le palais. Le Roi a paru au balcon. Il a été accueilli par d'interminables acclamations : « Vive Léopold ! », « Vive le bon roi des Belges ! ». Jamais témoignages d'affection ne furent donnés avec plus de spontanéité et d'insistance. La musique du 7<sup>e</sup> régiment jouait des airs patriotiques qui furent repris en chœur par la foule. Tout sentiment du danger semblait avoir disparu ; les menaces de l'ennemi, retranché dans la citadelle, paraissaient s'être évanouies devant le bonheur qu'éprouvait le peuple à posséder auprès de lui le Père venu pour protéger ses enfants ».

C'est au cours de cette belle manifestation de loyalisme que l'on vit arriver au palais M. Ellerman, le représentant le plus en vue du commerce maritime, venant annoncer au Roi que le général Chassé, avec lequel il avait eu un entretien dans la citadelle, consentait à accorder à la ville un répit de quarante-huit heures...

Léopold 1<sup>er</sup> fit de fréquents séjours au palais du Meir. De son règne date la double rampe d'escalier où figurent, dans le motif central, les deux « L » entrelacés. A cette époque aussi fut placé, dans le vestibule d'honneur, le groupe en marbre de Godecharle *La Maternité*. La première de ces visites royales eut lieu le 3 janvier 1832. Il y eut alors au palais grande réception, suivie de la revue des troupes. Le soir, le Roi assista à une représentation de *Zampa*, tandis qu'en ville ce n'étaient partout que joyeuses manifestations populaires. La seconde visite eut lieu le 29 septembre de la même année, à l'occasion de l'entrée officielle à Anvers de la reine Louise-Marie ; puis d'autres visites suivirent en décembre 1832 pendant le siège de la citadelle, et en particulier le 23 décembre, lors de la reddition ; le 15 juillet 1835 ; le 2 mai 1836, jour de l'inauguration du chemin de fer Anvers-Malines, et enfin le 3 juillet 1839, à l'occasion du voyage du Roi dans la Campine pour l'inauguration du canal d'Hérentals.

Mais ici, nous avons à noter tout spécialement les séjours au palais du Meir, de plusieurs souverains étrangers. Il était naturel que la première de ces visites serait celle de la reine Victoria, qui professait un véritable culte pour son oncle Léopold. Au cours d'un voyage qu'elle fit avec le prince consort, au mois de septembre de l'année 1843, elle décida de regagner l'Angleterre par Anvers. La veille du jour de leur embarquement, les hôtes royaux, accompagnés du roi Léopold, descendirent au palais du Meir, où eut lieu un dîner de gala. On y remarqua la présence de l'envoyé du roi de Hollande, le baron van der Capellen, qui venait saluer la Reine au nom de son maître. Ce fut là une journée historique de plus pour le vénérable palais d'Anvers. Pour le pays, comme pour l'opinion mondiale elle-même, cette réception des Souverains anglais, était une nouvelle consécration du statut de la monarchie belge. L'on comprend que, particulièrement au sein des familles anversoises, cette visite royale produisit une vive impression, et il faut noter, en passant, un détail qui en dit long à ce sujet. Parmi les fillettes nées à Anvers pendant cet automne de l'année 1843, il en est plusieurs qui reçurent au baptême le prénom de la reine d'Angleterre. Une parente de l'auteur de ces lignes, née le 18 septembre de cette année, fut appelée Eugénie-Victoria. Deux ans plus tard, le 10 août 1845, les Souverains britanniques remontèrent de nouveau l'Escaut, à bord du yacht royal *Victoria and Albert* pour se rendre en Allemagne. Au retour de leur voyage, le 4 septembre, ils s'embarquèrent une fois encore à Anvers. Le grand port flamand n'avait-il pas été, sans cesse, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, le point d'aboutissement continental de la route qui relie l'Europe centrale à l'Angleterre ? Au cours de l'histoire, grand fut le nombre de représentants des Maisons royales d'Europe qui prirent la mer à Anvers ou y débarquèrent. C'est sur l'Escaut que, depuis Henri 1<sup>er</sup> de Brabant, nos ducs allèrent au devant de bien des souverains et d'hôtes illustres. La visite de la reine Victoria confirmait, une fois de plus, cette immuable signification de notre grand port national. Ce jour-là, il se fit que le palais du Meir fut trop petit pour recevoir tous les grands personnages qu'on y attendait, si bien que la maison avoisinante, celle de M. Legrelle, partagea l'honneur de l'auguste visite.

Mais reprenons le cours des annales strictement belges du glorieux palais. Le 23 septembre 1849, Léopold 1<sup>er</sup>, accompagné des Princes royaux, visita Anvers une nouvelle fois. A raison des périls révolutionnaires de l'année précédente, si heureusement conjurés, la réception fut plus cordiale que jamais. Au cours du défilé militaire qui ouvrit les festivités, l'impeccable tenue de l'armée et celle de la garde civique, récemment réorganisée, firent

impression. Le Roi et les Princes, à cheval, se tenaient devant le palais. Au balcon avaient pris place la reine Louise-Marie et la petite princesse Charlotte, âgée de neuf ans. D'interminables acclamations montèrent vers elles pendant tout le défilé. Ce devait être, hélas, la dernière visite de la Reine à Anvers.

Une manifestation d'un loyalisme non moins chaleureux fut celle qui accueillit à Anvers le duc et la duchesse de Brabant, après leur récent mariage. Cette fois aussi, ce fut la famille royale tout entière que l'on acclama au balcon du palais. Vint alors, en 1856, la célébration de notre premier jubilé national. La ville d'Anvers, conjointement avec le pays, fêta d'enthousiasme les vingt-cinq ans de règne de Léopold 1<sup>er</sup>. A cette occasion, le Roi tint à passer quelques jours dans ce palais du Meir qu'il affectionnait. Une tradition fut ainsi inaugurée, dont avec joie les Anversoises ont vu la continuation en 1930, lorsque pour célébrer le Centenaire de notre indépendance, le roi Albert et la reine Elisabeth séjournèrent, eux aussi, dans la métropole commerciale.

Cette visite de Léopold 1<sup>er</sup> en 1856 fut, il est vrai, la dernière qu'il fit à Anvers. Un malentendu avait, en effet, surgi entre la Ville et la Couronne au sujet de la citadelle du Nord et de la création de nouveaux ouvrages de défense autour de l'agglomération. Loin de voir se réaliser le démantèlement de la citadelle du sud, qui lui avait été promis en 1830 par le gouvernement provisoire, Anvers devint le camp retranché ou « réduit national ». Delà, un pénible et profond dissentiment. Les éléments les plus ardemment patriotes, les Anversoises des journées d'octobre 1830 étaient déçus. Et, pour longtemps, le palais du Meir allait rester fermé.

La Joyeuse Entrée qui, le 7 janvier 1866, avait été promise au bourgmestre d'Anvers par le roi Léopold II, ne put avoir lieu par suite de l'épidémie de choléra qui sévit cet hiver-là, et ce n'est que le 25 août que le Roi et la Reine firent, officieusement, leur première visite à la ville et au palais. Une réception plus solennelle eut lieu en 1874 pour inaugurer la démolition de la citadelle du sud. C'est ainsi que, de 1856 à 1874, années de grands travaux militaires et de regrettables discordes civiles, le palais perdit quelque chose de son caractère de « Maison paternelle » qu'il avait eu jusque alors. Au cours des années suivantes, Léopold II honora maintes fois de sa présence diverses initiatives anversoises. Il ne séjourna pourtant plus jamais au palais. A cette période se rattache la visite officielle, en Belgique, du shah de Perse, Nazer-Eddin. Sans paraître lui-même à Anvers, le roi fit aménager le palais du Meir à l'usage du souverain persan, qui y passa deux jours. On conserve à Anvers une photographie qui montre le Shah, entouré d'une suite nombreuse, se tenant au balcon pour contempler la grande procession de Notre-Dame, à son passage devant le palais.

La célébration du septante-cinquième anniversaire de l'indépendance nationale ramena Léopold II au palais du Meir, en compagnie du prince Albert. C'était le 27 juillet 1905. De cette visite, date chez le Roi le projet de remettre le palais complètement à neuf. Ce plan entra rapidement dans le domaine de l'exécution, et de très grosses sommes y furent consacrées. Nous arrivons ainsi aux Journées coloniales de juin 1909. Comme s'il avait pressenti sa fin prochaine, le Roi s'était pris d'un renouveau de sollicitude pour les destinées de l'Escaut et de son grand port. Sur ses ordres, une réception du tout-Anvers fut organisée au palais du Meir. Le Roi s'y prodigua jusque fort tard dans la soirée, et l'on n'a pu oublier avec quelle insistance il recommanda à tous, même aux dames, de prendre un intérêt toujours croissant à l'avenir maritime de la Belgique.

\* \* \*

La troisième génération de nos Rois apprit à connaître tout particulièrement sa « maison d'Anvers ». Et d'abord, voici les jours heureux : le retour du prince Albert de son voyage au Congo, le 16 août 1909, puis, sa Joyeuse-Entrée comme Souverain, le 14 août 1912, avec la Reine et les Princes. A chacune de ces occasions, le balcon du palais recouvra quelque chose de la signification qu'il avait eue au début du règne de Léopold 1<sup>er</sup>.

Vinrent alors les jours sombres d'août 1914. Bruxelles allait être occupé par l'armée allemande ; dès lors, c'est Anvers qui, abrité par ses forts et ses remparts, devint le grand refuge. Le palais du Meir, ouvrit, une fois de plus, ses portes à la Reine et aux enfants royaux. C'était le 19 août. Cinq jours plus tard, le Zeppelin jetait ses bombes sur la ville. Aussi, bientôt après, les petits Princes furent-ils mis en sûreté au delà du détroit, tandis que le Roi et la Reine demeuraient au quartier général du palais jusqu'à l'ultime limite,



c'est-à-dire jusqu'au 7 octobre, avant-veille du bombardement d'Anvers. Journées tragiques que celles-là, et qui marquent l'histoire du palais d'une auréole de feu.

Après quatre ans d'attente, la vénérable demeure allait connaître une gloire nouvelle dans une célébration de joie et de reconnaissance patriotiques, qui surpasserait l'inoubliable réception de Léopold I<sup>er</sup> en 1831. Ce fut lors de la rentrée triomphale de la Famille royale et de l'armée victorieuse, après la Grande-Guerre, le 19 novembre 1918.

\* \* \*

Lorsqu'autrefois les ducs de Brabant visitaient leur bonne ville d'Anvers — et la tradition voulait qu'ils le fissent chaque année — ils descendaient, non loin des quais de l'Escaut, à l'abbaye de Saint-Michel, dont ils étaient les avoués. L'abbaye était devenue ainsi la Cour des Princes, *Het Prinsenhof*.

L'empereur Joseph II, qui avait rompu avec les vieux usages, se garda bien, lorsqu'il vint à Anvers, de se faire recevoir à l'abbaye. Il alla loger bourgeoisement à l'Hôtel du Grand Laboureur. C'était un mauvais présage. Alors, pendant longtemps, on ne parla plus, à Anvers, de visites princières. Les armées de la République prennent possession de la ville, chassent les moines de l'abbaye et dévastent le *Prinsenhof*. Anvers tombe au rang de simple préfecture. Mais voici que Napoléon conçoit, pour elle, de plus hautes ambitions. La grande base navale du nord-ouest aurait son quartier impérial. L'art raffiné de Bourscheidt, coïncidant avec d'heureuses circonstances, fait tomber le choix de l'Empereur sur la maison patricienne du Meir. Anvers avait recouvré son *Prinsenhof*. Car, malgré les vicissitudes de l'occupation étrangère, il s'en faut que la ville fût devenue républicaine et française, et il était facile à prévoir que la population saisisrait d'enthousiasme la première occasion qui lui serait offerte de renouer avec les anciennes coutumes de fidélité au Souverain légitime, sitôt que paraîtrait dans ce palais un Chef selon la tradition, un Prince selon l'esprit des anciennes libertés et privilèges brabançons.

Ce Prince nous fut donné lorsque Léopold I<sup>er</sup> eut prêté serment à la Constitution; et huit jours ne s'étaient pas écoulés, que le *Hof van Roose* voyait le peuple d'Anvers accourir sous ses fenêtres pour clamer son attachement au Roi et au Pays. Dès ce jour, le palais reçut, aux yeux des révolutionnaires anversoises, une consécration et une signification patriotiques qui n'auraient jamais dû faiblir. Mais l'ombre qui effleura cette demeure vers les années 1860 ne fut que passagère, et les fastes de 1831 ne tardèrent pas à y retrouver leur écho.

Que, sous la garde de la Providence, le moderne *Prinsenhof* d'Anvers puisse connaître une histoire non moins glorieuse que la vieille cour ducale de l'abbaye de Saint-Michel!

JEAN VANDERLINDEN.

### CHRONIQUE POLITIQUE

## La croisée des chemins

La violence du courant protectionniste en Angleterre risque de provoquer dans l'Europe occidentale de profondes perturbations politiques. Si le gouvernement britannique persiste dans l'attitude qu'il a prise sous le coup de la crise monétaire qui a ébranlé la tenue de la livre, la Belgique devra décider à très bref délai s'il lui est encore possible de vivre isolée entre les grands marchés fermés constitués autour d'elle ou si elle ne doit pas renoncer plus ou moins à son indépendance économique pour trouver le marché intérieur qui lui fait actuellement défaut. Dans les circonstances présentes, il ne semble pas que l'on puisse envisager une entente économique fructueuse avec d'autres pays sous la forme atténuée d'un simple ajustement des tarifs douaniers. Les barrières opposées à l'entrée de nos produits se sont multipliées

à tel point que pour trouver des débouchés, nous serons bien obligés de pratiquer avec d'autres une politique commerciale commune basée sur une entente portant sur les grands problèmes de la vie internationale. L'ampleur des décisions qui s'imposent ressort très nettement de la discussion qui s'est déroulée le 1<sup>er</sup> décembre à la Chambre des Représentants.

M. Sinzot a défendu avec autant de force que d'éloquence la vieille idée d'une union douanière entre la Belgique et la France. M. Hymans a combattu cette solution par des arguments tirés de notre propre histoire et par des considérations fondées sur l'accueil réfrigérant que les Puissances ont faites à l'*anschluss*. Il persiste à croire que l'union douanière entre un grand Etat et un Etat plus faible conduit fatalement à l'asservissement de ce dernier. La Chambre, hésitante, a assisté à la confrontation des deux politiques. Il faudra, un jour ou l'autre, choisir.

Le ministre des Affaires étrangères a fort bien analysé dans son discours le concept même de l'union douanière qui demeure trop vague dans l'esprit de certains. L'union douanière suppose non seulement la suppression de la ligne des douanes à la frontière commune des contractants, mais encore l'établissement d'un régime uniforme sur les autres frontières; elle exige également à l'intérieur l'unification des droits d'accises en vue de placer tous les producteurs sur un pied d'égalité. Ce n'est pas tout. L'union douanière doit vivre; il lui faut un organe de décision, un pouvoir exécutif. Par la force des choses, c'est le contractant le plus fort et le plus riche qui assume dans l'association un rôle prépondérant; le plus faible doit plier ses convenances aux siennes. Or, l'Economie est si intimement liée à la Politique que les membres d'une union douanière sont nécessairement amenés à former un front unique dans une foule de questions mixtes. Il est indéniable que la seule existence de l'accord défensif conclu entre la Belgique et la France a fait croire au dehors que notre pays avait perdu sa pleine liberté diplomatique. Cette opinion est radicalement fautive. Mais que ne dirait-on pas le jour où la Belgique aurait signé une union douanière avec le pays dont on affecte en Amérique et en Angleterre de redouter l'impérialisme!

Il ne faut donc pas sous-estimer l'extrême gravité des suggestions de M. Sinzot. L'union douanière avec la France entraînerait des changements considérables dans l'économie de la Belgique; elle nous engagerait d'une façon irrévocable dans des liens très étroits; elle aurait sur notre position morale dans le monde une répercussion profonde. Mais nous n'oserions plus dire aujourd'hui que ce sont là des raisons suffisantes pour dire non. Tout dépend encore des résolutions de l'Angleterre. Dans quelle mesure tient-elle à nous voir rester à l'écart du marché français? Quels sacrifices est-elle disposée à accepter dès le temps de paix pour éloigner les risques politiques d'une entente qui offre sur un autre plan des avantages indéniables? Sa réponse à ces questions décidera de notre attitude.

L'idée d'un rapprochement avec la Hollande a fait depuis quelque temps beaucoup de chemin dans les esprits. Aux symptômes favorables que nous avons signalés ici même, il faut ajouter la conversation que M. Hymans a eue à Londres avec le représentant des Pays-Bas. La Hollande doit faire face à des difficultés très semblables aux nôtres et il serait naturel de voir les deux pays conjuguer leurs efforts. Leur importance est sensiblement égale; ils tiennent ensemble les bouches de trois grands fleuves continentaux et leurs intérêts politiques ne sont nulle part en opposition. Une union douanière entre la Belgique et la Hollande ne pourrait créer ailleurs la moindre inquiétude; au contraire, ce serait la reconstitution sous une forme viable d'un facteur d'équilibre et de paix sur le sol de la vieille Lotharingie. Mais nos voisins du Nord ont donné l'impression jusqu'ici d'être trop attachés à leur intérêt immédiat pour saisir toute la portée d'une politique commune.



Il est clair que si la Hollande mettait comme condition à un accord avec la Belgique l'adoption de son point de vue dans la question des eaux intermédiaires, ce serait un jeu de dupes que d'y souscrire. De même, la Belgique ne pourrait en aucun cas renoncer aux droits ou déclinier les obligations qui découlent pour elle des traités de Locarno. Mais dans ces limites, il y aurait moyen de faire œuvre constructive et de servir à la fois les intérêts nationaux et ceux de la communauté européenne.

Ce n'est que dans le cas où l'entente avec le Nord se révélerait impossible que la Belgique devrait, selon nous, rechercher l'union douanière avec la France. Cette solution, quoique périlleuse, ne doit pas être écartée *a priori*. Tout de même! La Belgique d'aujourd'hui, peuplée de huit millions d'habitants et débordante de vie, n'est plus la Cendrillon de 1830. Dans la Grande-Guerre, elle a précisément réussi à maintenir l'autonomie de sa politique. Celui qui en douterait trouverait dans le livre si discuté du général Galet des preuves irréfutables : dès le début de la campagne, le roi Albert et son gouvernement ont montré qu'il y avait moyen de résister aux conseils les plus pressants de nos meilleurs amis quand l'intérêt supérieur de la nation l'exige. Or, militairement parlant, la Belgique occupait dans l'alliance victorieuse une position moins favorable que celle qui lui serait faite dans une union douanière dont les stipulations seraient discutées à l'avance.

Malgré cela, l'armée belge a conservé sur le front une autonomie suffisante et jamais les intérêts du pays n'ont été sacrifiés à ceux de nos puissants voisins. L'exemple a son prix.

Pour le moment, il convient de réserver notre jugement. Notre diplomatie doit éclairer le champ des possibilités, renseigner nos amis sur les conditions pratiques de notre action et marquer notre ferme volonté de ne pas nous laisser acculer à la mort lente. Dans son nationalisme ardent, la jeune Italie a érigé en principe politique l'égoïsme qui traduit sa volonté de vivre. Sachons emprunter quelque chose à cet état d'esprit : notre pays, trop sensible aux impulsions du dehors, doit apprendre dans la crise actuelle à concentrer sa pensée sur les grands intérêts nationaux et chercher l'inspiration de ses actes dans la froide raison. Ne nous laissons point manœuvrer par les journaux étrangers, ne mêlons pas le sentiment aux affaires.

Les projets d'union douanière formulés par la France de la Monarchie de Juillet avaient été conçus sous l'empire d'arrière-pensées qui ne seraient plus de mise aujourd'hui. Il serait intéressant de savoir quelles pourraient être en ce moment les bases d'un accord. Il y a danger à laisser travailler les imaginations dans le vide parce qu'elles pourraient devenir prisonnières d'un mirage. En tout cas, le souci d'être prudents ne doit ni nous rendre sourds ni faire de nous des paralytiques.

Comte LOUIS DE LICHTERVELDE.

## Conférences CARDINAL MERCIER

La prochaine séance aura lieu le *mardi 15 décembre*, à 5 heures (salle Patria),

**M. FRANKLIN-BOULLON**, député, y parlera de

**LA CRISE POLITIQUE MONDIALE :**  
ses causes, ses remèdes.

Cartes en vente à la Maison F. Lauweryns, 20, Treurenberg, au prix de 15 francs.

## Vincent d'Indy

Une des grandes figures de l'art contemporain vient de disparaître inopinément. Malgré ses quatre-vingts ans sonnés, le noble artiste jouissait d'une telle vigueur intellectuelle et physique que — selon l'expression de Bossuet — l'on s'étonne « de ce que ce mortel est mort ». Coïncidence émouvante : il y a quelques jours à peine, le Conservatoire de Bruxelles consacrait à d'Indy la grosse part de son premier concert ; et cette audition suprême des œuvres du maître, à la veille de sa mort, eut donc lieu en notre pays, ce pays qu'il aime, car, dès ses années de jeunesse, il y trouva un cercle d'admirateurs passionnés qui l'aideront à conquérir le grand public de Bruxelles et de la province. Les noms d'Octave Maus et d'Eugène Ysaye reviennent tout naturellement à la mémoire, car, à ces deux hommes surtout, le maître français est redevable de l'accueil rapide et enthousiaste que la Belgique fit à son œuvre.

Les compositions de Vincent d'Indy sont nombreuses et variées. Il excella dans la symphonie et la musique de chambre.

Le théâtre lui doit *Fervaal* et *l'Etranger* ; oratorio, le *Chant de la Cloche* et *Saint-Christophe*. Sa maîtrise s'affirme dans tous les genres. Sa technique était d'une science consommée. De nos jours, on lui a reproché son art trop cérébral, reproche étonnant dans une époque qui tend à faire fi de la sensibilité en musique. Sans doute le dogmatisme du maître va un peu loin ; mais une inspiration ardente et profonde anime ses savantes constructions sonores. Je comprends que certains préfèrent les œuvres de sa jeune maturité, telles que *Wallenstein*, la *Symphonie cévenole*, le *Chant de la Cloche*, où l'élan est plus spontané et la technique moins ardue bien que déjà magistrale.

Vincent d'Indy était le plus illustre des élèves de César Franck, auquel il a consacré un beau livre. Il avait hérité de son maître le don de l'enseignement, le désintéressement et le dévouement à ses élèves. Avec le trop oublié Charles Bordes, il mena le bon combat dans la « Tribune de Saint-Gervais », pour le relèvement de la musique d'église. Avec le même, il fonda la Schola, dont il fit un foyer de grande éducation musicale. Si l'enseignement y revêt une forme un peu trop dogmatique, reconnaissons toutefois la haute valeur de cet enseignement et la noblesse d'attitude de ceux qui osent affirmer des principes et les opposer hardiment au bolchévisme artistique contemporain.

Des jeunes ont pu traiter d'Indy de *pion*... Je me souviens du temps où la musique du maître défunt était le dernier mot de la modernité... Il n'y a pas si longtemps de cela ! Les modes passent vite de nos jours, et les « bateaux » se succèdent sans interruption. Certains qu'on croyait sombrés à jamais reparassent et s'ancrent au port ; tels — pour ne citer que ceux-là — Wagner ou Beethoven. Franck en sera certainement et d'Indy probablement aussi. Son art a une solidité de facture et une hauteur de pensée qui sont des caractères éternels. Comme tous ses contemporains — Fauré excepté — il subit, à côté de celle de Franck, l'emprise du tout-puissant magicien de Bayreuth. Celle-ci pourtant ne détruisit jamais sa personnalité et ne lui fit qu'un tort d'ordre plutôt littéraire. Citons par exemple *Fervaal*, dont le héros n'est qu'un reflet des conceptions brumeuses et symboliques de Wagner. Le personnage de *l'Etranger*, vaguement socialiste et chrétien, n'est non plus qu'une création irréaliste où l'on sent l'influence d'Ibsen. Mais la musique sauve ce drame, l'un des plus inspirés du maître.

Dans cette *Revue catholique*, nous n'oublierons pas de dire quelle fut la fermeté de la foi de Vincent d'Indy. Il l'affirma à maintes reprises. Pour lui, la religion était à la base de tout art, et l'on peut lire dans la préface de son traité de composition musicale, ces belles paroles :



« Oui, l'artiste doit avant tout avoir la Foi, la foi en Dieu, la foi en l'Art, car c'est la Foi qui l'incite à connaître, et, par cette connaissance, à s'élever de plus en plus sur l'échelle de l'Être, vers son terme qui est Dieu. »

JOSEPH RYELANDT.  
directeur du Conservatoire de Bruges

## Un demi-siècle d'art français

En confiant à M. Jacques-Émile Blanche le soin de tracer, dans leur *Histoire de la Troisième République*, le tableau de l'activité artistique du régime, les Éditions de France ont été bien inspirées.

Artiste, écrivain, homme du monde, observateur sagace et ironique des mœurs et des modes, familier des milieux les plus divers, Parisien de vieille souche et de vieille date — ses souvenirs remontent très avant dans la période envisagée —, l'auteur d'*Aymeris*, des *Propos de Peintre* et des *Cahiers d'un Artiste*, était mieux qualifié que quiconque, pour broser cette vaste fresque, où aucun personnage n'est oublié, où les noms les plus obscurs, mais qui ont eu leur heure de notoriété, voisinent avec les plus célèbres, où toutes les tendances sont rappelées, qui se sont partagées en France, avec des fortunes diverses, ce demi-siècle, l'un des plus touffus dans l'histoire, dans l'art.

La tâche n'était point facile. Il s'agissait de faire sa juste part à chacun, de ne point forcer le passé au détriment du présent, ou inversement, de découvrir une suite logique dans ce débordement d'écoles et d'étiquettes, une progression dans un mouvement qui est fait de flux et de reflux. Il fallait être objectif, tout en restant sensible, impartial tout en ne cachant pas ses préférences. Il fallait ne point craindre de formuler un jugement même au risque de s'aliéner quelques sympathies, il fallait se montrer en même temps qu'historien un critique.

Reconnaissons de suite, que cet emploi difficile, M. Jacques-Émile Blanche, dont on connaît cependant la malignité d'esprit et l'humeur personnelle, a su le remplir, à notre entière satisfaction.

Il y fut aidé par sa connaissance approfondie du métier. Si loin qu'il soit de partager certains goûts, certaines tendances, il sait trop ce que ce métier comporte de difficultés, pour ne point ressentir de respect pour ceux qui l'ont maîtrisé.

Comme il le dit dans sa préface, il n'y a qu'un don qui vaille chez le critique : c'est la faculté de se substituer mentalement au créateur qu'il juge. Ce don suppose que la passion de l'intelligence, la passion de la comprendre, soit plus vive chez l'homme qui juge que toute autre passion. C'est le cas précisément de Jacques-Émile Blanche, dont la curiosité ne s'est jamais ralentie. Les modes même d'un jour, sont toujours sûres de rencontrer chez lui, une attention perspicace. Il ne se mêlera pas aux coryphées, mais sa place est toujours réservée à l'orchestre.

Cette sympathie intelligente lui vaudra d'éviter même en pleine bagarre contemporaine, les reproches qu'a justement encourus un Maclair. S'il n'aime pas beaucoup l'art de ces dernières années, du moins ne le méprise-t-il pas, et il saura mettre en lumière ses qualités certaines, aussi bien et mieux que certains de ses thuriféraires attirés.

De là que ce livre, écrit sans passion, mais non pas sans clairvoyance, est bien le meilleur répertoire qui se puisse rencontrer sur l'art français des cinquante dernières années.

S'ouvrant sur la description du Salon de 1870, il se clôt sur l'analyse de l'œuvre des surréalistes. On y voit paraître, s'emboîtant les unes dans les autres, s'engendrant les unes des autres, toutes les démarches de l'art français durant une époque où il éclipsa, à tort ou à raison, tous les autres et fit de Paris un foyer dont l'ardeur et l'éclat ne sont pas encore épuisés ou ternis.

Nous ne retracerons pas, à la suite de l'auteur, même en résumé, cette histoire qui, nous l'avons dit, est une des plus touffues de l'histoire de l'art. Sa description ne comporte pas moins de cinq cents pages bien tassées.

Nous nous contenterons de la parcourir en notant quelques

vues, qui nous paraissent particulièrement intéressantes, et parce qu'elles éclairent les parties saillantes du sujet.

Les débuts d'abord. Si Jacques-Émile Blanche entreprend de nous décrire en détail un vernissage en 1870, c'est que cette date marque bien le départ de cette fièvre esthétique qui allait s'emparer du monde bourgeois, plutôt indifférent jusqu'alors, et faire des expositions de peinture et de sculpture, le centre effervescent des conversations et la grande attraction toujours renouvelée de la vie mondaine et sociale.

On ne voit plus très bien actuellement les foules assiégeant les guichets des grandes halles d'exposition aux jours d'inauguration des Salons. Ces foires artistiques, ces revues solennellement passées des dernières productions, ne suscitent plus d'émoi, ni même de curiosité. L'art, en dépit de la multiplication des expositions, ou du fait plutôt de celle-ci, a singulièrement perdu de sa popularité.

En 1870 et les années suivantes, c'est au contraire le grand éclat. On se passionne pour ou contre une œuvre. Les Salons sont un événement de tout premier ordre.

Au Salon de 1870 — il n'est encore qu'un Salon et la guerre des artistes pas plus que l'autre, la vraie, n'a encore éclaté — on voit figurer côte à côte Corot, Renoir, Manet, Courbet, Whistler, Degas — celui-ci signait alors De Gas — et Regnault, Bastien-Lepage, Cabanel, Bouguereau, Chenavard, Meissonnier. Sur le fond compact des « rotulards » — ainsi se nommaient à l'époque les membres de l'Institut — et des petits maîtres, c'est à peine si l'on distingue les œuvres de ceux qui vont faire bientôt figure de révolutionnaires véritables.

Le grand succès du Salon va à la *Salomé* d'Henri Regnault devant laquelle on s'écrase. Henri Regnault, jeune prix de Rome doué « d'un tempérament violent », est la coqueluche du Salon, son lion. « Sa *Salomé* est déjà acquise par un amateur millionnaire pour une somme fantastique : on parle de 20,000 francs. Beau comme Apollon, fort comme Hercule, musicien, chanteur de barcarolles vénitienes, habile aux sports, Regnault traîne après lui tous les cœurs ; on le dit fiancé à une belle jeune fille très connue dans le monde. Le public se passionne pour ce héros comblé par les fées et qui brosse chairs et étoffe avec la maestria d'un Velasquez ; c'est « un dessinateur de première force et un coloriste » éblouissant ». On évoque à propos de ses œuvres, les noms de Géricault, voire Delacroix. »

Délire touchant et qui marque bien l'esprit de l'époque, enthousiaste et que le « sujet » dans le tableau intéressait avant toute chose.

Pour distinguer la peinture de morceau, la peinture pure, il n'y a encore que quelques avertis. J.-E. Blanche le nomme, ce sont avec quelques artistes, un Renoir, un Manet, un Degas, des amateurs plus particulièrement de province, comme cet Edmond Maître, connaisseur subtil, qui devait plus tard être l'initiateur du jeune Blanche, comme ce Bazille, le plus « avancé » et le plus « musé » à la fois des jeunes artistes de sa génération, et qui devait bientôt tomber, ainsi que Regnault, sous les balles ennemies.

Les quatre grandes figures qui dominent cette époque, fin du second Empire, début de la troisième République, sont celles de Corot, Courbet, Millet, et Daumier. J.-E. Blanche y voit non sans raison les précurseurs de la peinture moderne. En Corot, il salue le père de l'impressionnisme à la fois et du néo-classicisme, en Courbet celui du réalisme romantique, en Millet celui de l'impressionnisme naturaliste et idéaliste, en Daumier celui de l'expressionnisme.

De telles définitions ont forcément quelque chose de sommaire. Les influences deviennent trop nombreuses au cours de la période envisagée pour qu'il soit possible de faire remonter en ligne directe les filiations. Monet ne dérive pas tout entier de Corot, pas plus que Manet de Courbet. Mais l'on peut dire avec J.-E. Blanche, que l'ensemble de la peinture dite moderne est contenue en germe dans celle de ces quatre géniteurs.

L'esprit de finesse de Corot, son sens exquis des valeurs, la fougue de Courbet et son goût de la belle matière, l'imagination poétique et l'intelligence de Millet, l'apreté corrosive de Daumier, servie par une connaissance infaillible des formes, se retrouveront dans le luminisme des impressionnistes, l'ardeur flamboyante des Fauves, le constructivisme de Cézanne, le style et la violence concentrées d'un Degas, d'un Manet, et plus près de nous dans les raffinements de couleurs d'un Matisse, ou les sensibles géométries d'un Picasso.



« Dieux tutélaires », dit Blanche, de Millet, de Corot, de Daumier, c'est-à-dire dont l'action se prolonge au delà de l'immédiat, et profite à plus d'une génération. Et il dénombre ce que la peinture doit au peintre de l'Angelus, desservi par une trop grande popularité : la renaissance du grand art classique de Poussin, le plein air, l'atmosphère décomposée comme le feraient les impressionnistes, un mélange de réalisme et de poésie, une représentation à la fois cérébrale et imitée de la nature.

Pour Daumier, ce Balzac du tableau de chevalet, il cite le mot de Degas qui voyait en l'auteur du *Meurtre de la rue Transnonain* et du *Ventre législatif*, l'émule pour le style de Delacroix. Daumier, cher à Baudelaire, est sans conteste le chef de file et l'inventeur de cet art cruel dont nos contemporains se sont montrés friands. Il suppose Degas le misanthrope, Toulouse-Lautrec, l'observateur aigüe du Vice, Georges Rouault le peintre tragique de la détresse humaine.

\* \* \*

Ces précurseurs, ces chefs, ce n'est que maintenant d'ailleurs qu'on les peut décorer de ce nom. Lorsqu'ils disparaissent de la scène, peu après 70, ils sont toujours des isolés. La mode n'est pas encore venue de désigner par une étiquette en isme, ou un terme générique, un ensemble de tendances ou une doctrine esthétique.

Le mot *impressionnisme* apparaît pour la première fois en 1874. Ce qu'il désigne, on ne le définit pas d'abord très clairement, mais il fait fortune, et fortune avec lui tous ceux qui le prennent pour drapeau. Font partie des *Impressionnistes*, si l'on s'en rapporte aux catalogues du temps, des peintres aussi différents, que miss Cassatt, Caillebotte, Cézanne, Degas, J. de Nittis, Forain, Gauguin, Guillaumin, Claude Monet, Berthe Morisot, Ludovic Piette, Camille Pissaro, Rafaelli, Renoir, Seurat, Signac, Sisley. Cette classification porte moins sur la similitude des procédés, que sur un désir commun de promouvoir du nouveau.

On eût aussi bien pu appeler ce mouvement Art vivant, comme on le fait pour le mouvement d'avant-garde actuel. L'*Impressionnisme*, en tant qu'il s'entend comme le culte presque exclusif de la lumière, et de la lumière claire, et fut d'ailleurs ainsi pratiqué, gravite en réalité autour du seul Monet et de ses épigones ou de ses rivaux.

La présence à la tête des Impressionnistes de l'austère Degas, le disciple d'Ingres, est une anomalie.

Est-ce Monet, est-ce Sisley, est-ce Pissaro qui la découvrait : cette technique si particulière, qu'on la pouvait identifier au premier coup d'œil, si aisément assimilable qu'on la vit aussitôt adoptée par une foule d'artistes ?

Ce point d'histoire ne sera sans doute jamais élucidé. Il importe peu d'ailleurs. Sisley, Monet, Pissaro allaient peindre en les basant sur cette technique des œuvres d'une valeur sensiblement égale. Berthe Morisot aussi, qui après avoir été l'élève de Corot, puis de Manet, allait devenir la bonne fée de l'impressionnisme, et contribuer peut-être le plus à sa vogue auprès de l'élite et des snobs.

La première exposition des Impressionnistes date de 1874. Les suivantes vont se poursuivre jusqu'aux environs de 1890. Elles vont se faire principalement chez les marchands, dans ces galeries particulières qui connaîtront une si belle fortune, et dont la plus fameuse est la galerie Georges Petit, inaugurée en 1882, rue de Sèze.

Cette accession des marchands sur la scène artistique, dont on ne les pourra plus déloger, s'accompagne de la déchéance progressive du Salon officiel, du Salon unique, du Salon de l'Etat. Cette déchéance va d'ailleurs donner lieu à des scissions. En 1884 c'est le Salon des Indépendants qui se fonde en 1890 ; un schisme opéré au sein même de l'église officielle, donne naissance à la Société nationale ; d'autres fragmentations vont suivre : il y aura en 1903 le Salon d'automne, en 1925, enfin, le Salon des Tuileries.

Ces scissions marqueront chaque fois un écart nouveau survenu dans les conceptions esthétiques, la confirmation aux yeux du grand public, de l'avance prise dans les galeries particulières par tel groupe ou par telle tendance.

C'est dans celles-ci aussi bien, que les amateurs avertis et les snobs iront prendre langue tout d'abord.

La Galerie Petit voit naître successivement l'exotisme, le préraphaélisme, le japonisme, le whistlérisme, voire le wildisme ou culte de l'Art pour l'Art, qui amalgamés avec l'impressionnisme vont engendrer, durant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle un art bâtard, des

ouvrages brillants dont la « nouveauté » est bien faite pour séduire.

Cette invasion de modes et de goûts étrangers est un symptôme. Elle marque le début de cette dénationalisation de la peinture française, qui ne fera que se poursuivre jusqu'à l'heure actuelle, et dont le résultat dernier est la formation de cette école dite de Paris, où les artistes étrangers sont majorité et noient dans leur nombre les quelques éléments spécifiquement français.

En 1880 et les années suivantes, les étrangers s'appellent Munkacsy, Boldini, Matrazo, Van Beers, Alfred Stevens, Wauters, Charlemont, Liebermann, von Uhde, Zorn, Thaulow, Kroyer Israëls. Comme dit J.-E. Blanche, on est beaucoup à la Belgique et à l'Allemagne, sans compter l'Angleterre et l'Amérique.

Aux « Internationales » fondées par le très parisien Georges Petit, un public s'écrase, qui afflue de tous les coins de l'Europe. Emporium de l'art « dernier cri » sous la République athénienne, les galeries de la rue de Sèze constituèrent un rendez-vous très central pour le monde riche. Rien, dit J.-E. Blanche, n'égalera le faste, l'élégance des vernissages nocturnes, « tenue de soirée » exigée comme au foyer de la danse ; après minuit, les Coquelin, l'ainé et le cadet, avec Sarah Bernhardt, venaient faire leurs emplettes, en sablant le champagne. Albert Wolff écrivait sa chronique pour le *Figaro* dans le cabinet du caissier principal : la ville apprendrait le lendemain, en dépliant son journal, que Bastien-Lepage, Cazin ou Helleu, étaient des maîtres. On apprendrait aussi le titre des pièces de choix que les Coquelin avaient acquises la veille. Des spéculateurs alléchés se précipiteraient pour s'approprier le reste avant midi : « Mon cher, j'ai tout vendu, plus rien à faire », s'exclamait Petit. « Mais si vous proposiez un joli bénéfice à M. K..., peut-être vous céderait-il ses *Dunes* de Cazin. »

C'est qu'aussi bien tout le monde s'occupe de peinture. Les mondains, les artistes, les financiers, les gens de lettres. On se communique les gloses de Stéphane Mallarmé. Les revues littéraires ont chacune leur critique d'art attiré. Chez les libraires, on voit appendus aux milieu des livres, des dessins, des tableaux. Montmartre, cité des artistes et des boîtes de nuit, commence à rayonner sur Paris.

Suivre dès ce moment la fortune de chacune des tendances qui se font jour, définir leur importance relative, débrouiller l'enchevêtrement des influences, devient assez difficile. L'auteur des Arts plastiques sous la troisième République s'y emploie cependant avec diligence ; et disons-le, non sans bonheur, en dépit de la profusion des éléments d'information qu'il apporte.

Quelques figures heureusement dominant le sujet. La plus surprenante est celle de Van Gogh.

Avec Van Gogh, c'est vraiment le feu qui se met aux poudres. Son lyrisme de malade, de la phosphorescence de l'atmosphère dans ses paysages déments, sa couleur exacerbée offrent à l'imagination la plus forte prise. Son influence est telle sur les jeunes écrivains, que si on ne l'admire pas en bloc, on a peine à parler de lui tant il a de thuriféraires passionnés et intransigeants. Même ceux qui ne l'aiment point sont hantés par sa figure étrange, démoniaque. Il passe comme un météore, mais son passage donne le branle à la ronde de la peinture, qui ne cessera dès lors d'accélérer le mouvement.

L'école française cesse de se diviser nettement en deux grands partis : classiques et romantiques. Ce qui triomphe désormais, c'est l'individualisme.

Le titre même du nouveau Salon qui se fonde au printemps de 1884, dix ans après la première exposition des impressionnistes, un an après la mort de Manet, nous le dit.

Le Salon des « Indépendants », c'est la proclamation en art, des droits de l'Individu. Dans le baraquement construit sur les anciens jardins du prince impérial, entre les pavillons de Marsan et de Flore, quiconque désire exposer le peut contre une modeste obole et sans avoir à passer par un jury.

L'indépendance du peintre, indépendance absolue, et dont seul est juge le public va désormais s'affirmer.

Pendant les trente années qu'il va vivre, l'histoire du Salon des Indépendants sera presque celle de toute la peinture moderne. On y verra figurer tout ce qui porte un nom dans cette peinture :

Cézanne, Bonnard, Maurice Denis, Derain, Van Dongen, Henri Matisse, Laprade, Marie Laurencin, Van Gogh, Odilon Redon, K. X. Roussel, Van Rysselberghe, Ensor, Segonzac, Seurat, Signac, Toulouse-Lautrec, Vallotton, Vuillard, Lebasque, Vlaminck.



Georges Braque, Chagall, Chirico, Robert Delaunoy, Georges Desvallières, Roger de la Fresnaye, Othon Friesz, Giriend, Jaulmes, Kisling, Fernand Léger, André Lhote, Metzinger, Modigliani, Georges Rouault, Utrillo et sa mère Suzanne Valadon, Waroquier, Willette.

Tels sont les artistes qui figurent au palmarès des Indépendants. Comme dit J.-E. Blanche, un Salon compte, qui peut porter sur sa poitrine une pareille brochette de décorations.

(A suivre.)

MARCEL SCHMITZ.

## Les grands prix littéraires

Jamais, peut-être, on n'a suivi les intrigues menées autour des grands prix littéraires avec cette fièvre et cet intérêt. Entre M. Bernard Grasset et M. Jean Ajalbert, le premier éditeur et moraliste distingué, le second de l'Académie Goncourt et conservateur de musée, une vive polémique a eu lieu. *Feu le prix Goncourt* écrivait l'auteur des *Remarques sur l'action* en tête d'un article mordant, cursif, et d'une belle franchise de ton, paru dans *Les Nouvelles Littéraires*... La publicité, le « battage », l'exagération des critiques ont mis, disait-il, le Prix Goncourt dans une situation impossible : les Dix doivent trouver chaque année une œuvre remarquable et qui ne déçoive pas le public, une œuvre qui soit une découverte et donc ignorée de la critique, c'est impossible ajoutait M. Grasset, les choix des Goncourt sont mauvais, ils ne soutiennent pas l'intérêt... feu le Goncourt, gentil, utile en son temps, mais tué par l'inflation actuelle!

Là-dessus M. Ajalbert qu'on s'étonne de voir dans un jury composé d'un Léon Daudet, d'un Dorcelès, d'un Rosny aîné, a cru défendre le prix Goncourt en insultant basement son critique, sans se soucier des usages reçus entre confrères courtois, même s'ils sont disposés à être sévères. Nous avons dit ailleurs que seul, pour nous, un excellent choix pouvait justifier le prix Goncourt, cela nous a valu quatre pages de M. Ajalbert où, nous confondant avec M. Grasset, il partageait les injures entre nous. Le choix est fait, et nous verrons un peu plus bas s'il sauve le jury Goncourt des vives attaques menées, parfois à tort, contre lui.

Retenons seulement pour l'instant que les meilleures défenses sont celles qui s'expriment uniquement par des idées ou par des faits.

La polémique est un beau genre quand un Bernanos, un Daudet, un Bloy s'en servent; maniée par un Ajalbert, elle oscille entre les justes constatations de M. Prudhomme (mais alors point n'était besoin d'enfler le ton!) et la rage impuissante, les insinuations perfides (telle cette allusion de l'académicien à l'état de santé de M. Grasset qui sent son ragot de concierge!)

### I. — Le Prix Fœmina à Antoine de Saint-Exupéry.

Le 3 décembre, au Cercle Interallié (un hôtel un peu surchargé du faubourg Saint-Honoré) les « dames » du Prix Fœmina ont proclamé leur lauréat : M. Antoine de Saint-Exupéry avec son récit *Vol de nuit*. C'est un bon choix, on en parlait pour le Goncourt, et il était au moins habile — sinon malicieux — de ravir ainsi au jury des Dix leur favori.

*Vol de nuit*, et c'est d'abord ce qui frappe à première lecture, est une œuvre dont l'accent, le ton, la grande noblesse de sentiment nous changent de tant d'ouvrages faciles où l'homme se trouve

abandonné à ses puissances inférieures. Une sorte de culte du sacrifice, de l'héroïsme s'en dégage. Voilà un auteur qui ne craint pas d'affirmer qu'il y a de la grandeur féconde dans toute souffrance consentie.

Ce Rivière, le héros de *Vol de nuit*, qui dirige, à Buenos-Ayres, le centre des avions qui portent le courrier du Sud-Amérique à l'Europe, est un homme fort. Ses responsabilités lui pèsent; comme d'autres, à certaines minutes, il voudrait se laisser aller, mais à le culte de l'énergie, le sens du devoir immédiat. Il ne cède point, refuse de faiblir. La scène où nous le voyons suivre par T. S. F. la marche désespérée d'un de ses avions pris dans une tempête est d'une sauvage grandeur. Non point que les actes de Rivière n'appellent pas plus d'une réserve quant à leurs motifs. La philosophie de M. de Saint-Exupéry (si l'on peut parler de philosophie à propos d'une œuvre qui cherche d'abord à émouvoir) ressemble souvent à un nietzchéisme élémentaire qui paraît court et stérilisant. Ces sacrifices, cette dureté, cette exigence envers soi-même et envers les autres, quels motifs, quelles raisons profondes les dictent à Rivière? La souffrance n'est admissible et touchante que si une fin la dirige, si elle est acceptée au nom d'un idéal ou d'une certitude. Or, Rivière peine pour peiner, il sacrifie pour sacrifier, il impose une rude loi par fatalité, par instinct plus que par volonté consciente, illuminée par l'intelligence. Cela le rend un peu faux, un peu inhumain.

N'est-ce point parce que l'a séduit cette nouvelle forme de la gratuité que M. Gide a préfacé *Vol de nuit* en termes qui peuvent certes surprendre plus d'un lecteur peu averti? Est-ce bien en effet, le docteur de *L'Immoraliste*, père de tant de héros lamentables, qui vient nous dire que « nous savons de reste les faiblesses de l'homme » et que c'est « l'effort d'une volonté tendue » qu'il importe maintenant qu'on nous montre!... Plus d'une fois déjà dans le passé, M. Gide aime se donner l'allure de Protée... et puis, il est ironiste, et la dérision fait partie de son attitude critique. Néanmoins, on peut se demander s'il n'a pas été sourdement incliné par tout ce qui, dans le héros de M. de Saint-Exupéry apparaît comme une contrainte spontanée, un libre jeu dans la souffrance même, une manière gratuite — j'allais écrire minérale — de souffrir et de faire souffrir.

Quoi qu'il en soit, ce livre nous arrache aux basses régions et aux turpitudes de l'homme dont l'on tentait depuis tant d'années, dans certains milieux, de repaître notre curiosité. La force, la noblesse, le courage y reprennent rang de valeurs humaines, et malgré le mot du critique, c'est avec de bons sentiments que M. de Saint-Exupéry a fait de la bonne littérature.

Le style, en effet, est le plus souvent dense, serré, d'un beau talent d'évocation. Parfois, l'auteur enfle sa voix, surcharge sa palette... et une impression de verroterie assez déplaisante s'ensuit. M. de Saint-Exupéry, par exemple, a un fâcheux penchant pour « les crépuscules d'or », « l'or du soir », « la clarté d'or de la lampe » et toute l'utilisation verbale et un peu vaine des métaux précieux. Mais ces bavures n'empêchent pas l'ensemble d'être d'une rare vigueur. Même si l'on dispute de ce livre, si l'on en conteste des aspects, on ne peut se passer d'admirer.

### II. — Le Prix Goncourt à M. Jean Fayard

Au livre de M. Jean Fayard échet une étonnante fortune. Depuis des mois, les courriéristes se livraient à des pronostics, supputant le choix des Goncourt. On nommait M. Schlumberger et son roman, *Saint-Saturnin* dont j'ai entretenu nos lecteurs, M. Jacques Chardonne avec *Claire* (et les Goncourt se seraient honorés en couronnant une œuvre pleine de finesse, malgré les reproches de M. Grasset). En dernière heure, on parlait de M. Guy Mazeline dont le charmant livre *Un Royaume près de la mer*



commence comme un récit de Fournier et se termine en vrai roman, dense et nourri... Eh bien! ce n'est ni M. Mazeline, ni M. Chardonne, ni aucun autre des lauréats prévus qui obtint la palme au Drouant... M. Jean Fayard au sujet duquel on évoquait le Renaudot fut transformé en quelques minutes en prix Goncourt... et personne ne s'en plaigna.

*Mal d'amour* (et disons tout de suite que ce mal n'est point décrit pour les jeunes filles) est un livre aisé, agréable, plein d'esprit, avec çà et là des pages d'un accent plus soutenu et d'une réelle humanité. On pouvait choisir une œuvre plus vaste, qui eut des dimensions plus considérables et de plus hautes ambitions; on n'en pouvait prendre qui réalise mieux son dessein, qui sache mieux faire sourire et plaire, en toute bonne foi, sans artifice et sans surenchère.

Chacun sait que lorsqu'ils voulurent proposer au public une œuvre ambitieuse, les Goncourt souvent tombèrent mal. Cela nous valut la lecture de Marc Elder, de l'ennuyeux primaire Louis Pergaud, et de l'inénarrable *Batouala* qui aurait dû être couronné par le jury des humoristes! Que ce soit M. Henry Malherbe ou M. Thierry Sandre, la recherche du procédé ne leur réussit pas mieux. Aussi ont-ils su, cette année, garder la mesure, en choisissant un vrai roman, gentil, vivant, où tous les faits sont vus par une conscience sensible et qui, s'il n'ouvre pas de hautes perspectives métaphysiques, débouche du moins sur une sagesse résignée, qui, elle aussi, a bien sa grandeur.

M. Jean Fayard, en effet, paraît avoir beaucoup réfléchi depuis *Oxford et Margaret*. C'était une œuvre de fantaisie, fine, semillante mais où une imagination trop vive nuisait parfois à la vérité. *Mal d'amour* est bien davantage l'œuvre d'un homme qui a beaucoup vécu et souffert. Sans plainte, sans cri, par touches très subtiles, il atteint au fond même de l'homme. Bien des livres plus prétentieux révèlent un sens moins aigu de la vie courante et de nos drames quotidiens. Les esprits chagrins reprochèrent à M. Fayard sa facilité; d'autres, une verve trop parisienne. Pour nous, avouons sans flatterie qu'un homme qui s'avère capable de parcourir toute la distance qui sépare ses premiers romans de *Mal d'amour* nous paraît capable de nous étonner plus d'une fois et de répondre à toutes les critiques. Une œuvre plus dense, plus grave peut-être, où s'exprimeraient plus complètement les découvertes que décèlent le livre couronné : voilà ce qu'il faut attendre de M. Jean Fayard. Et il ne nous décevra pas.

### III. — Les prix de journalistes.

Depuis quelques années, les courriéristes littéraires qui viennent attendre le résultat du *Fœmina* ou du Goncourt, ont pris l'habitude de décerner des verdicts de consolation. Nous avons eu d'abord le *Theophraste Renaudot* qui va, cette année, à M. Philippe Hériot pour l'*Innocent*.

C'est un roman faible, appliqué, assez consciencieux dans son application à fuir l'ennui (obstacle qu'il n'évite pas toujours). La tenue morale en est assez basse, et l'intérêt littéraire médiocre. Disons tout net : c'est un mauvais choix.

L'*Interallié* dont la fondation date seulement de l'an dernier échoit, cette fois-ci, à Pierre Bost avec *Le Scandale*. Je l'ai signalé, dès sa parution, à nos lecteurs. Il marque un effort de travail et d'honnêteté intellectuelle. Il dresse, avec vigueur et finesse, un bilan amer et fort juste de l'époque que nous venons de vivre. C'est une œuvre parfois un peu touffue, un peu prolix, mais qui révèle un très haut talent, victime encore de certains procédés d'après-guerre, mais qui sûrement s'en dégagera.

Enfin, cette saison est né un *Prix du vivant méconnu* dont l'attribution fut joyeuse. Il alla au vicomte d'Avenel, chroniqueur économique de la *Revue des Deux Mondes*, auteur de quarante

volumes dont personne ne sait les titres et personnage fort solennel et déplaisant. Ce prix fondé avec bonne humeur est destiné à prendre chaque année une sanction contre un raseur. C'est une idée courageuse et charmante, soutenue par un choix judicieux.

On ne s'amuse pas tous les jours aux prix littéraires. Il ne faut pas boudier celui-là!

JEAN MAXENCE.

## Goguinette et Arturino

### (Une histoire pour Gogo)

Il y avait une fois une délicieuse petite souris, toute blanche. Son museau rose était frais comme une feuille de cresson. Sa queue était lisse comme un ver de terre; ses yeux brillaient comme deux minuscules morceaux d'anhracite. Les ongles de ses pattes étaient plus fins que des aiguilles. Elle était charmante.

Dès que le soleil paraissait à l'horizon, et que le merle se mettait à siffler sa plus belle chanson, la petite Goguinette (c'était le nom de la souris) courait vers la prairie voisine pour aller se mirer dans le ruisseau cascasant à travers les herbes folles.

Elle se penchait sur l'eau comme sur un miroir, et faisait trente-six mille grimaces de coquette : clignait des yeux, se lissait la moustache, promenait sa languette sur ses babines et arrangeait avec soin les poils de ses oreilles. Puis, avec ses pattes, elle se frottait le museau, se frictionnait la poitrine et achevait sa toilette avec soin.

Lorsqu'elle était suffisamment bien astiquée à son gré, — sans oublier la fine poussière dorée dont elle se poudrait le bout du nez, — après un dernier regard dans le ruisseau, elle relevait la queue comme une hampe de drapeau et s'enfuyait comme une folle, gambadant et sautant, par-dessus mottes et taupinières, vers son déjeuner.

Goguinette était un fin bec. Il lui fallait bonnes graines ou bon fromage, et elle courait loin pour satisfaire les caprices de son estomac. Peu importe le repas retardé, pourvu qu'il en soit meilleur!

Des fois, sans aucune gêne, on la voyait se faufiler sous la porte d'une grange, grimper dans les gerbes, s'installer sur son microscopique derrière et entamer un long festin de blé, de seigle, ou bien d'avoine. Ses petites dents fonctionnaient alors à toute vitesse, rongant, grignotant, dévorant jusqu'à la dernière parcelle, moulant menu la farine qui tombait dans son estomac comme dans un sac. Lorsque celui-ci était bien rempli, elle était heureuse et allait se coucher nonchalamment en quelque endroit enseillé, où elle achevait sa digestion avec béatitude.

D'autres fois, quand son appétit était plus exigeant, Goguinette modifiait son itinéraire et n'hésitait pas à faire un long détour pour aller se payer un extra dans quelque garde-manger bien fourni des environs. Tantôt un bout de fromage faisait le principal de son menu : délicieux gruyère dont elle ne laissait que les trous, hollandais exquis dont elle avalait tout, ou camembert juteux dont elle se parfumait le visage entier.

Quels régals alors!

Mais il n'y avait pas que les fromages qui excitassent sa gourmandise dans les garde-manger : le riz, le macaroni, le vermicelle et les nouilles n'échappaient pas toujours aux attaques de ses infatigables mâchoires, — et bien souvent elle fit des ravages dont plus d'une ménagère se lamenta amèrement.

Goguinette s'en moquait bien : « Courez après moi ! », semblait-elle dire en s'enfuyant au triple galop de ses jambettes. Et personne ne parvenait jamais à la rattraper.

Il y avait les chats, répliquerez-vous.

Evidemment, il y avait les chats. Mais pensez-vous que Goguinette eût été assez bête pour se fourrer entre leurs griffes? Vous la connaissez bien mal! Aucune souris ne fut jamais aussi futée qu'elle pour éviter la patte de dame Minette. Une fois pourtant (je dois l'avouer) elle faillit tomber en son pouvoir, par suite de sa



gourmandise et sa coquetterie, à un moment où, inattentive à ce qui se passait autour d'elle, elle mettait en ordre la pelisse de son ventre après un très copieux dîner à la céréaline. Dame Minette, qui l'avait aperçue, s'approcha d'elle sur ses pantoufles de velours, comptant bien la croquer au milieu des opérations. Mais GoguINETTE l'aperçut au dernier moment, juste à temps pour disparaître dans un trou, avec les poils de son abdomen tout en désordre.

C'est la seule fois qu'elle faillit être prise, et par sa faute.

Vous croyez, peut-être, que cette alerte la mit sur ses gardes, et qu'à l'avenir elle s'occupa un peu moins de sa frimousse et de sa bedaine.

Vous vous trompez bien. Sa coquetterie augmenta avec l'âge, et aussi sa gourmandise. Et je suis vraiment triste de devoir vous dire cela. Il faut pourtant ajouter, pour son honneur, qu'un jour vint où elle se corrigea un peu de sa gourmandise. Ce fut après son mariage.

Il convient que je vous raconte d'abord qu'elle se maria, comment et avec qui.

\* \* \*

Par certaine matinée de juillet, plus ravissante que jamais et caracolant comme un poulain, notre GoguINETTE flânait en zigzag à la lisière d'un champ d'avoine. Pour s'amuser, elle allait mordiller la tige des coquelicots et des bleuets, jouait cache-cache avec elle-même sous les feuilles de pied-d'âne et trouvait la vie belle.

Elle ne s'intéressait à rien de spécial, se bornant à jouir sans penser d'une existence agréable.

Tout à coup, derrière une motte de terre, il lui sembla percevoir un éclair, — un éclair en poils gris, avec une queue. Elle bondit, et l'éclair s'arrêta. Il se dressa sur ses pattes (c'est drôle, un éclair qui a des pattes!) et regarda GoguINETTE (un éclair qui regarde, c'est encore plus drôle...).

Ma parole, c'était une souris des champs, et parmi les plus mignonnes qu'on pût voir. Du moins, c'est ce que pensa GoguINETTE, tandis que, de son côté, la souris des champs estimait celle-ci fort à son goût.

GoguINETTE ne tarda pas à apprendre que la souris des champs était jeune homme et comptait chercher femme pour fonder une famille.

En entendant cela, GoguINETTE, qui était jeune fille, sentit le rose de son museau lui grimper, par-dessous les poils, jusqu'aux yeux. Elle était si intimidée qu'elle ne savait plus où elle était, et se figurait transportée au ciel.

Heureusement le jeune-homme-souris-des-champs était moins timide qu'elle, car sans cela je pense que tous les deux seraient encore à se regarder à l'abri de la motte de terre.

— Qu'avez-vous donc, ma mie? demanda la souris des champs.

— J'ai si chaud, répondit GoguINETTE, et je crois que je vais m'évanouir...

— Ce serait une mauvaise idée, répliqua l'autre.

— Vous croyez? interrogea GoguINETTE, qui, au même instant s'écroula sur une feuille de plantain en poussant un délicieux soupir.

Comme la souris des champs était un galant jeune homme, bien qu'il n'eût pas appris les belles manières de la ville, il se précipita sur GoguINETTE et l'étendit délicatement sur le dos, ainsi qu'il avait lu un jour, dans un livre de Croix-Rouge, qu'on devait le faire.

Mais il était pourtant fort ennuyé, car c'était la première fois de sa vie qu'une si gentille petite souris s'évanouissait en sa présence.

Heureusement, le malaise de GoguINETTE ne se prolongea pas fort longtemps, et au moment même où l'Angelus sonnait à l'église du village voisin, elle revint à elle et sourit à la souris des champs.

Lorsqu'une souris sourit à une souris, surtout lorsqu'une des souris est un jeune homme et l'autre, une jeune fille, et que par-dessus le marché l'Angelus sonne dans les environs, cela finit toujours par des fiançailles.

GoguINETTE se fiança donc avec la souris des champs, à qui elle demanda son nom.

— Je m'appelle Arturino, répondit l'autre.

Et GoguINETTE observa qu'elle n'avait jamais entendu de si joli nom.

Arturino et GoguINETTE furent fiancés pendant quelques minutes, car les fiançailles ne durent jamais fort longtemps chez les souris: question d'usages. Après quoi, ils se marièrent. Et comme pour un mariage il faut des témoins, ils se jurèrent une fidélité éternelle devant un mulot qui passait, et une taupinière qui ne passait pas.

Quels beaux jours dès lors pour GoguINETTE!

Plus ravissante que jamais parce qu'elle était heureuse, il lui semblait qu'elle gambaderait jusqu'à la mort dans un paradis. Arturino lui racontait de magnifiques histoires de sa famille, de son enfance, de ses talents. Et GoguINETTE, ravie, ne demandait qu'à le croire en ronronnant comme les souris ronronnent, c'est-à-dire tout doucement.

Arturino, de son côté, ne paraissait pas trop s'en faire. Il lui arrivait bien, de temps en temps, lorsqu'il avait envie de se promener seul, de trouver que GoguINETTE ferait mieux de rester à la maison plutôt que de l'accompagner; mais GoguINETTE ne le lâchait pas d'une patte et lui racontait, à son tour, mille histoires à sa manière.

Comme la période des fiançailles était passée, Arturino ne l'écoutait plus guère. Et pendant qu'elle parlait, lui sifflait, en faisant des moulinets avec une tige d'herbe qu'il tenait dans la patte gauche.

Lorsque GoguINETTE était fatiguée de parler, elle se taisait. Mais cela n'arrivait jamais. Arturino finit par s'habituer à cette situation.

Ainsi passèrent les premiers jours de l'été. Ce n'étaient que promenades, randonnées fantastiques à travers les forêts d'avoine qui allaient être fauchées, les forêts de trèfle aussi, car tout est forêt pour les souris, sauf les forêts elles-mêmes qui sont si grandes à leurs yeux qu'elles ne les voient même pas.

On se promenait donc, et on mangeait. J'ai déjà dit que GoguINETTE avait grand appétit et était passablement gourmande. Mais ce n'était rien à côté d'Arturino, qui était un ogre. Si bien qu'il finit par scandaliser GoguINETTE, avec ce résultat qu'elle se corrigea un peu de sa propre glotonnerie après avoir constaté en face d'elle combien ce défaut était déplaisant.

L'amour-propre l'aida beaucoup dans cette affaire, pour le plus grand profit de son éducation. Malheureusement, son exemple n'eut aucun effet sur Arturino, qui estima au contraire devoir manger d'autant plus que sa jeune femme ingurgitait moins. Cela refaisait l'équilibre dans le ménage.

La vie de GoguINETTE et d'Arturino se serait poursuivie de la sorte sans histoire, et peut-être avec un ennui grandissant, car ils finissaient par se connaître jusqu'au dernier duvet de leurs oreilles, — lorsqu'un fameux événement se produisit un beau matin dans leur existence.

GoguINETTE eut trois enfants.

Au moment même, elle ne sut pas trop de quoi il s'agissait, car c'était encore une maman sans expérience, n'ayant jamais vu de toutes jeunes souris qui ressemblent plutôt à un bout de beefsteak saignant un peu mâché. Mais au bout de quelques jours, ses rejetons prirent une forme plus convenable, et elle commença à raffoler d'eux, à la grande satisfaction d'Arturino qui pouvait dorénavant se promener seul, une fleur de myosotis aux lèvres.

Que pourrais-je raconter encore de GoguINETTE? Une fois devenue mère de famille, il n'y a plus rien de palpitant à dire des souris. Car il n'est pas très intéressant, n'est-ce pas, de signaler que GoguINETTE allait passer dorénavant le reste de sa vie dans l'inquiétude.

Ses journées se passaient à craindre que l'un de ses petits n'attrapât un rhume, ne s'égarât, ne prit une mauvaise fièvre, ne courût ou pire encore. Avant trois enfants, GoguINETTE trouvait l'occasion de multiples angoisses, sans compter toutes celles qu'elle se créait en imagination.

Elle les confiait parfois à Arturino, qui en fut ému, au début.

Mais bien vite il eut l'habitude de ces histoires, et depuis lors plus que jamais il ne s'en fit.

Ses enfants ne s'en portèrent pas plus mal, et lui-même s'en porta mieux.

Ainsi tout finit très bien.

CH. DU BUS DE WARNAFFE.



## L'évolution de la structure bancaire aux Etats-Unis

Le système bancaire américain a été fort affecté par la crise économique, son actif étant « gelé » dans une trop grande proportion aussi bien à l'intérieur des Etats-Unis qu'à l'étranger. Les circonstances qui ont dominé le dernier cycle économique font comprendre toute la difficulté qui existait pour les banques américaines à sortir avec succès de la redoutable épreuve dans laquelle elles devaient passer. Les Etats-Unis, devenus sans transition les plus grands créanciers du monde, pourvus de disponibilités à l'emploi desquelles aucune expérience ne les prédestinait et embarrassés d'une tradition protectionniste qui gonflait outre mesure les transactions internationales en espèces, ne parvinrent pas à tirer parti de cette situation exceptionnelle. L'abondance de l'or et la multiplication du crédit ont révolutionné le rôle du banquier. Appelé avant la guerre à financer le commerce et l'industrie de son pays, il a perdu en grande partie ce débouché de ses disponibilités, le seul qu'il connût parfaitement.

En effet, les sociétés, et les entreprises qui autrefois empruntaient à des banquiers sous la garantie de marchandises en gage, se sont trouvées plus libres de leurs mouvements en émettant directement des actions et des obligations sur un marché où le public ne savait comment placer son argent. Les disponibilités des sociétés industrielles et commerciales ont même été telles, durant les dernières années de prospérité, qu'elles venaient concurrencer la banque en offrant, elles aussi, du crédit aux commerçants. Il n'est pas nécessaire d'insister sur le risque inhérent à cette pratique d'un métier, dans lequel il convient d'être prudent et avisé, par des entreprises dont la structure n'avait pas prévu cette extension et dans une atmosphère de concurrence irréfléchie. En 1929, les prêts « on call » au Stock Exchange de New-York par des prêteurs non banquiers s'élevaient à la somme colossale de 3,825 millions de dollars, dont la plus grande partie venait de sociétés.

Ce simple exemple suffit à illustrer la quasi-impossibilité dans laquelle se sont trouvées les banques, au cours du dernier « boom », de continuer leurs opérations de crédit selon les anciennes méthodes. Une évolution rapide était d'autant plus nécessaire que les ressources des banques s'élargissaient toujours; en 1921, les ressources totales des banques des Etats-Unis au nombre de 30,500, se montaient à 48,600 millions de dollars aujourd'hui, malgré la crise, l'on a cité à la réunion de l'*American Bankers Association* le 15 octobre, le chiffre de 70 milliards de dollars, pour évaluer les ressources actuelles des 22,000 banques solvables.

D'autre part, la concurrence des prêteurs n'était pas seulement le fait des sociétés et entreprises industrielles et commerciales; elle se faisait sentir du côté de la demande de crédit par l'organisation, sur une échelle considérable, du crédit direct au consommateur au moyen d'organismes spéciaux, amenuisant la marge du fond de roulement nécessaire aux commerçants; en même temps, la concentration et l'intégration des entreprises leur permettaient de faire des économies de disponibilités.

Le premier « substitut » employé par les banquiers américains à la pénurie du crédit commercial fut l'avance sur titres. La forme ordinaire de ces avances fut l'ouverture de comptes courants avec garantie de titres. Cette forme de crédit fut complétée par l'investissement direct de l'actif bancaire dans des valeurs boursières; en cette matière une seule espèce de valeurs est recommandable, par sa liquidité, ce sont les bons du trésor et autres valeurs de l'Etat Fédéral qui peuvent être employés par les membres du *Federal*

*Reserve System* comme garantie d'emprunt aux *Federal Reserve Banks* et sont ainsi immédiatement mobilisables; d'ailleurs, le marché de ces valeurs gouvernementales est tellement étendu que les transactions s'y font à volonté.

Malheureusement, l'actif des banques américaines ne s'est pas seulement placé en valeurs du gouvernement fédéral; il a été immobilisé dans des titres de tous genres et de toutes qualités; même durant l'année 1930, les Etats et les villes des Etats-Unis ont trouvé à émettre des obligations d'une valeur considérable pour des travaux publics destinés à atténuer le chômage, chez les banques. Or le marché de ces obligations est extrêmement étroit.

D'après le bilan au 30 juin dernier des banques affiliées au *Système Fédéral*, leur actif comprenait pour 14 % de fonds d'Etats fédéraux, pour 18 % de titres divers en portefeuille, pour 19,5 % d'avances sur titres. Il y a donc près de 40 % de leur actif qui se compose de valeurs sujettes aux fluctuations du *Stock Exchange* et difficiles à liquider.

Un autre « substitut » au crédit commercial, qui a eu la faveur du banquier américain est le crédit hypothécaire. La proportion d'entreprises immobilières financées par les banques a été, aux Etats-Unis, absolument exagérée. C'est ainsi que de 1923 à 1929, la proportion des ressources des banques américaines investie en prêts immobiliers passait de 9,3 % à 14,4 %.

Il y a encore un quart de l'actif bancaire des membres du *Système fédéral* représenté par des crédits divers, gagés ou non par des marchandises entreposées, des stocks, etc. D'autre part, les effets de commerce et engagements courants se réduisaient, au 30 juin dernier, à 6 % de l'actif des membres du *Système fédéral*. C'est assez clairement démontrer la révolution subie par le système bancaire américain.

Ces changements amenaient des risques d'autant plus graves que les banques américaines, gênées par la législation opposée aux trusts, n'étaient pas toujours à même de diversifier suffisamment leurs avoirs. Ce fut le cas notamment dans les communautés rurales où trop de banquiers vivaient uniquement de prêts sur hypothèques ou sur marchandises, c'est-à-dire le blé et le coton. C'est ainsi que sur les 6,968 banques qui, depuis dix ans, ont fermé leurs guichets aux Etats-Unis, il est probable qu'un quart y a été forcé à cause des diminutions de la valeur des terrains et de la crise agricole.

\* \* \*

Un phénomène concomitant aux changements de la composition de l'actif des banques américaines a été la régression de l'importance du système bancaire fédéral. Il y a lieu de se rappeler en effet, qu'il existe aux Etats-Unis deux espèces de banques : les banques nationales dont les statuts et les activités se conforment aux règles édictées par le gouvernement fédéral qui leur donne leur charte, et les banques d'Etat qui n'ont à se soumettre qu'aux lois de l'Etat de leur constitution et de ceux où elles exercent leurs activités. Les législations d'un grand nombre d'Etats se sont montrées d'une largeur de vues, d'une tolérance, d'une licence même qui appellent de graves réserves. Or le système national régi par le *Federal Reserve Act* de 1913 oblige toutes les banques nationales à devenir membres du *Federal Reserve System*, à contribuer à un système de réserve sain en y déposant des sommes importantes sans intérêts, à fournir le capital nécessaire aux douze banques régionales de réserve, en compensation de quoi elles ont le droit de réescompter à ces mêmes banques du papier « éligible », c'est-à-dire strictement commercial et liquide.

Dans les circonstances décrites plus haut, il n'est pas étonnant que ces obligations soient devenues onéreuses pour les banques nationales au moment où la rareté du papier commercial annihilait les avantages du réescompte, alors que d'autre part, les banques



d'Etat, tout en recueillant les avantages de l'élasticité et de la sécurité monétaire du *Federal Reserve System*, étaient libres d'investir intégralement leurs disponibilités dans les entreprises les plus lucratives.

C'est ce qui explique que la proportion des ressources bancaires détenues par les banques nationales ait passé de 75 % en 1886, à 46 % en 1926 et à moins de 40 % aujourd'hui. Au début, ce déclin relatif n'était dû qu'au développement des richesses du pays et ne correspondait pas à un déclin absolu; on assistait seulement à une luxuriante création de *Trust Companies*. Dans les dernières années, cependant, on a pu voir plus d'une banque nationale devenir simplement banque d'Etat et cela dans toutes les régions du pays et dans toutes les sections bancaires. Le but avoué de ces conversions était d'étendre la nature des services financiers à rendre, c'est-à-dire le recours à des activités nouvelles fort éloignées du crédit commercial. Il reste aujourd'hui aux Etats-Unis 7,000 banques affiliées au système national, mais la désintégration continue de ce système doit inquiéter tous ceux qui se soucient de la solidité et de la qualité du système bancaire américain; on peut affirmer qu'en règle générale les banques nationales offrent plus de sécurité à leurs déposants et sont plus sérieusement conduites et inspectées que les banques d'Etat.

Une dernière conséquence du changement de nature de l'actif bancaire a été une certaine insouciance des frais généraux et une réclame intensive à la conquête du client, qui paraissent lourdes d'inconvénients aux jours de crise. Les banques américaines, par le fait de leurs avoirs en portefeuille-titres, ont participé à la psychologie inflationniste du capitaliste moyen. Dès lors, elles n'ont pas surveillé de très près les pertes et les profits de leur activité normale. C'est ainsi que la *Bank Management Commission* de l'*American Bankers Association* évalue à 300 millions de dollars par an le coût de services rendus gratuitement aux clients par les

banques américaines, cela dans le désir effréné de s'agrandir en attirant toujours plus de clients. Les frais ne comptaient pas lorsqu'à *Wall Street* les actions montaient follement, mais il fallut se mettre à compter ensuite, savoir quel était le prix de revient de chaque compte courant à la banque et ce qu'il lui rapportait, en quoi son détenteur était justifié à recevoir les renseignements et les faveurs. L'on fit des découvertes surprenantes. Par exemple, une banque qui s'était persuadée qu'un compte se soldant par 300 dollars et comptant un mouvement normal était lucratif, découvrit qu'il fallait 1,000 dollars au moins pour qu'elle fit un profit. Une autre se rendit compte que 40 % de ses déposants possédaient 1 % de ses dépôts, tout en donnant à ses employés 50 % de leur besogne.

Il fallait reconnaître aussi que l'on avait recherché les clients avec une telle âpreté qu'on avait accepté des gens inacceptables. Les renseignements sur leur honorabilité étaient à peine recherchés.

\* \* \*

Il y avait là bien des illusions, mais elles sont heureusement détruites. Le Congrès d'Atlantic City, le 5 octobre dernier, où l'*American Bankers Association* a médité sur la situation nationale et mondiale, aura apporté une preuve nouvelle du réalisme américain. Sans s'attarder à des regrets superflus, il a étudié les défauts actuels et voté des résolutions pour y porter remède; le système bancaire américain s'apprête à profiter des circonstances pour obtenir les mesures législatives qui rendront aux banques nationales leur prépondérance et permettront le développement normal d'un système de filiales et de succursales; il s'attache à mieux apprécier les risques des crédits immobiliers et industriels, à mieux comptabiliser la valeur de ses activités : Quoiqu'il arrive la crise lui aura été salutaire.

Baron SNOY D'OPPUERS.

# CAISSE GÉNÉRALE de REPORTS et de DÉPÔTS

■ SOCIÉTÉ ANONYME

**Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11**

**Capital et Réserves : 408,000,000**

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE - - Dépôts de Titres et de Valeurs - -  
Comptes de Chèques et de Quinzaine Lettres de Crédit - - Prêts sur Titres  
(taux variable) Coffres-Forts

**Bureaux de Quartier :**

Rue du Midi, 8, Bruxelles  
Rue de l'Autonomie, 2, Anderlecht;  
Parvis St-Gilles, St-Gilles;  
Square Saintelette, 17, Bruxelles;

Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek;  
Place Liedts, 18, Schaerbeek;  
Rue du Bally, 79, Ixelles.



**ORFÈVRES - ARGENT**

MÉTAL ARGENTÉ

**Albert Kiefer**

FABRICANT-ORFÈVRE

18, avenue Clémenceau, BRUXELLES

Usine à Forest-Midi

Téléphone : 21.79.43



**COUVERTS**

Services de table,  
Vases, Jardinières,  
Articles en écrins  
pour cadeaux,  
Coupes sport,  
Cristaux montés.

DEMANDEZ L'ENVOI DE MES DIVERS CATALOGUES

883

**CHARBONS ET VOITURAGES**

**Jos. MOSTINCK & Fils**

30-38, Rue de la Gare  
ETTERBEEK - CINQUANTAIRE

Téléph. 374.88      Téléph. 374.88

*Sous-Célérité-Conscience sont assurées à tous les ordres*

*La maison s'occupe spécialement des  
travaux de déchargement, transport et mise en cave  
des charbons que sa clientèle reçoit directement des charbonnages.  
Un pont bascule poinçonné par le gouvernement  
se trouve à la disposition des clients en nos magasins*

881

**Établissements LEMAIRE**

Société Anonyme

Boulevard Charles Saintelette, 73

MONS (Belgique)

Jouets en tous genres

Spécialités de jeux pour Fancy-fair et  
Patronages

927

**Le Chauffage Central**  
dans toutes ses applications

Distributions d'eaux chaude et froide  
Toutes installations sanitaires  
Brûleurs perfectionnés au mazout  
Chaudières à gaz

FURNITURE GÉNÉRALE POUR CHAUFFAGE CENTRAL

**Van Ghyseghem & De Reydt**

Ingénieurs-Constructeurs

25, RUE SAINT-VINCENT, 26, ANVERS

Téléphone 933,15

Projets et devis gratuits sans engagements

843

**POÊLES  
GODIN**

COLIN & C<sup>ie</sup>

158, Quai des Usines, à BRUXELLES

Usine à Guise (AISNE) FRANCE

MAGASIN D'ÉCHANTILLONS à AMSTERDAM, 20-22, AMSTEL

714

**CHARBONS, COKES, BRIQUETTES, BOULETS**



**ALBERT BRACKE-CAMPENS**

Téléph. 10803

Quai du Compromis, 21 et 22, GAND



GROS

DÉTAIL

802

**MAZOUT**

**GAZ**

**CHAUFFAGE**

Doulceron

Georges

497, AV. GEORGES HENRI

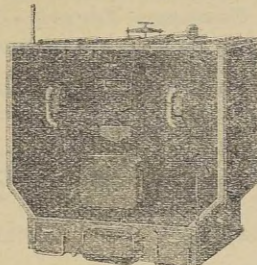
Téléph. 33,71,41

BRUXELLES

863

**CHAUDIÈRES ANTVERPIA**

Évitez les  
frats de rem-  
placement  
d'éléments  
brisés, des  
chaudières  
en fonte.



Vermijdt  
de onkosten  
voor het ver-  
vangen van  
gebroken  
elementen  
in de gegoten  
ketels.

179, ROUTE MILITAIRE - MORTSEL



## A LA GRANDE FABRIQUE

Maison fondée en 1877

Téléphone 12 03 03

Compte Chèques Postaux 12.888

# ESDERS

VÊTEMENTS POUR HOMMES  
DAMES ET ENFANTS

26, rue de la Vierge Noire  
BRUXELLES

Vêtements de sports et de voyages

Livrées et uniformes - Lingerie - Bonneterie  
Chapellerie - Ganterie - Chaussures -  
Canes - Parapluies - Fourrures - Modes



Le Nouveau  
Radio-Gramophone

“LA VOIX DE SON MAITRE”

bat le record de la perfection

Modèle 521

Demandez la brochure  
explicative

Démonstration sans  
engagement

171, bd Maurice Lemonnier  
BRUXELLES



“NUGGET”  
POLISH



SON  
SECRET

Ordres de Bourse - Terme - Comptant

Titres non cotés. - Souscriptions sans frais à toutes  
émissions. - Encasement de coupons. - Surveil-  
lance de portefeuilles. - Renseignements financiers

CHANGE

LÉONARD MEYS

Agent de Change Agréé

45, rue du Lombard

BRUXELLES

Adr. T41.  
Byemléo-Bruxelles

Téléphone  
12 24 15

Compte Ch. Post.  
883.71

BUREAUX ouverts de 8 à 19 heures sans interruption

Dalles “PORPHYRITE RD”

Pression hydraulique : 350 tonnes.  
Composition : Porphyre et Portland artificiel.

Dalles 30×30, Rouges pour Tennis, 1/2 Dalles, Rigoles

BRIQUES, PLAQUES « CENDRITE » pour cloisons  
SCHWEMMSTEIN VÉRITABLES EXTRA-LÉGÈRES

Raoul DE COMINCK, à Dieghem

RACCORDEMENT

TELEPHONE : Brux. 15.13.43